L'analyse textuelle

méthode, exercices

Lita Lundquist

Handelshøjskolens Forlag
Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck

© Erhvervsøkonomisk Forlag S/I 1990
2. udgave 1990
Trykt hos Villadsen & Christensen
Printed in Denmark 1990
ISBN 87-17-03562-7

Handelshøjskolen i København
Serie J. nr. 22

Erhvervssprogelige skrifter
Redaktør: Niels Davidsen-Nielsen

Mangfoldiggørelse af indholdet af denne bog eller dele deraf er i henhold til gældende dansk lov om ophavsret ikke tilladt uden forudgående aftale med Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck A/S. Dette forbud gælder såvel tekst som illustrationer og omfatter enhver form for mangfoldiggørelse, det være sig ved trykning, fotokopiering, duplikering, båndindspilning, lagring på elektroniske medier m.v.

Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck A/S
Købmagergade 49
1150 København K

TABLE

Préface 7

Avant-Propos : Buts, Fondements théoriques, Méthode, Exercices 9

1. **LE NIVEAU PRAGMATIQUE** 13
1.1. **Facteurs extra-linguistiques** 15
1.1.2. Facteurs extra-linguistiques, société et production de textes 15
1.2. **Typologie de textes** 17
1.2.1. Les fonctions 17
1.2.2. Textes de fiction et textes de non-fiction 17
1.2.3. Formes de représentation 18
Exercice 1 A : Typologisation de textes 20
1.3. **Forme particulière de représentation** Dialogue, réplique 28
1.4. **Le point de vue** 29
1.4.1. Textes de fiction. La vision 29
1.4.2. Textes de non-fiction. Les modalités de l'énonciation . 30
Exercice 1 B : Point de vue 31
I. Textes de fiction : La vision 31
II. Textes de non-fiction : Les modalités de l'énonciation 33
1.5. **Actes de discours et stratégie argumentative** 35
Exercice 1 C : Les actes de discours et la stratégie argumentative 37

2. **LE NIVEAU THÉMATIQUE** 41
2.1. **Thème-Cohérence-Texte** 43
2.2. **Cohérence textuelle** 44
2.2.1. Cohérence : textes de non-fiction 45
Exercice 2 A : Cohérence, texte de non-fiction 48
2.2.2. Cohérence : textes de fiction 49
2.2.2.1. Espace 50
2.2.2.2. Personnages (objets) 51
2.2.2.3. Temps 51
Exercice 2 B : Cohérence : texte de fiction 52
2.2.3. Cohérence : dialogues 56

2.2.3.1. Acte de discours 57
2.2.3.2. Cohérence logico-sémantique entre les répliques 58
2.2.3.3. La syntaxe de la réplique 60
2.2.3.3.1. La construction 60
2.2.3.3.2. La forme 61
Exercice 2 C : Cohérence : dialogue 61

3. **LE NIVEAU SÉMANTIQUE** 65
3.1. **Le mot** 67
3.1.1. Le signe 67
3.1.1.1. Le signe : signifiant, signifié et référent 67
3.1.1.2. Traits sémantiques 68
3.1.1.3. Champs sémantiques 68
3.1.1.4. Polysémie, homonymie et synonymie 69
3.1.1.5. Dénotation, connotation 70
3.1.1.6. Sens littéral, sens figuré 70
3.1.1.7. Signe et contexte 70
3.1.1.8. Signe et traduction 71
3.1.2. Le vocabulaire 71
3.1.2.1. Vocabulaire objectif et subjectif, impersonnel et personnel 71
3.1.2.2. Vocabulaire abstrait ou concret, vague ou précis, général ou spécifique 72
Exercice 3 A : Étude sémantique de vocabulaire 75
3.2. **La phrase** 78
3.2.1. Syntaxe et vocabulaire 79
3.2.2. Vocabulaire et formes de représentation
Style statique, style dynamique 79
3.2.3. L'analyse de la phrase en rôles 79
3.2.4. Relations entre phrases : ordonnance et connecteurs .. 81
Exercice 3 B : Structures sémantique, de la phrase au texte 83
3.3. **Le texte** 88
3.3.1. Texte narratif : drame d'actants 88
3.3.2. Texte poétique : interprétations multiples 89
Exercice 3 C : Significations poétiques 91

4. **LE NIVEAU SYNTAXIQUE** 95
4.1. **Syntaxe et texte** 96

4.1.1. Syntaxe et point de vue 96
4.1.2. Syntaxe et cohérence 97
4.1.3. Syntaxe et degré d'information et de redondance 99
4.1.4. Syntaxe et lisibilité 101
4.1.5. Syntaxe et énonciation 102
4.1.6. Syntaxe et acte de discours 102
Exercice 4 A : Syntaxe, cohérence thématique et structure informative 104
4.2. **Syntaxe et outils d'analyse** 107
4.2.1. Phrase-noyau 107
4.2.2. Expansion de la phrase-noyau 107
4.2.3. Réduction de la phrase-noyau 108
4.2.4. Transformation de la phrase-noyau 110
4.3. **Syntaxe et facteurs extra-textuels** 112
Exercice 4 B : Caractéristiques syntaxiques d'un texte juridique 114

5. **LE NIVEAU RHÉTORIQUE** 117
5.1. **Les cinq disciplines de la rhétorique** 119
5.2. **Quelques figures rhétoriques** 121
5.3. **Rhétorique et traduction** 128
5.4. **La rhétorique de nos jours** 128
Exercice 5 A : Caractéristiques rhétoriques d'un texte économique 129

6. **LE NIVEAU IDÉOLOGIQUE** 137
6.1. **Idéologie et pragmatique** 140
6.2. **Idéologie et thématique** 141
6.3. **Idéologie et sémantique** 141
6.4. **Idéologie et syntaxe** 142
6.5. **Idéologie et rhétorique** 144
Exercice 6 A : Idéologie et texte politique 146

Postface 155
Bibliographie 157

Préface à la deuxième édition

Ceci étant la deuxième édition d'un livre dont le contenu n'a guère été modifié, nous estimons qu'il est légitime de reproduire ici un extrait de la préface à la première édition. Francis Vanoye y donne aimablement un signalement du livre, soulignant qu'il s'agit d'une méthode, et « bien d'une méthode d'analyse textuelle, originale et efficace, exposée (...) avec beaucoup de clarté et un grand sens de la progression et de l'application concrète. Mais la qualité essentielle de cette méthode (...) réside dans le fait qu'elle allie à une relative simplicité d'utilisation (dès lors que le minimum de rigueur est obtenu) une remarquable capacité à rendre compte de la complexité d'un texte, quel qu'il soit. Rien de réducteur ou de simplificateur, par conséquent mais un ensemble d'outils permettant d'avoir prise sur les textes tout en en reconnaissant les richesses, les nuances, les subtilités de sens et de fonctionnement. Outils précieux pour tous ceux que requiert l'analyse de textes de divers niveaux et de diverses catégories: techniques, juridiques, politiques, publicitaires, journalistiques, littéraires (narratifs, poétiques, etc.)...

La méthode de Lita Lundquist assure l'ouverture aux pratiques d'explications, commentaires, analyses, contractions de textes, mais aussi à celles qui relèvent de la production (organisation, rédaction). D'ailleurs la lecture de sa table des matières doit être suffisamment convaincante à cet égard pour qu'il soit nécessaire d'insister. ... «

AVANT-PROPOS

I. BUTS

Le but de l'analyse textuelle est, pour le moins, triple ; elle sert, premièrement, une fonction de **compréhension** des textes : par l'analyse textuelle, on s'efforce de comprendre le sens du contenu et l'intention de l'auteur auprès d'un public visé. A un niveau plus abstrait, il faudra comprendre comment fonctionnent par rapport à un contexte spécifique les divers mécanismes de la langue mis en jeu dans un texte particulier.

De la compréhension, l'on passera au second but, qui est la **production** de textes : une fois compris les principes linguistiques du fonctionnement textuel, et les normes qui régissent ces principes, on peut utiliser ceux-ci pour produire correctement des textes divers : lettres, comptes-rendus, résumés, demandes d'emploi, traduction et autres.

Troisièmement, l'analyse textuelle peut servir un but **critique,** en incitant le lecteur, individu social, à adopter une attitude critique envers la multitude de textes par lesquels il est tous les jours assailli et dont il faut pouvoir déjouer les pièges dans une société où le « quatrième pouvoir, c'est l'information ».

II. FONDEMENTS THÉORIQUES

Dans la zone intermédiaire entre *linguistique* et *analyse littéraire,* se développe, depuis quelques décennies, une nouvelle discipline de la science linguistique, dite *linguistique textuelle* ou linguistique du discours, qui à l'instar de l'ancienne stylistique, mais dans une optique descriptive et critique plutôt que normative, étudie les différentes structures d'un texte, esthétique ou non, dans ses rapports avec les structurations sociales qui l'entourent.

Les concepts-clés à retenir de ces théories textuelles sont, à notre avis, *les actes de langage* et *la cohérence textuelle,* parce que ces deux concepts nous permettent ce qui est essentiel à toute analyse textuelle : l'articulation du *textuel,* c'est-à-dire les phénomènes linguistiques de la surface du texte — à

l'extra-textuel, qui s'étend de la situation de communication vers la sphère de production de textes de l'organisation sociale. D'une part, parce que les actes de langage mis en jeu par un destinateur à l'égard d'un destinataire dépendent étroitement de leur emplacement respectif dans la hiérarchie sociale, de leurs rapports de force, et de leurs intérêts et intentions. Et, d'autre part, parce que cette fonction que le destinateur aimerait voir s'effectuer par son texte, se matérialise dans l'organisation textuelle par une certaine cohérence qui oriente le destinataire vers des conclusions et actions particulières.

III. MÉTHODE

Ce mouvement circulaire, ou dialectique : extratexte ⟶ texte ⟶ extra-texte, nous nous sommes efforcée de le reproduire en présentant les concepts d'analyse dans l'ordre suivant : le texte sera d'abord vu dans son contexte *pragmatique*, dans l'extra-textuel communicatif, puis dans ses structures *thématiques*, où le thème, le « ce dont parle le texte », se trouve à la fois dans l'extratextuel et le textuel. Ensuite, ce sont les relations *sémantiques* (sélection d'éléments de sens) et *syntaxiques* (organisation linéaire des éléments) qui seront étudiées. De là, l'analyse *rhétorique* (choix de figures, d'arguments et de preuves) nous amènera encore vers l'extérieur, où le texte s'insère, de nouveau, dans l'extratextuel, dans le contexte *idéologique*. Nous espérons pouvoir, par cette méthode d'une analyse textuelle en six niveaux différents montrer le principe dialectique entre production et réception de textes, d'un côté, et de l'autre, fonctionnement et transformation des structures sociales et idéologiques.

Chacun des six niveaux d'analyse possède sa méthode, ses outils et ses concepts propres. Ainsi, les différents niveaux se présenteront-ils de la manière suivante :

— Le niveau **pragmatique :**

où l'on décrit le rapport entre le texte et ses usagers dans un environnement particulier. Ici seront traitées les *fonctions,* les *formes de représentation et d'argumentation.*

— Le niveau **thématique :**

où il faut cerner *le thème* et la *progression thématique* du texte :

thème principal et thèmes secondaires ; arguments, exemples, preuves, citations...

S'il s'agit d'une *œuvre de fiction*, l'analyse thématique (= l'analyse du contenu) consiste à dégager les éléments qui constituent l'univers fictif (personnages, lieu, temps, situation, etc.)

Dans un *dialogue*, le thème est à repérer de replique en replique.

— Le niveau **sémantique :**

où l'on procède à une étude plus détaillé de la *signification* du mot, de la phrase et du texte.
Seront à retenir, entre autres, une description du vocabulaire, une analyse de la phrase en « rôles casuels » et des relations interphrastiques établies par les « connecteurs ».

— Le niveau **syntaxique :**

où l'on caractèrise *l'organisation syntaxique* du texte, entre autres : syntaxe et cohérence, syntaxe et acte de discours, et transformations de la phrase-noyau.

— Le niveau **rhétorique :**

où l'on traite les cinq disciplines de l'ancienne rhétorique et quelques figures telles que la répétition, l'antithèse, l'ironie, la métaphore, la rime et l'allitération.

— Le niveau **idéologique :**

où les cinq aspects : pragmatique, thématique, sémantique, syntaxique et rhétorique seront articulés sur l'environnement social, tout d'abord par les concepts de sphère de production, d'acte de parole, d'horizon thématique et de significations idéologiques.

IV. EXERCICES

L'application pratique étant au centre de nos préoccupations, chaque présentation des outils d'analyse sera suivie d'un *exercice,* avec (extrait de) texte, questions et réponses. Ces exemples, au total au nombre de treize,

serviront de modèles aux lecteurs dans leur travail ultérieur sur des textes parallèles, ou autres.

Impressionnée par l'énorme masse de mots qui, à des vitesses bouleversantes et perpétuellement, sortent de la sphère de production des textes didactiques, nous nous sommes efforcée, ici, d'être brève et concise : d'où le style elliptique et, parfois, sommaire de notre livre.

1
Le niveau pragmatique

1.1. Facteurs extra-linguistiques
1.2. Typologie de textes
1.3. Forme particulière de représentation
1.4. Le point de vue

1.1. Facteurs extra-linguistiques

A ce niveau, il convient de déterminer le rapport qui existe entre la forme du texte et son environnement.

Les facteurs extralinguistiques comprennent, tout d'abord, l'émetteur, le récepteur et le référent :

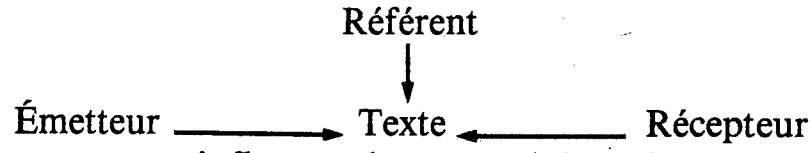

Un de ces facteurs peut influencer le texte et lui conférer une *fonction prédominante :*

émetteur ⟶ fonction émotive
référent ⟶ fonction référentielle
récepteur ⟶ fonction conative (persuasive, impérative).

Cependant, il y a d'autres éléments dans le contexte extra-linguistique qui déterminent la forme linguistique du message. Parmi ceux-ci, il faut compter :

— le médium : le canal, le moyen de communication (presse, livre, radio, télévision) ;
— la situation : contact physique, visuel, sonore ; communication unilatérale/bilatérale ;
— l'intention : l'émetteur veut-il persuader, dissuader, informer, juger... ?

1.1.2. Facteurs extra-linguistiques, société et production de textes

C'est par les facteurs *émetteur, récepteur et référent* qu'un texte est ancré, non pas seulement dans une situation immédiate de communication, mais encore dans un contexte plus large qui est celui de la société environnante.

Toute société est, en fonction de sa structure économico-matérielle, organisée en des *sphères d'action* particulières, auxquelles correspondent des productions de *textes* particuliers. Pour situer les textes dans l'organisation sociale, il est commode de distinguer cinq sphères différentes de **production de textes :**

— la sphère privée,
— la sphère culturelle,

— la sphère sociale,
— la sphère politique,
— la sphère d'État.

Dans la **sphère privée**, a lieu la *communication familiale et amicale,* entre époux, enfants et parents, sœurs et frères, entre amis et camarades. La forme préférée de la communication privée de cette sphère « intime » est celle de la conversation (discours quotidiens, directives pratiques, discussions), et celle de la correspondance (lettres, notes, journal intime, etc.).

Dans la **sphère culturelle,** se produisent le *débat public* et l'échange d'idées et de valeurs — morales, religieuses, esthétiques, — par les « textes » des mass-média (radio, télévision et presse), et par des manifestations religieuses, artistiques, littéraires, universitaires et autres. Les types de texte caractéristiques de cette sphère culturelle de l'opinion publique, sont les chroniques, éditoriaux, sermons, discours et traités scientifiques, comptes rendus, romans, drames, dialogues de film, etc.

Dans la **sphère sociale,** les individus transcendent leur vie privée pour participer aux activités productives et économiques de la société. C'est le domaine du *travail :* production et échange de biens de consommation, industrie, technologie, secteur tertiaire, professions libérales, etc. Ici, on produit des textes tels que descriptions techniques, modes d'emploi, publicité, contrats et correspondance commerciale.

Les problèmes qui surgissent de l'organisation même de ces activités sociales, et plus particulièrement du conflit d'intérêts entre les partenaires sociaux, sont débattus et régularisés dans la **sphère politique**, qui comprend parlement, syndicats, patronat, partis politiques ; s'y ajoutent certaines organisations ou associations extra-parlementaires et autonomes, telles que les écologistes, les pacifistes, les féministes, etc. De ce domaine du débat et de la régularisation politique, émanent des communiqués, déclarations et discours électoraux, tracts, prospectus, programmes et autres manifestations de « points de vue » politiques : chroniques, courriers des lecteurs, etc.
La sphère politique constitue un domaine médiateur et régulateur entre la vie privée et sociale des citoyens d'un côté, et la **sphère d'État** de l'autre, qui, elle, comprend le chef de l'État, le gouvernement, l'administration, les tribunaux, la police, les prisons, l'armée, les écoles et universités, et les mass-média dans la mesure où ceux-ci sont monopolisés. Ces institutions d'État « s'expriment », entre autres, par des lois et jugements, par des

avis, notifications et règlements, et, de manière moins officielle, par des conférences de presse, des interviews et autres communications publiques du président et des ministres.

Par cette mention succincte des cinq grandes *sphères de production de textes,* et par l'énumération de différents textes, nous avons, d'une part, voulu insister sur l'interaction entre textes et société, pour montrer comment les textes émanent des structures sociales, tout en y participant de manière active (sujet qui sera repris au chapitre VI, « Niveau idéologique »). D'autre part, nous avons voulu ajouter un critère plus social que textuel à l'établissement de cette *typologie de textes* qui sera traitée au chapitre suivant.

(Pour les fonctions, voir Roman Jakobson : « Linguistique et poétique », dans *Essais de Linguistique Générale,* Paris, 1963, Points-Seuil.
Pour l'organisation sociale et la production de textes, voir Louis Althusser : *Idéologie et appareils idéologiques d'État,* Paris, 1976, Jürgen Habermas : *L'Espace Public,* Paris, 1979).

1.2. Typologie de textes

1.2.1. Les fonctions

Pour typologiser les textes, c'est-à-dire pour les classer, on peut se baser sur les fonctions mentionnées ci-dessous :
— textes où prédomine la fonction **émotive**
— textes où prédomine la fonction **référentielle**
— textes où prédomine la fonction **conative.**

1.2.2. Textes de fiction et textes de non-fiction

On peut également classer les textes en déterminant le rapport qui lie le texte à la réalité : on cherchera à déterminer si le texte réfère directement à un univers réel, ou à un univers fictif, c'est-à-dire à déterminer s'il appartient au monde du réel ou s'il réfère par *l'intermédiaire* d'une imagination.

C'est sur ce critère qu'on base la classification en textes **de fiction** et textes **de non-fiction.**

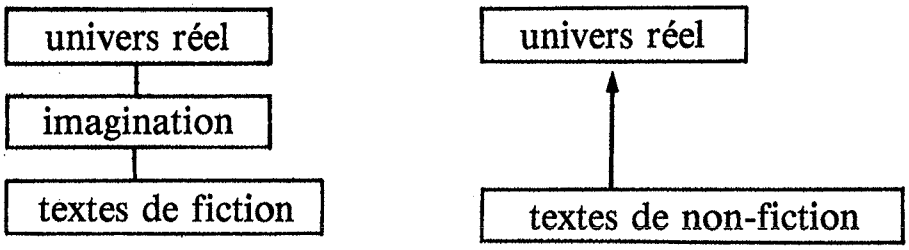

1.2.3. Formes de représentation

Le critère de **la forme de représentation** joue également un rôle pour la typologie ; par ce terme, nous entendons la forme linguistique particulière sous laquelle se présentent les faits racontés. L'émetteur coule dans une certaine forme linguistique — dans un « moule » syntaxique spécifique — les événements, les faits, les relations qu'il veut nous transmettre.

Nous distinguerons sept formes de représentation :
La **forme expressive** :
Présence de l'émetteur ; expressions valorisées, subjectives.

La **forme informative** :
Transmission d'informations brutes, précises, objectives.

La **forme scénique :**
Représentation graphique ou scénique d'événements (dessin, photo, théâtre, film, etc.).

La **forme narrative** :
Récit d'événements dans un enchaînement *temporel.*

La **forme descriptive :**
Exposé d'objets, de personnages dans un agencement *spatial.*

La **forme argumentative** :
Exposé (subjectif) de faits et de *relations* entre les faits.

La **forme directive** :
Tentative de conduire autrui à *adopter un certain comportement.*

Les trois critères mentionnés ci-dessus :
— fonctions

- fiction/non-fiction
- formes de représentation

servent de base à une typologie de textes, illustrée par le schéma suivant :

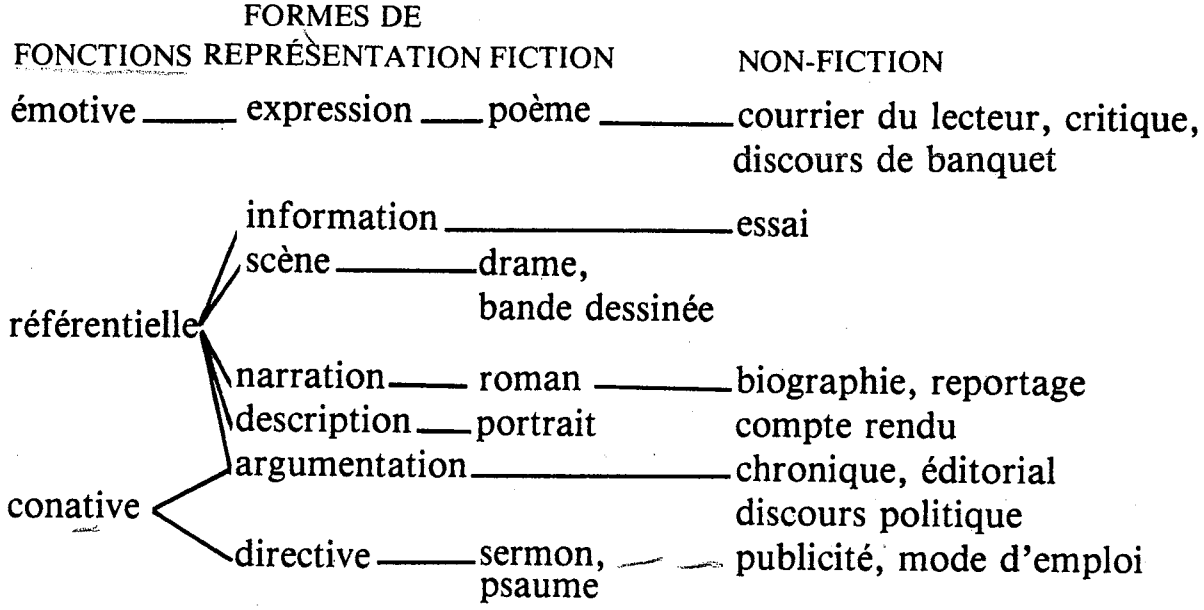

EXERCICE 1 A

Typologisation de textes

QUESTIONS

1.

Déterminez *le type* des extraits de textes suivants selon les trois critères :
— fonctions,
— fiction/non-fiction,
— formes de représentation.

2.

Relevez des *expressions linguistiques* qui caractérisent les différents *types de texte.*

TEXTE 1

Queneau : *Exercices de Style,* 1947.

Un jour vers midi du côté du parc Monceau, sur la plate-forme arrière d'un autobus à peu près complet de la ligne S (aujourd'hui 84), j'aperçus un personnage au cou fort long qui portait un feutre mou entouré d'un galon tressé au lieu de ruban. Cet individu interpella tout à coup son voisin en prétendant que celui-ci faisait exprès de lui marcher sur les pieds chaque fois qu'il montait ou descendait des voyageurs. Il abandonna d'ailleurs rapidement la discussion pour se jeter sur une place devenue libre.

Deux heures plus tard, je le revis devant la gare Saint-Lazare en grande conversation avec un ami qui lui conseillait de diminuer l'échancrure de son pardessus en en faisant remonter le bouton supérieur par quelque tailleur compétent.

TEXTE 2

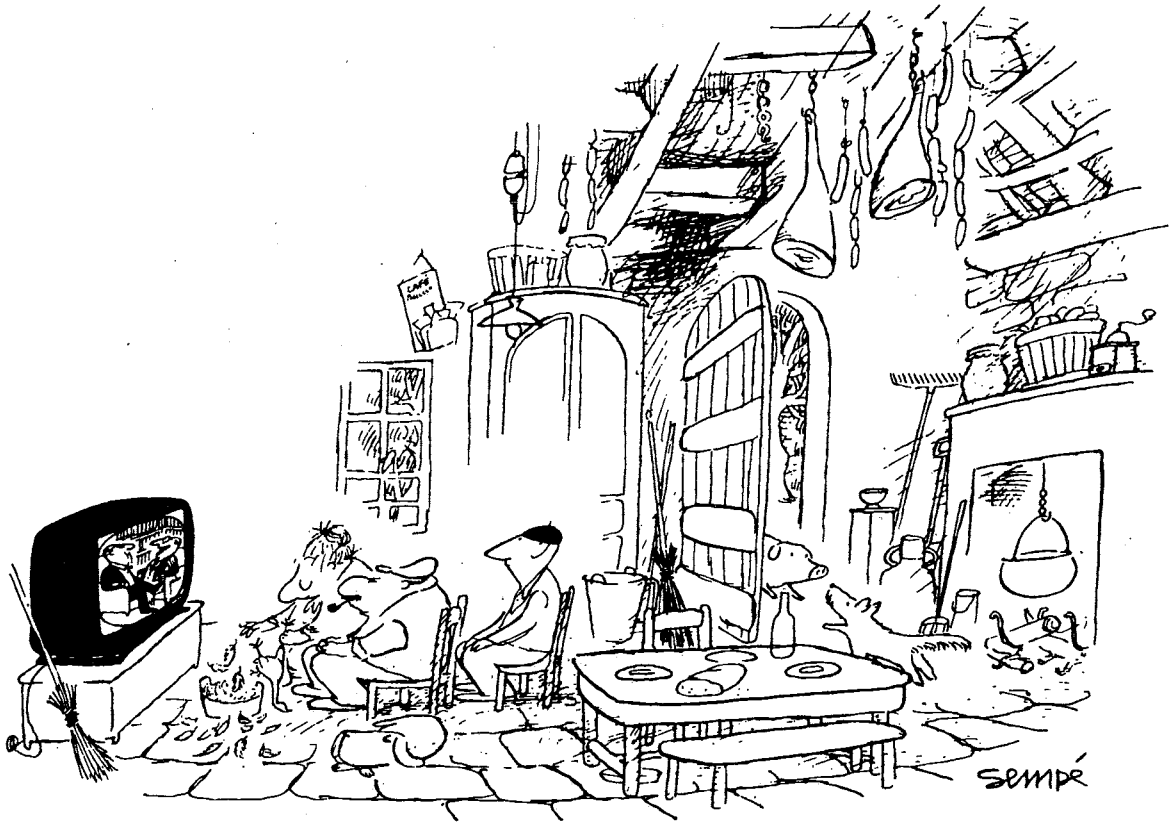

*— **Maintenant, je voudrais vous poser la question que doivent se poser tous nos téléspectateurs : Comment votre concept onirique à tendance kafkaïenne coexiste-t-il avec la vision sublogique que vous faites de l'existence intrinsèque ?***

TEXTE 3

Michel Rocard : *le P.S.U et l'avenir socialiste de la France,* 1969.

THÈSE n° 1

Le capitalisme en crise

1. Malgré le renversement de la bourgeoisie dans une partie importante de la planète, le capitalisme reste le mode de production dominant à l'échelle mondiale. Il est caractérisé par une tendance au développement illimité des forces productives sans tenir compte des limites que lui opposent les rapports de pro-

duction existants, et donc par un accroissement des contradictions à tous les niveaux, économiques, politiques et culturels.

Son expansion et donc sa survie impliquent qu'il sécrète à son profit un type de *division internationale du travail* où les inégalités de développement, loin de se résorber, s'accentuent. En particulier, nous nous trouvons, du fait de l'intégration d'une partie de l'activité scientifique aux forces productives, à l'ère d'un impérialisme où il ne s'agit plus seulement d'exporter des marchandises pour réaliser l'excédent de la valeur que l'on ne peut réaliser sur place, ni même seulement d'investir dans les pays tiers, mais de se subordonner leur potentiel productif et de piller leurs ressources matérielles et humaines.

TEXTE 4

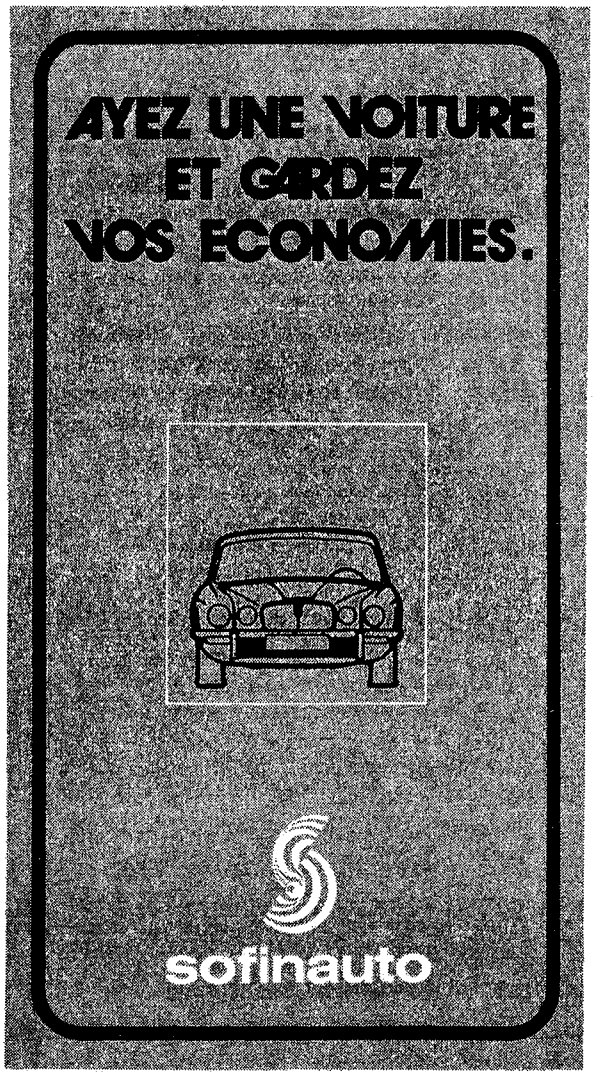

TEXTE 5

« *Le Monde Hebdomadaire* » du 13 au 19 juillet 1978.

PARIS — L'indice général de la production industrielle française (sans le bâtiment) s'est établi à 127 en mai au lieu de 131 en avril (123 en mars). Ce recul de quatre points résulte, selon le ministère de l'économie, d'une diminution de la production d'énergie et, dans une moindre mesure, de celle des biens de consommation. Il fait plus que compenser le progrès de 1,5 % constaté en avril.

Pour l'ensemble des trois derniers mois, l'indice s'est établi à 129, soit 4 % au-dessus du niveau observé jusqu'au début de 1978, mais à peine au-dessus du niveau atteint il y a quatre ans (128 pendant l'été de 1974).

TEXTE 6

« *F* » *Magazine,* n° 2, février 1979.

QUELLE DÉCEPTION

Pas mal votre journal, mais quelle déception ! Pas de mode, pas de cuisine, pas de décoration. Je suis vraiment restée sur ma faim.

M.B. (Marseille)

TEXTE 7

Georges Perec : *La vie mode d'emploi*, Chap. VIII, p. 47, (Hachette).

Maintenant nous sommes dans la pièce que Gaspard Winckler appelait le salon. Des trois pièces de son logement, c'est la plus proche de l'escalier, la plus à gauche par rapport à notre regard.

C'est une pièce plutôt petite, presque carrée, dont la porte donne directement sur le palier. Les murs sont tendus d'une toile de jute jadis bleue, redevenue à peu près incolore, sauf aux quelques endroits où meubles et tableaux l'ont protégée de la lumière.

Il y avait peu de meubles dans le salon. C'est une pièce où Winckler n'avait pas l'habitude de se tenir. Toute la journée il travaillait dans la troisième pièce, celle où il avait installé son atelier. Il ne prenait plus jamais ses repas chez lui ; il n'avait jamais appris à faire la cuisine et il détestait cela.

RÉPONSES

Fonctions

Bien que les fonctions s'imbriquent, l'on peut distribuer, grosso modo, les sept extraits de textes ainsi :

1) Fonction référentielle : les textes 1, 5 et 7, parce que centrés sur le référent.
2) Fonction émotive : le texte 6, où la subjectivité de l'émetteur est évidente.
3) Fonction conative : les textes 2, 3 et 4 qui sont censés agir sur le récepteur.

Fiction/Non-Fiction

La question de savoir si ce sont des *textes de fiction* ou de *non-fiction* est difficile à déterminer à partir de seuls *extraits* qui ne montrent pas le mode de présentation et de vente des textes, et les rapports directs, ou bien médiatisés par la fiction qu'entretiennent ces textes, leurs thèmes et leurs auteurs à la réalité.

Pourtant certains indices nous signalent que les textes 3, 4, 5 et 6 relèvent de la *non-fiction* :

— Dans le texte 3, l'auteur *Michel Rocard* entretient avec le titre de son livre « *Le P.S.U.* et *l'avenir socialiste* de la France », le rapport du leader à son parti, tandis que le thème de l'extrait « *Le capitalisme en crise* » entretient un rapport de cause à effet (selon Rocard) au titre — l'avenir socialiste de la France.

  Bien que non-fictif, la mise en texte du thème est passée, évidemment, par une *conscience* médiatrice, ce qui est le cas pour tout emploi de la langue.

— Dans le texte 4 les trois facteurs extra-linguistiques dominants sont directement traduits dans le texte. L'émetteur Sofinauto signant et impliquant à la fois *récepteur* (ayez, gardez, vos) et *référents* (voitures, économies).

— Le thème du texte 5, « l'indice général de la production française », désigné dans le texte par les multiples références aux chiffres et aux indications de temps, suit les moments et les mouvements *réels* de l'indice, vérifiables dans la réalité.

— Dans le texte 6, c'est l'auteur de la lettre (M.B. Marseille) qui exprime sa déception personnelle causée par « F » Magazine, ici le récepteur de la lettre.

Pour les textes 1 et 7 où abondent les références à la réalité (je, (le) parc Monceau, la gare Saint-Lazare, nous, Gaspard Winckler) seules des connaissances supplémentaires sauraient les qualifier de *fiction* :

— Le texte 1 appartient aux 99 *Exercices de style* fabriqués à partir d'une histoire imaginée par Raymond Queneau.
— Le texte 7 est un extrait de « *La Vie mode d'emploi* » appelé « Romans » par l'auteur Georges Perec.

L'exemple 2, dessin humoristique qui se compose d'une scène (le dessin) et d'un texte, sera qualifié de fiction, bien que la scène se rencontre sans aucun doute dans la réalité française !

La forme de représentation

Pour la *forme de représentation* que revêt chacun des extraits, les formules linguistiques (choix de mots, tournures syntaxiques et progression textuelle) nous permettent d'effectuer la typologisation suivante :

— Le texte 1, récit, appartient à la *forme narrative* dont la trame d'événements est constituée
  1) par la suite de verbes au *passé simple* :
     J'aperçus (l. 3)
     Cet individu interpella (l. 5)
     Il abandonna (l. 7)
     Je le revis (l. 10)
  2) les indications de *temps* :
     Un jour, vers midi tout à coup (l. 5)
     Deux heures plus tard (l. 10)

  Cependant, le texte contient également des éléments de *description* :
  1) compléments d'*épithètes*, p. ex., qui attachent des qualités descriptives aux objets et aux personnes :
     Un personnage au cou fort long qui portait (l. 3)
     Un feutre mou entouré (l. 4)
  2) indication de *lieu*, p. ex. :
     du côté du parc Monceau (l. 1)
     sur la plate-forme arrière d'un autobus (l. 1)
     devant la gare Saint-Lazare (l. 10)

— Le texte 2 a la *forme scénique*, c'est le dessin qui met en scène le décor, les objets, les personnages, le milieu et la situation, scène qu'il faut relier au texte, la légende ; en effet, c'est dans l'interaction entre dessin et texte, dans l'opposition entre les deux messages que véhicule chacun des deux codes, que réside le rire et le message satirique et social : le contraste écla-

tant entre d'un côté le milieu social, médiéval des français provinciaux englobés par « tous nos téléspectateurs » et de l'autre l'élite philosophico-intellectualiste de Paris, tenant le pouvoir des mass-média.

— Le texte 3 qui est à la fois un essai politique à fonction référentielle et une déclaration politique à fonction persuasive, revêt la *forme argumentative* par laquelle l'auteur insiste sur les *relations* qu'il faut établir entre les phénomènes qu'il *asserte* comme *des faits* tout en les chargeant d'une valorisation :

Exemples d'assertion de « faits » :
— le capitalisme reste le mode de production dominant à l'échelle mondiale
— développement illimité
— accroissement des contradictions
— impérialisme
— piller leurs ressources matérielles et humaines

relations entre les faits :
l.1 : Malgré → concession
l.6,8 : et donc → conséquence
l.8 : impliquent que → relation de cause à effet
l.11 : en particulier → un exemple parmi plusieurs
l.11 : du fait de → la raison pour laquelle
l. 13, 15 et 16 :
a) ne - plus seulement
b) ni même seulement
c) mais
} deux restrictions plus une opposition qui servent à renforcer l'élément c introduit par « mais » tout en posant les éléments a et b.

— Le texte 4, publicité à fonction conative, contient les signes typiques de la *forme directive*, à savoir l'*impératif* à la seconde personne destiné à diriger l'action ultérieure du récepteur : Ayez, gardez.

— Le texte 5, notice de journal à fonction référentielle, est de la forme informative puisqu'il abonde en informations brutes et objectives présentées de manière *impersonnelle* avec des noms et choses à la place du sujet :
l'indice général s'est établi à 127
ce recul résulte de
Il fait plus que compenser

— Le texte 6, par contre, lettre destinée par une lectrice à « F » Magazine , se range dans la classe des formes *expressives* à cause des expressions valorisées révélant la présence de l'auteur :
Exclamatives : quelle déception !
Expressions subjectives : pas mal
je suis restée sur ma faim
vraiment

— Le texte 7, finalement, extrait d'un roman, illustre la *forme descriptive* par les traits suivants :
  — Les *attributs et compléments de lieu* qui situent objets et personnes dans *l'espace*, les uns par rapport aux autres :
    nous sommes *dans la pièce*
    c'est la *plus proche de l'escalier*,
    (c'est) la *plus à gauche*
    donne sur le palier
    dans le salon
    dans la troisième pièce
    chez lui.
— Les *attributs* et *épithètes* qui attachent des *qualités, propriétés* et d'autres éléments descriptifs aux objets et personnes :
    — c'est une pièce plutôt petite...
    — les murs sont tendus d'une toile de jute jadis bleue...
— L'aspect duratif et répétitif (c.-à-d. non narratif) des verbes :
    — le présent : nous sommes, c'est
    — l'imparfait : il y avait, toute la journée il travaillait, il ne prenait plus jamais ses repas chez lui, il détestait cela.

Conclusion

Pour l'interprétation des relations entre, d'une part, les éléments textuels et, de l'autre, fonction, forme de représentation et fiction/non-fiction, l'exercice 1 nous permet d'établir le résumé suivant :

Fonction référentielle :

texte 1 : fiction — forme *narrative* : prédominance de passé simple, indications de temps
texte 5 : non-fiction — forme *informative* : renseignements bruts, objectifs
texte 7 : fiction — forme *descriptive* : indications spatiales, attributs, épithètes

Fonction émotive :

texte 6 : non-fiction — forme *expressive* : expressions subjectives

Fonction conative :

texte 2 : fiction — forme *scénique* : interaction scène/texte
texte 3 : non-fiction — forme *argumentative* : assertion de faits, valorisation, conjonctions
texte 4 : non-fiction — forme *directive* : l'impératif.

1.3. Forme particulière de représentation

Sous le terme forme de représentation, l'on peut ranger également *les morceaux monologués ou dialogués.*

Nous considérons ici les répliques, les monologues et les dialogues comme une forme particulière de représentation qui consiste à représenter les événements, en *rapportant les paroles* de quelqu'un.

Nous rangeons cette forme de représentation sous la catégorie **forme narrative,** étant donné que chaque réplique suppose l'événement de « dire », événement qui contribue à la progression temporelle du texte.

Or, l'on peut également considérer les paroles rapportées comme une **description** implicite du personnage qui les énonce : on peut, à partir de ses paroles, caractériser l'individu quant à son appartenance sociale, à son milieu intellectuel, à son état psychique et à ses relations à la situation et à autrui.

Il existe trois procédés différents pour rapporter les paroles de quelqu'un :

a) **Le discours direct.**

Le narrateur reproduit les paroles telles qu'elles ont été dites, directement, en maintenant toutes les formes liées à la personne, au lieu et au moment de l'énonciation.

Les morceaux de *discours direct* sont des propositions principales qui peuvent être introduites — mais ne le sont pas obligatoirement — par une proposition incise qui comprend un verbe de déclaration, mais non pas de subordonnant :

(Henri déclara :) « *Je* n'*ai* rien à faire *ici* ».

Remarquez le « je », le « ici » et le présent, marques liées à la personne, au lieu et au moment de l'énonciation de la phrase.

b) **Le discours indirect.**

La phrase répétée n'est pas reproduite telle quelle dans le récit, mais introduite par un *subordonnant* sous forme de *phrase complétive :*

Henri déclara *qu'il n'avait* rien à faire *là-bas.*

Remarquez

1) le subordonnant « que »

2) les transpositions : « je »—« il »
présent → imparfait, ici → là-bas

c) **Le discours indirect libre.**

On supprime (ou n'exprime pas) le subordonnant introduisant le discours indirect, mais on maintient les transpositions propres au discours indirect.

Il n'avait rien à faire *là-bas.*

(Voir : Dubois, *Dictionnaire de Linguistique,* p. 158, « Discours direct/indirect », Larousse).

1.4. Le point de vue

Alors que les paroles rapportées constituent une forme particulière de représentation qui s'intègre dans une autre forme de représentation, la NARRATION, le concept de *point de vue* désigne la façon globale dont les événements sont rapportés et perçus par le narrateur, et en conséquence par le lecteur virtuel.

Nous traiterons par la suite le point de vue sous deux rapports :

a) dans les **textes de fiction** sous le terme de VISION,
b) dans les **textes de non-fiction** sous le terme de MODALITÉS DE L'ÉNONCIATION.

1.4.1. **Textes de fiction.** La vision.

Dans les différentes théories littéraires, l'on établit des distinctions divergentes entre les visions.

Afin de ne pas brouiller les concepts, nous ne proposerons que trois visions différentes.

a) **La vision « par derrière » :**

L'auteur est *omniscient, omniprésent et omnipuissant.* Ayant tout conçu, il sait tout de tout ; il partage — et nous fait partager — les secrets de tous ses personnages, en anticipant éventuellement sur l'action, en portant des jugements et en s'introduisant dans son propre discours par des *commentaires.*

b) **La vision « du dehors » :**

Chroniqueur objectif, le narrateur rassemble et ordonne les événements sans se représenter lui-même ; il fait montre *d'objectivité* en ne trahissant pas sa présence ; il ne décrit que des comportements, des faits et des paroles.

c) **La vision « avec » :**

L'auteur s'introduit dans l'esprit d'un personnage pour nous en rapporter les pensées, sous la forme de la première personne : « je ».

(Extrait de J. Dubois, *Rhétorique générale,* Larousse, Paris, 1970, p. 187-189).

1.4.2. **Textes de non-fiction.** Les modalités de l'énonciation.

Pour les textes de non-fiction, nous remplacerons le concept de vision par celui de modalités de l'énonciation.

Par ce terme nous comprenons toutes les expressions qui indiquent la présence de l'auteur dans son texte, et qui sont à considérer comme les marques du sujet parlant (ou écrivant).

C'est par ces modalités que l'auteur indique son attitude envers les faits rapportés et c'est par là qu'il essaie d'influencer le lecteur ; c'est pourquoi, on peut, dans les modalités de l'énonciation, lire la fonction émotive et la fonction conative du message.

Les modalités de l'énonciation se déduisent de différentes formes linguistiques, par exemple :
— de l'emploi de pronoms,
— de l'emploi de modes,
— de l'emploi d'adverbes,

— de l'emploi d'expressions chargées de valeur,
— de l'emploi de signes graphiques,
— de l'emploi de différentes structures syntaxiques.

(E. Benvenistes, *L'appareil formel de l'Énonciation,* Langages 17, 1970, p. 12-18, Larousse.

L. Lundquist : *Les modalités de l'énonciation : d'une analyse structurale vers une analyse pragmatique,* CEBAL 4, 1978.

Catherine Kerbrat-Orecchioni : *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage,* Armand Colin, Paris, 1980).

EXERCICES 1 B

Point de vue

PREMIER EXERCICE : Textes de fiction : la vision.

QUESTIONS

1.

Décrivez la vision qui prédomine dans les deux extraits de textes suivants.

2.

Rendez compte de la forme des paroles rapportées.

TEXTE 1

Pierre Moustiers : *Un crime de notre temps*

En pyjama, devant la fenêtre fermée, les coudes écartés sur la table de formica, j'écris pour retrouver un semblant d'équilibre. Mais aussi pour être publié. Car j'ai besoin d'être entendu. Absolument.

J'ai remarqué que les enfants, au moment de crier, recherchaient un auditoire. A soixante et treize ans, je leur ressemble sur ce point. Je veux crier devant témoins, casser ma plume à force de passion, comme on casse sa voix.

Hier soir, l'infirmière m'a donné un comprimé que j'ai fait semblant d'avaler : « Vous dormirez comme un ange », a-t-elle dit.

TEXTE 2

J.-P. Chabrol : *Le bout-galeux*

CHAPITRE PREMIER

Ce jour-là, Jacquot Leroux frappa le contremaître.

A vrai dire, lorsqu'il vit s'étaler le quinquagénaire, sa colère disparut. Il se pencha pour lui venir en aide, du mouvement même qui avait porté son corps en avant pour donner le coup de poing.

Jacquot Leroux travaillait sur un tour qui se déréglait plusieurs fois dans l'heure. Le jeune tourneur ratait des séries et ne parvenait pas à tenir les normes. Pour réussir à gagner cent quarante francs de l'heure, il rognait sur son repas. Il s'épuisait à rattraper les minutes perdues, mais le contremaître ne laissait rien passer. Jacquot sentait ce regard constamment sur sa nuque. Tout à l'heure la courroie du tour avait sauté. Le ricanement du contremaître l'avait suivie en écho :

— Quant on est bon à rien, on reste chez papa !

Le poing de Jacquot était parti tout seul.

RÉPONSES

— Dans le premier texte, l'ouverture du roman *Un crime de notre temps*, nous voyons un exemple de la *vision « avec »* : c'est un « *je* » narrateur qui nous parle de l'intérieur du personnage au temps présent :

(j'écris)...
j'ai besoin...
je veux crier,...

et du passé au passé composé, temps relié au moment de l'écriture :

j'ai remarqué...
hier soir l'infirmière m'a donné...

Les paroles de l'infirmière sont rapportées telles quelles par le *discours direct*, avec la proposition incise à la fin :

« Vous dormirez comme un ange », a-t-elle dit.

— Le second texte, « Le bout-galeux », s'ouvre par un alinéa caractérisé par la *vision « du dehors »* où n'est dit que ce qu'on a pu constater, objectivement, du « dehors » :

J.L. frappa le contremaître (troisième personne, passé simple)

Dès l'alinéa 2, la vision change en vision *par derrière* ; la parole devient *omnisciente*. L'auteur se manifeste par des commentaires, il nous apprend les sentiments, motifs et désirs du héros, le « il » de l'histoire :

A vrai dire...
sa colère disparut...
pour lui venir en aide...
pour réussir à gagner...
Jacquot sentait ce regard...

DEUXIÈME EXERCICE : Textes de non-fiction : Les modalités de l'énonciation.

QUESTIONS

1.

Soulignez dans cette lettre d'un lecteur du Nouvel Observateur, les *modalités de l'énonciation*, c'est-à-dire toutes les *expressions* dans lesquelles vous sentez la présence de l'auteur.

2.

Classifiez et *décrivez* les expressions que vous avez soulignées.

3.

Déterminez l'attitude de l'auteur par rapport à l'institution de la famille et par rapport au Nouvel Observateur.

Familles, je vous hais

Je tiens à vous féliciter de l'ensemble des sujets traités dans votre enquête sur la famille.

Je condamne de toutes mes forces l'institution de la famille. Je la condamne en elle-même, de même que toutes les utilisations qui en découlent. Je la comprends comme la forme et le résultat d'un monstrueux égoïsme. Existe-t-il des parents qui ont fait un enfant réellement pour lui-même ? Non. Quand il n'a pas été un accident, il a été fait pour ses parents. Les résultats de la deuxième partie de votre enquête confirment ce que je dis. Combien de parents peuvent-ils dire sans honte la véritable raison pour laquelle ils l'ont fait ?

Je demande aux parents qui, en toute conscience, peuvent assurer l'avenir de leur enfant de se manifester. Sera-t-il à l'abri, aussi longtemps qu'il vivra, de la faim, de la guerre ou de la souffrance ? L'éducation qu'ils lui donnent en fera-t-elle autre chose qu'un profiteur, un menteur ou un criminel ? Où avez-vous appris à élever les enfants ?

(B. C., Champigny)

RÉPONSES

1 + 2 :

Les *modalités* de l'énonciation, contenues dans cette lettre, pourront être classées ainsi :

Pronoms + Verbes

Il y a un nombre élevé de pronoms « *je* » et « *vous* », souvent combinés avec un *verbe* très *valorisé* ;
— familles, *je vous hais* (NB : citation d'André Gide)
— *je* tiens à *vous féliciter*
— *je condamne*, de toutes mes forces.

La forme des phrases

La lettre contient huit phrases de *forme déclarative* par lesquelles l'auteur ou bien *exprime son opinion personnelle* :
— je condamne...

ou bien *constate un « fait »*, qui, pour n'être pas vérifiable, est lu comme un pur postulat :
— Quand il (l'enfant) n'a pas été un accident, il a été fait pour les parents.

La lettre contient également cinq *phrases interrogatives* qui montrent *la colère* que l'auteur ressent envers les parents :

— L'éducation qu'ils lui donnent en fera-t-elle autre chose qu'un profiteur, un menteur ou un criminel ?

et *les reproches* qu'il leur adresse :
— Où avez-vous appris à élever les enfants ?

Vocabulaire chargé de valeur

Outre les traits déjà signalés, le vocabulaire contient les valorisations suivantes :
— monstrueux égoïsme
— profiteur, menteur, criminel.

3 :

De toutes les expressions négatives, il ressort clairement que l'auteur (jeune homme ?) adopte une attitude critique envers la famille.
Quant à son attitude envers le Nouvel Observateur, elle se lit dans les deux phrases :
— Je tiens à vous féliciter (de votre enquête).
— Les résultats de la deuxième partie de votre enquête confirment ce que je dis.
Il en ressort que l'auteur est favorable à l'égard du Nouvel Observateur.

1.5 Actes de discours et stratégie argumentative

Outre les concepts de fonctions, d'intentions et de points de vue, la pragmatique comprend aussi la théorie des **actes de discours,** selon laquelle toute énonciation de texte, soit-il écrit ou parlé, est conçue comme un *acte* qui, tout comme les actes non-linguistiques (menace, caresse, violence, etc.) est appelé à modifier les rapports entre destinateur, destinataire et contexte environnant.

Pour décrire ce que *fait* un émetteur en *disant* quelque chose nous pouvons avoir recours aux actes de discours principaux :

L'assertion :
Acte de discours par lequel on *pose un état de choses comme étant vrai.*
L'interrogation :
Acte de discours par lequel on cherche à *obtenir un renseignement du destinataire.*
La directive :
Acte de discours par lequel on veut inciter le destinataire à *faire* quelque chose.

L'acte déclaratif :
Acte par lequel on établit, institutionnellement, un nouvel état de choses.
L'acte prédictif :
Acte de discours par lequel on annonce qu'une chose, un événement, *doit se produire.*
L'acte commissif :
Acte par lequel l'émetteur *s'engage à* faire quelque chose.
L'acte évaluatif :
Acte par lequel l'émetteur *évalue et juge* un état de choses.

Ces actes de discours se décrivent tout aussi bien à l'aide de termes plus communs, tels que par exemple :

postulat
preuve
exemple
explication
prémisses - conclusion

demande
ordre
menace
exhortation

déclarer la guerre
lever la séance
pronostic
prévision

promesse
engagement
contrat
proposition
offre

Pour une analyse de texte, il faut considérer le texte comme un acte *global* qui se compose d'actes *partiels* qui sont ordonnés afin d'entraîner le lecteur dans la bonne direction, c'est-à-dire vers la conclusion souhaitée.

Cette ordonnace d'actes de discours partiels est ce qu'on appelle la **stratégie argumentative** du texte : en encodant son texte, l'émetteur a en tête un but précis, et pour y arriver et y amener le lecteur, il adopte une certaine stratégie :

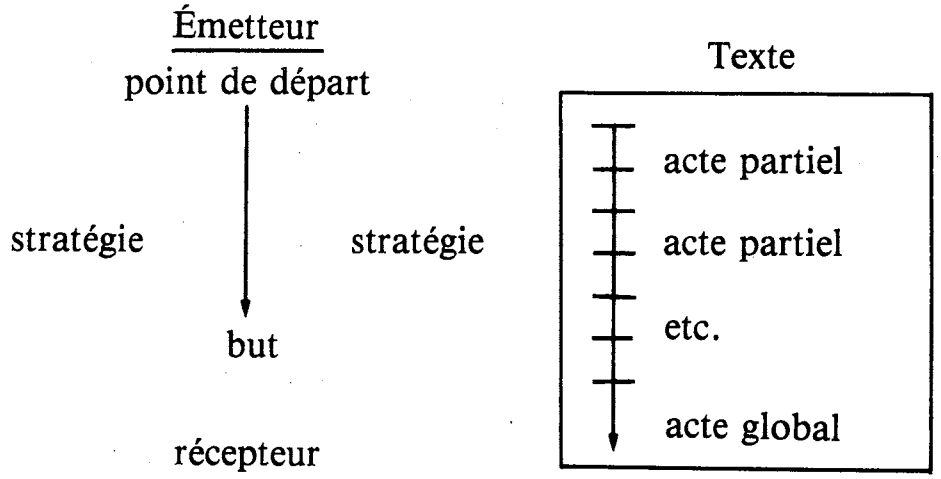

(Voir : Austin, *Quand dire c'est faire,* Paris, 1970, Seuil. Searle, *Les actes de Langage,* Paris, 1972, Hermann ; « Communications » 32, 1980, « Les actes de discours », notamment les articles de Oswald Ducrot, « Analyses pragmatiques » et de Frédéric Nef, « Note pour une pragmatique textuelle », Seuil)

EXERCICE 1 C

Actes de discours et stratégie argumentative

QUESTIONS

1.

Décrivez les *facteurs pragmatiques* qui déterminent la forme de ce texte :

type de texte	émetteur	thème
situation	récepteur	but.

2.

Divisez le texte en segments qui vous semblent correspondre à *des actes de discours partiels* et décrivez à l'aide de ceux-ci *la stratégie argumentative.*

3.

Mettez cette stratégie argumentative, et l'*acte global* vers lequel elle mène, en rapport avec les facteurs pragmatiques déterminés à la question 1.

Elections législatives du 12 mars 1978 — 10ème Circonscription des Hauts-de-Seine

29

POUR L'UNION
ET LE CHANGEMENT

Aimé HALBEHER

Ouvrier Métallurgiste - Renault

SUPPLÉANTE

Christiane MARCIE

Documentaliste

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La France est riche. Malheureusement ses richesses sont détournées, accaparées par une poignée de grandes familles d'industriels et de financiers.

C'est cela qui est à l'origine de la crise sociale, économique et morale dans notre pays.

Alors qu'à un pôle les richesses s'accumulent, vous avez des difficultés financières parfois graves. Vous êtes inquiets pour votre emploi, soucieux de l'avenir de vos enfants. Cette vie est trop dure, peu fraternelle.

Mais pour le parti de droite de G. Gorse, cela ne suffit pas. Il vous dit : « ça va continuer. Il faut encore se serrer la ceinture ».

Que faut-il faire pour changer ?

Il faut que les partis de gauche s'unissent sur un bon programme, il faut un gouvernement avec des ministres communistes qui mette en œuvre une politique sociale ambitieuse et s'attaque à la domination écrasante des barons de la haute finance et du capital.

Nous pensons que cette union est possible. Demain tout peut réellement changer pour vous, vos enfants, votre famille.

Le 12 Mars, dès le 1er tour, apportez-nous votre appui !

Nous le disons avec confiance, la victoire est possible. Mais le Parti socialiste qui a abandonné le programme commun, refuse de revenir à la table de discussion pour un **accord sur un bon programme,** la composition du gouvernement de gauche et naturellement sur les désistements réciproques au second tour.

Non, nous ne pouvons pas croire que nos camarades socialistes restent éternellement sourds à nos appels à l'union sur cet accord qui assurera la victoire.

Non, il n'est pas possible que cette immense espérance populaire soit déçue.

Ce n'est pas dans le tempérament des millions de femmes et d'hommes de notre pays qui ont tant combattu pour le changement et l'union de laisser aujourd'hui échapper la victoire.

Lorsque les ouvriers, employés, ingénieurs, les jeunes et les moins jeunes soutiennent de plus en plus nombreux le Parti Communiste Français.

Lorsqu'ils prennent conscience que leur intervention devient décisive pour sauver l'union...

Alors, tout reste possible.

Donnez-nous l'appui dont nous avons besoin pour que le Parti Socialiste revienne à la discussion et à l'union.

A Boulogne, comme dans tout le pays, chaque voix sur les candidats du Parti Communiste Français fera pencher la balance du côté de la victoire.

le 12 Mars votez Communiste

Aimé HALBEHER
Christiane MARCIE

RÉPONSES

1.

Le texte est un *tract politique* distribué par deux candidats du *Parti Communiste* à l'occasion des *élections législatives* du *12 mars 1978*, aux *habitants* de la 10e circonscription des Hauts-de-Seine dans le *but* que ceux-ci votent communiste.

2.

A partir d'une segmentation de ce tract politique en *actes de discours*, l'on peut illustrer la *stratégie argumentative* de la manière suivante :

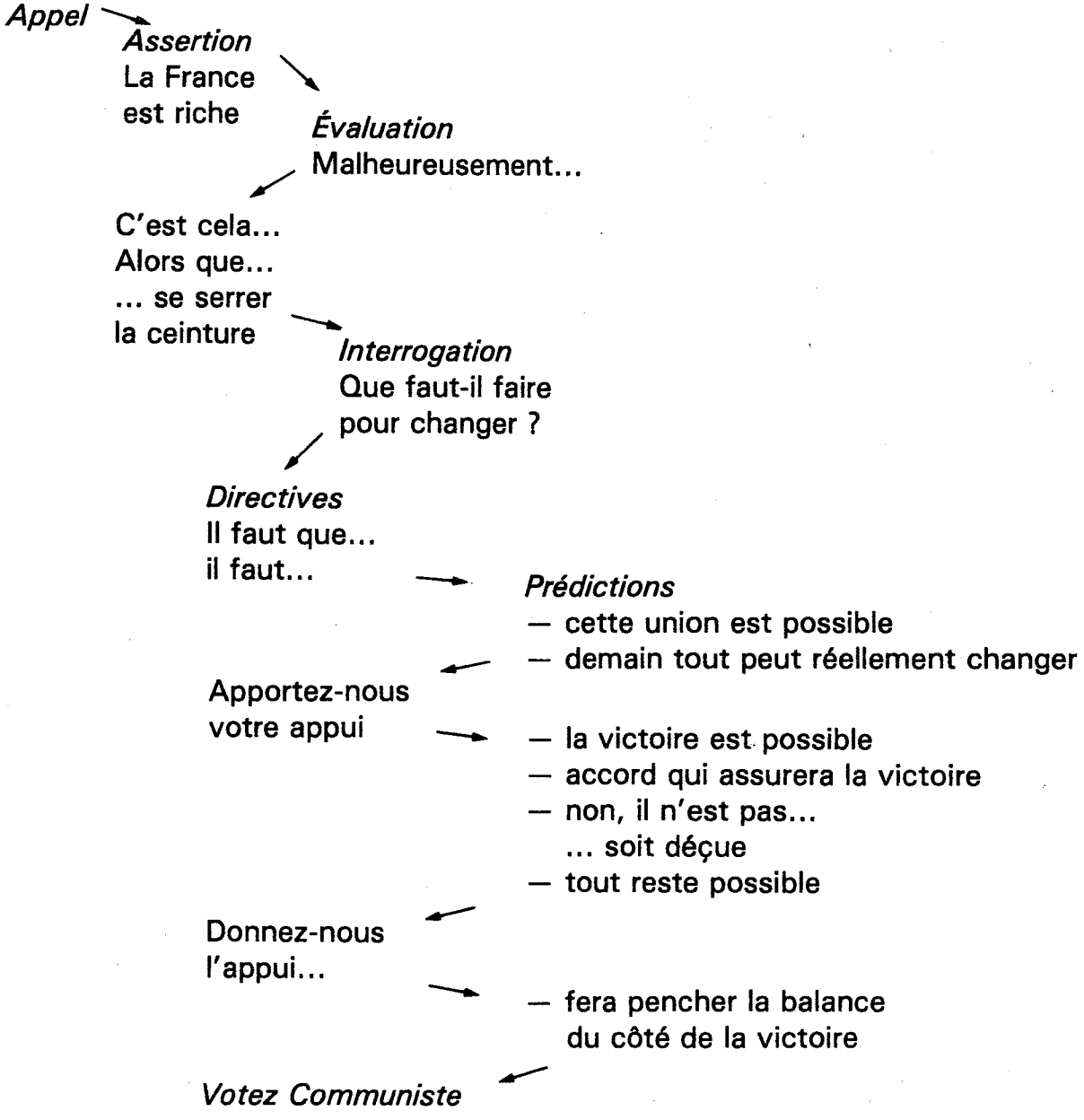

Cette analyse et cette illustration prêtent à des observations d'une portée générale.

— D'abord la fréquence des *actes de discours indirects*, p.ex. l'*assertion* d'apparence neutre « La France est riche » constitue en fait une *évaluation* sur laquelle se base toute l'argumentation suivante.

Une phrase subordonnée peut également contenir un acte de discours caché, telle que la subordonnée,
— Lorsque les ouvriers... soutiennent... le Parti Communiste Français
qui, reliée à la principale :
— Alors, tout reste possible
constitue une *directive* : Soutenez le PCF.

— D'autre part, l'on peut déduire de l'illustration une stratégie argumentative qui est probablement générale et typique de toute argumentation électorale :

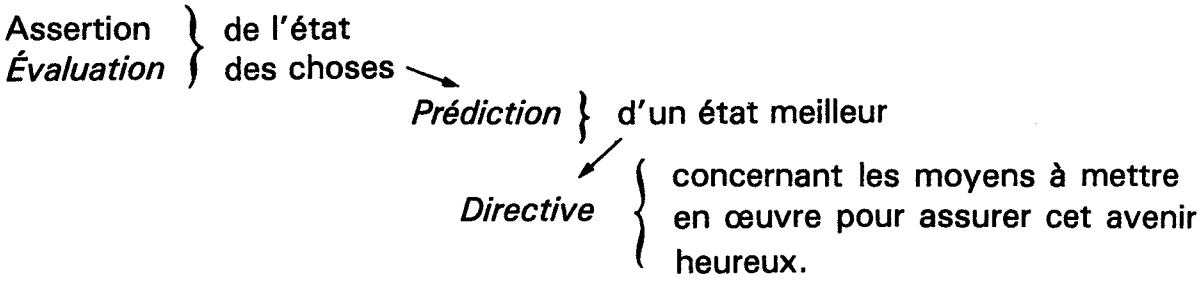

Notez que les *actes commissifs*, c'est-à-dire les *promesses électorales*, sont absents de ce tract...

3.

La stratégie argumentative qu'ont choisie les deux candidats du PCF souligne leur souci de :

1) peindre la situation actuelle des électeurs sous un mauvais jour :
— cette vie est trop dure et peu fraternelle.

2) accuser les familles riches et les partis de droite :
— (s'attaquer) à la domination écrasante des barons de la haute finance et du capital.

3) reprocher aux socialistes d'avoir abandonné le programme commun :
— Mais le Parti socialiste... refuse de revenir à la table de discussion (afin d'éviter que les électeurs votent socialiste).

L'objectif principal des deux candidats du PCF est d'inciter les futurs électeurs à assurer l'union et la victoire en votant communiste.

2
Le niveau thématique

2.1. Thème - Cohérence - Texte
2.2. Cohérence textuelle

A ce niveau nous nous proposons d'étudier comment **le thème** d'un texte — « ce dont parle un texte » — évolue en une **cohérence thématique.**

2.1 Thème - Cohérence - Texte

Nous mettrons ainsi **thème** et **cohérence** sur le même plan, étant donné que c'est le fil thématique qui, tout en assurant la cohérence, « tisse » le **texte.** (D'ailleurs, étymologiquement, « texte » veut dire « tissu ».)

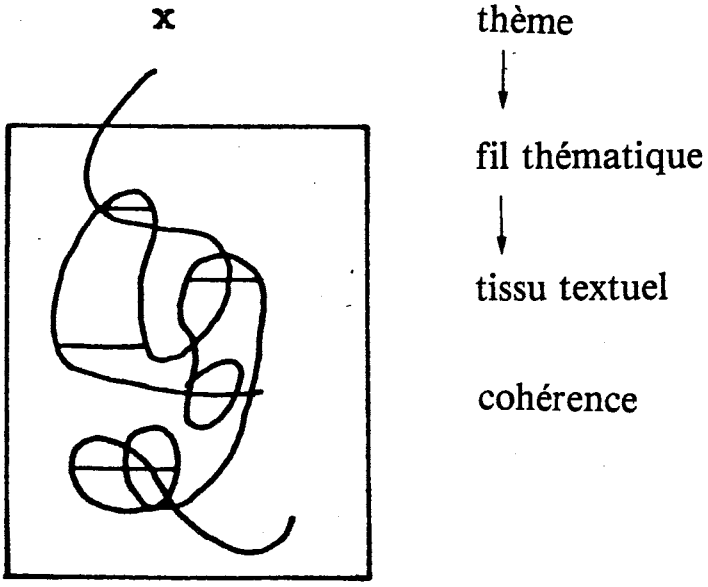

Dans les exemples suivants, nous allons démontrer qu'il y a « texte » ou « non-texte ».

Exemple 1 :
...le sable jaune de la plage, où marchent côte à côte *les trois enfants.*

Ils sont blonds, presque de la même couleur que le sable : la peau un peu plus foncée, les cheveux un peu plus clairs. *Ils* sont habillés tous trois de la même façon, culotte courte et chemisette, l'une et l'autre en grosse toile d'un bleu délavé. *Ils* marchent côte à côte, se tenant par la main, en ligne droite, parallèlement à la mer et parallèlement à la falaise, presque à égale distance des deux, un peu plus près de l'eau pourtant.

Dans l'exemple 1, il y a **texte** parce que l'on peut établir un *fil thématique* qui commence par « les trois enfants » et qui évolue dans les phrases successives par la répétition du *pronom* « ils », qui est *coréférentiel* à « les trois enfants ».

Exemple 2 :
Ainsi, ce débat doit-il « transpirer » hors du PS ?
Elle est entourée de Pierre Brasseur et Alida Valli. Le constat ne prête guère à l'optimisme :

Dans l'exemple 2, il y a **non-texte** parce que les éléments soulignés renvoient *en avant* ou en *arrière* à des éléments absents :

renvois en arrière : *Ainsi* : connecteur
ce débat : article défini
elle : pronom

renvois en avant :
les deux points qui terminent l'exemple
l'interrogation.

2.2. Cohérence textuelle

Nous étudierons la cohérence textuelle sous trois optiques différentes :

— **Textes de non-fiction**
— **Textes de fiction**
— **Dialogues**

car nous sommes d'avis que la cohérence s'établit de manière différente dans ces trois types spécifiques d'enchaînement thématique : dans les **textes de non-fiction,** la cohérence se constitue le long d'une trame *référentielle ;* pour les **textes de fiction,** la cohérence est plutôt à concevoir comme les éléments d'un espace, d'un *univers fictif.* Enfin, pour les **dialogues,** la cohé-

rence entre les répliques se saisit comme une suite de réactions, d'*intentions*, d'« actes de parole » de la part des interlocuteurs.

2.2.1. Cohérence : textes de non-fiction

Tout texte « parle » de quelque chose : l'auteur réfère à quelque chose dans le monde environnant, il y choisit un « référent » qui sera le **thème** du texte. Ce que l'on dit à propos du thème est appelé **rhème.** Thème et rhème peuvent être relevés aussi bien au niveau du texte qu'au niveau de la phrase.

Ainsi *une phrase* donnée se divise-t-elle en deux parties : *le thème* — l'élément dont on va parler (ou le point de départ du discours) — et *le rhème* — l'information que l'on va apporter à propos de ce thème :

THÈME	RHÈME
Pierre	a été malade.

Thème et *rhème* correspondent souvent au « sujet » et au « prédicat » de la structure syntaxique.

Au niveau *du texte,* imaginons le cas idéal où les phrases successives n'ont qu'un seul et même thème, au sujet duquel elles apportent différentes informations, différents rhèmes ; la structure thématique d'un tel texte serait la suivante, à savoir *une progression textuelle à thème constant :*

la progression à thème constant

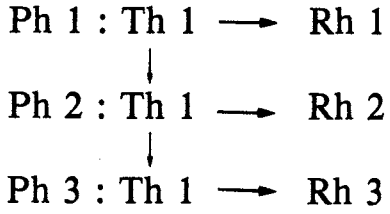

Exemple de progression à thème constant :
Du divorce sur demande conjointe des époux.

1) Lorsque *les époux* demandent ensemble le divorce, *ils* n'ont pas à en faire connaître la cause ;
2) *ils* doivent seulement soumettre à l'approbation du juge un projet de convention...

Un autre cas serait celui où le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante, progression textuelle qui a reçu le nom de *thématisation linéaire :*

la thématisation linéaire :
Le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante :

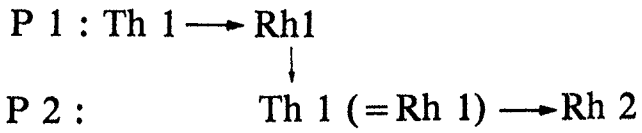

Exemple de thématisation linéaire : Rhème → Thème.
1) (les époux) doivent seulement soumettre à l'approbation du *juge* un projet de convention (...)
2) *Le juge* examine la demande avec chacun des époux...

Évidemment, ces deux types de progression thématique sont des cas simplifiés, car le thème d'un texte se perçoit rarement sur un long passage d'une façon aussi simple et univoque ; d'une part, un thème peut se diviser en thèmes *subordonnés, dérivés :*

progression à thèmes dérivés :

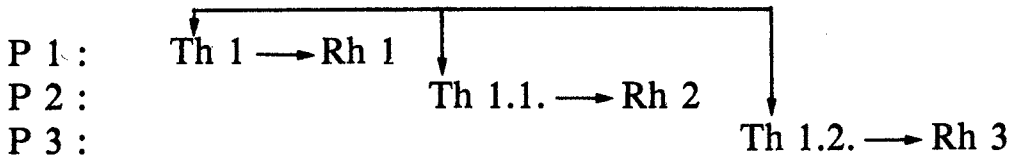

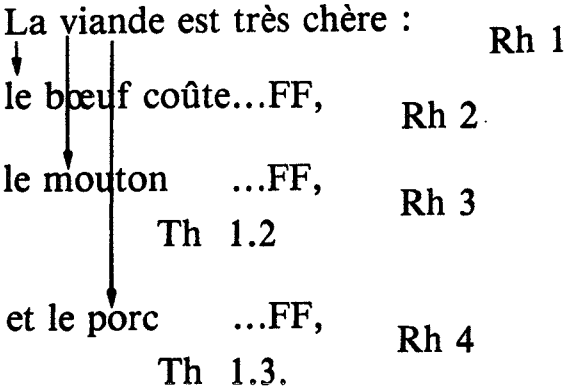

D'autre part, le thème semble parfois disparaître sous une ramification d'arguments, de preuves, d'exemples, de citations, etc. Quoi qu'il en soit,

le thème demeure là, explicite ou implicite, mentionné ou sous-entendu. Et chaque référence explicite au(x) thème(s) contribue à la trame référentielle, à la cohérence thématique.

Une telle série de références au même thème, nous l'appelons une *suite coréférentielle,* ou une *cohérence coréférentielle.*

Or, la cohérence thématique ne se constitue pas exclusivement sur la base d'une telle suite coréférentielle, car le thème peut également être présent dans d'autres expressions du texte auxquelles il est relié par *contiguïté sémantique* ; cette notion indique que différents éléments du texte ont des *traits sémantiques* (des « sèmes ») *en commun,* qu'il y a de par le texte *récurrence* de traits sémantiques identiques.

Dans le texte suivant, nous avons souligné par un double trait *le thème* (« voiture », « R 4 ») et les unités qui y sont coréférentielles. Les traits simples soulignent *les rhèmes* qui sont reliés par le trait sémantique de « Économique, avantageux », et qui concourent ainsi à assurer la cohérence sémantique. (Voir pour plus de détails, **Niveau sémantique, 3.1**).

Par les temps qui courent,
il est bon de choisir une voiture pas chère.
Peu coûteuse à l'achat, la Renault 4 sait aussi rester
économique dans la vie.
Ses pièces de rechanges facilement disponibles, ne sont pas
onéreuses. Son entretien est également réduit (une vidange
Et, à vitesse stabilisée, sa consommation ne dépasse pas
6,5 litres déssence ordinaire à 90 km/h et 8,3 litres en ville*,
Tous comptes faits, la Renault 4 est vraiment bien de son temps.
RENAULT 4, Ce n'est pas elle qui vous ruinera.

* Consommation établie selon les normes officielles.

Renault 4 : ce n'est pas elle qui vous ruinera

* Prix au 1/09/77 Renault préconise elf

Cohérence textuelle :

Thème	*Rhème*
une voiture Renault 4	pas chère peu coûteuse rester économique
ses pièces de rechange	ne sont pas onéreuses
son entretien	est ... réduit
sa consommation Renault 4	ne dépasse pas ...
ce n'est pas elle	qui vous ruinera

Une telle cohérence thèmatique (*thème constant* qui indique le produit à vendre et *rhèmes à valeur positive*) caractérise, bien entendu, la plupart des textes publicitaires.

(Pour la cohérence thématique, voir : Adam, J.-M. *Ordre du texte, ordre du discours,* « Pratiques » 13, 1977, p. 103-111.
Danes : *Langue Française* 38, 1978, Larousse, « Enseignement du récit et cohérence du texte ».)

EXERCICE 2 A

Cohérence, texte de non-fiction

QUESTIONS

1.

Déterminez le *thème* du texte.

2.

Repérez, de phrase à phrase, les *éléments* qui sont *coréférentiels* à ce thème et qui constituent la *cohérence thématique.*

3.

Déterminez le type de *progression thématique* et reliez celle-ci au *type de texte.*

Jean Anglade (texte de couverture à : Jean Anglade, *La vie des immigrés en France de 1919 à nos jours*, Hachette, 1976).

1) Jean Anglade est né à Thiers en 1915. 2) A treize ans il a pour compagnon de jeux et de travail Saïd ben Taïeb qui lui révèle le monde de l'immigration. 3) Plus tard, il entre à l'École normale de Clermont-Ferrand et devient instituteur de campagne. 4) Après la guerre, professeur de lettres, agrégé d'italien en 1947, il est nommé successivement à Tunis, Gap, Clermont-Ferrand. 5) Parallèlement, il publie plus de trente ouvrages dans tous les genres, et récolte une douzaine de prix littéraires.

RÉPONSES

1.

L'élément du monde extérieur auquel réfère le texte et qui en devient le thème, est « Jean Anglade », l'auteur du livre « La vie des immigrés ».

2.

Le référent principal est nommé dans le titre et la première phrase par le *nom propre* « Jean Anglade », tandis que la cohérence thématique est assurée dans les phrases suivantes par le *pronom* « il » :

titre : Jean Anglade
ph. 1 : Jean Anglade
ph. 2 : il
ph. 3 : il
ph. 4 : il
ph. 5 : il

3.

Il y a une progression à *thème constant*, parce que ce type de texte (texte de couverture de livre) vise à donner des informations concernant la vie et les activités de l'auteur en question, lequel devient *référent unique* du texte.

2.2.2. Cohérence : textes de fiction

Le propre d'une œuvre de fiction, c'est qu'elle ne réfère pas directement à un référent ou à des référents dans le monde réel (voir p. 17), mais qu'elle crée son propre *univers fictif*.

Pour mettre en lumière la cohérence, c'est-à-dire le contenu et l'enchaînement d'un texte fictif, il convient donc de dégager les éléments dont se compose cet univers fictif, à savoir :
— l'espace,
— les personnages et les objets,
— le temps.

C'est par une analyse de l'univers fictif que l'on peut saisir ce qui constituerait la *trame référentielle* du roman, c'est-à-dire des références à un même motif, à un même thème.

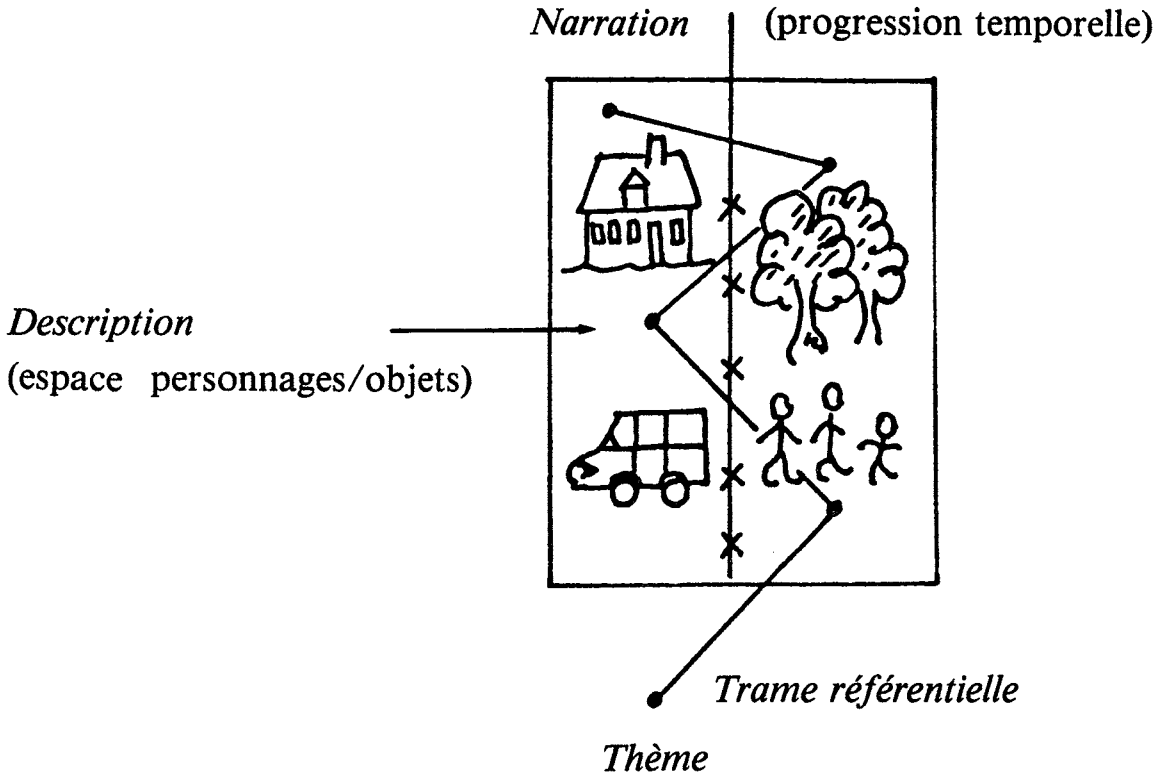

L'on peut ainsi, pour effectuer une étude thématique d'un texte fictif, se poser les questions suivantes concernant les trois points cités ci-dessus :

2.2.2.1. Espace

Où se passe l'action ? Dans un *monde extérieur* ?
A quel endroit concret ? dans quel milieu ? à quel moment ?
(par exemple le roman réaliste)

L'action se passe-t-elle dans un *monde intérieur* ? Dans la tête, l'âme, l'inconscient des personnages ?
(par exemple : le roman d'analyse)

Comment est décrit le décor ?
Les objets sont-ils décrits *minutieusement ?* (par exemple : Le nouveau roman) ; ou bien l'espace n'est-il présenté que d'une manière *panoramique* ?

2.2.2.2. Personnages (objets)

Peut-on distinguer personnage principal (personnages principaux) de personnages secondaires ?
Y a-t-il beaucoup ou peu de personnages ?
Ont-ils un nom, une profession, un état civil ?
Sont-ils décrits, caractérisés par leurs *gestes, physionomie, pose, vêtements, état d'âme ;* par leurs *réactions,* leur *langage ?*
Quelle est la *relation* entre les personnages ? Quelle *situation* (sociale, humaine, morale, existentielle), l'auteur a-t-il voulu nous présenter ?

Les éléments mentionnés ci-dessus : espace, personnages, objets sont souvent à déduire des passages **descriptifs** que caractérisent le temps *duratif* des verbes, les *attributs* et les *épithètes* (adjectifs et groupes prépositionnels).

2.2.2.3. Temps

L'étude de l'enchaînement temporel se fait principalement à partir des temps *ponctuels* des verbes du texte, qui en constituent la structure **narrative** et l'*action* proprement dite.

Il faudra étudier les points suivants :
— La progression temporelle, est-elle *chronologique ?*
  Y a-t-il des « *flash-backs* » (des retours en arrière), ou des *bonds en avant ?*
— Les événements se suivent-ils à un *rythme accéléré,* ou bien *au ralenti* ?

rythme accéléré

rythme ralenti

(L'action est suspendue par des descriptions ou commentaires)

Par l'analyse de la progression temporelle, l'on peut conclure quant à l'*évolution* qui a eu lieu entre le début et la fin du texte en question.

Une fois effectuée l'analyse thématique des points ci-dessus, c'est-à-dire, une fois *reconstitué l'univers fictif,* il convient de procéder à une *interprétation* du texte, et de déterminer le *message* que vous, en tant que lecteurs, saisissez en lisant le texte.

EXERCICE 2 B

Cohérence, texte de fiction

QUESTIONS

1.

Rendez compte de l'*univers fictif* de cet extrait de roman, en décrivant :

a) *l'espace* :
Quel endroit, quel milieu ?
L'espace est-il décrit sommairement ou minutieusement ?

b) la *situation*

c) les *personnages* :
Qui est le personnage principal ?
Faites un inventaire des personnages secondaires.

d) *les paroles rapportées* :
Sous quelle *forme*, les paroles sont-elles rapportées (voir l.3) ?
Comment les paroles *caractérisent-elles* les personnages et leurs relations au personnage principal ?
Les différentes formes du *vocatif*, quels sont les *rapports sociaux* qu'elles signalent ?

2.

Commentez le point de vue de l'auteur (voir 1 1.4) et décrivez le *message* que, à votre avis, l'auteur veut nous transmettre.

Daniel Boulanger : *La mer à cheval* (Éditions Robert Laffont)

[Né en 1922, Daniel Boulanger a déjà publié de nombreux romans.

Charles vient de perdre sa femme ; Jeanne avait fait de nombreuses fugues, on l'a retrouvée pendue à un arbre.]

L'enterrement fut un beau moment d'éloquence. Le curé Noise faisait la roue. Charles était le seul à ne pas verser de larmes. Au retour, Maneur regarda longuement dans les yeux sa Polonaise. Le soleil rendait tout plus noir. A l'une des vitres du perron, dans la maison que Marguerite avait fermée, le chien fixait l'allée par où tant de monde était parti. Il ne bougeait pas, tout en faïence, et donnait corps à la tristesse du jour. Les sentiments les plus tendres et les plus désespérés se réfugiaient dans une bête. Le regard d'Eck avait cet éclat blanc que fait la rencontre de la douceur et de l'absurde. Les hommes, eux, se disloquaient et cherchaient à comprendre.

Quentin s'approche de Charles et lui dit :

— Jeanne semblait bien différente depuis quelque temps. Elle devait être un peu de l'autre côté. Je sais que ce n'est pas une consolation, mais en tant que maire il est de mon devoir de vous en toucher un mot. Parent, nous sommes avec vous. Déjà vous viviez à l'écart. Vous allez vous éloigner encore. Si je puis un jour vous être utile ? Votre femme était une digne et sainte femme.

— On peut le dire, ajouta Félix Ravenel qui venait de saisir le fil de ce discours. Jamais un mot plus haut que l'autre et, mieux encore, un silence égal. La bonté même. La discrétion. Mon cher Parent, je ne vous apprends rien, mais ça me fait du bien de vous le dire. Si quelquefois il se présentait que vous eussiez besoin de moi, je suis là.

Tous se sentaient les obligés de Charles. Ils l'abordaient avec humilité, pressentant qu'ils courtisaient la mort.

— Monsieur Charles, dit Zélie, si le curé n'avait pas compris, s'il n'avait pas voulu la bénir, je n'aurais jamais remis les pieds à l'église. Elle est là-haut, maintenant.

—Maintenant, dit Marguerite à ceux qui ne pouvaient se détacher de Charles, semblables aux fidèles d'une relique, je rentre monsieur Parent. Jugez de son état. Monsieur, il est temps de venir.

Charles aperçut Eck, son unique famille. Les mots d'Angeroy ne l'avaient pas atteint. Il entra dans l'œil du chien, sous la voûte de la désolation, dans le monstrueux silence que laisse une vie subitement tranchée, dans tout ce qui ne s'est pas dit et ne se dira plus, et qui pèse le poids du monde, tout à coup.

— Je suis puni.

— Mais non, Monsieur.

RÉPONSES

1. a) + b) :

Nous nous trouvons, probablement, dans un *village de province* (tout le monde se connaît) après un *enterrement*, revenant chez le *mari de la défunte*.

L'extérieur n'est décrit que très peu : « Les vitres du perron » et « l'allée » (l. 5 et 6) sont les seuls éléments descriptifs du cadre *extérieur.*

L'*intérieur* des personnages par contre, leurs sentiments et réactions, semblent plus importants pour l'auteur.

c) :

Le personnage principal est *Charles* parce que c'est vers lui que va l'intérêt de tous les autres personnages :

Le curé Noise
Maneur et sa Polonaise
Marguerite
le chien
Quentin
Félix Ravenel
Zélie

d) :

L'abondance de personnages et les longs morceaux de *discours rapportés à la forme directe*, nous montrent que l'auteur insiste plus à nous montrer des *relations interpersonelles* qu'à nous raconter une action.

Parce que les paroles sont reproduites à la forme directe (telles que chaque individu les a prononcées), l'on peut s'en servir, ainsi des vocatifs, pour donner une caractéristique des personnages, p.ex. :

Quentin : formel ; il emploie des tournures *impersonnelles* :
(l. 13-19)— en tant que maire, c'est mon devoir de...
et des clichés de condoléance :
— votre femme était une digne et sainte femme (l'antéposition des adjectifs)
amical, il appelle le destinataire par son nom, sans « monsieur », *intime*, il nomme la défunte par son prénom.
Félix Ravenel : tantôt *simple*, s'exprimant par des clichés :
(l. 20-25) — *Mon cher Parent*, ça fait du bien de vous le dire.
tantôt *formel* et d'une gravité *solennelle* :
— Si... il se présentait que vous eussiez besoin de moi (l'imparfait de subjonctif).
Zélie :
(l. 28-30) *Simple et assez naïve* par sa menace de ne plus remettre les pieds à l'église. Adulte qui a connu Charles enfant (peut-être sa nourrice ?), *inférieure socialement*, le vocatif : le titre « monsieur » accompagné d'un prénom : — Monsieur Charles
Marguerite : *autoritaire* envers les autres, *protectrice* envers Charles, à qui elle
(l. 31-34) s'adresse par le vocatif :
— *monsieur*
elle est probablement sa ménagère.
Charles : *insensible* aux beaux discours des autres ; sa phrase simple évoque
(l. 40) une faute quelconque.
Nous voyons de ces quelques observations qu'à l'aide du discours direct l'on peut
1) caractériser les personnages,
2) décrire les relations interpersonnelles et sociales,
3) reconstruire le passé.

2.

Le point de vue sous lequel l'auteur présente les choses et les événements est tantôt celui *du dehors*, tantôt celui d'un *narrateur omniscient.*

Les premiers renseignements sont des enregistrements à percevoir objectivement *du dehors* par la vue ou l'ouïe ; par exemple :
— Le curé Noise faisait la roue.

Mais plus souvent, l'auteur est *omniscient* : il sait p.ex. ce qui se passe à l'*intérieur* des hommes et des bêtes, et il apporte ses jugements et évaluations personnels :
— Les sentiments les plus tendres et les plus désespérés se réfugiaient dans une bête.
— Il entra dans l'œil du chien, sous la voûte de la désolation, dans le monstrueux silence...

A partir de cette reconstitution de l'univers fictif et du point de vue que l'auteur adopte, l'on peut tenter une interprétation du *message*, lequel est, peut-être, que face aux condoléances et à la pitié (verbale) de l'entourage, le survivant reste fondamentalement solitaire, et qu'il n'y a que le bon sens (de Marguerite) et la véritable tendresse (celle muette du chien) qui comptent.

2.2.3. Cohérence : dialogues

Depuis quelques années seulement, l'étude de la cohérence des dialogues retient l'intérêt des linguistes, intérêt issu de l'importance que l'on accorde à la *langue parlée* en général.

Comme la recherche dans ce domaine est toujours en pleine évolution, il faut considérer les propos suivants comme des indications provisoires pour l'analyse de la cohérence spécifique qui s'effectue dans des dialogues.

Sous « dialogues », nous rangeons conversations, interviews, discours dramatiques et d'autres types de communication qui se composent de *répliques* prononcées par un, deux ou plusieurs interlocuteurs.

La personne A engage la conversation, en *introduisant* un *thème* par sa première réplique ; l'interlocuteur B peut réagir de deux manières :
— *positivement,* en répondant : il accepte d'enchaîner sur ce thème, de continuer la conversation,
— *négativement :* il clôt la conversation par une réplique négative, par une non-réaction, ou bien par un silence.

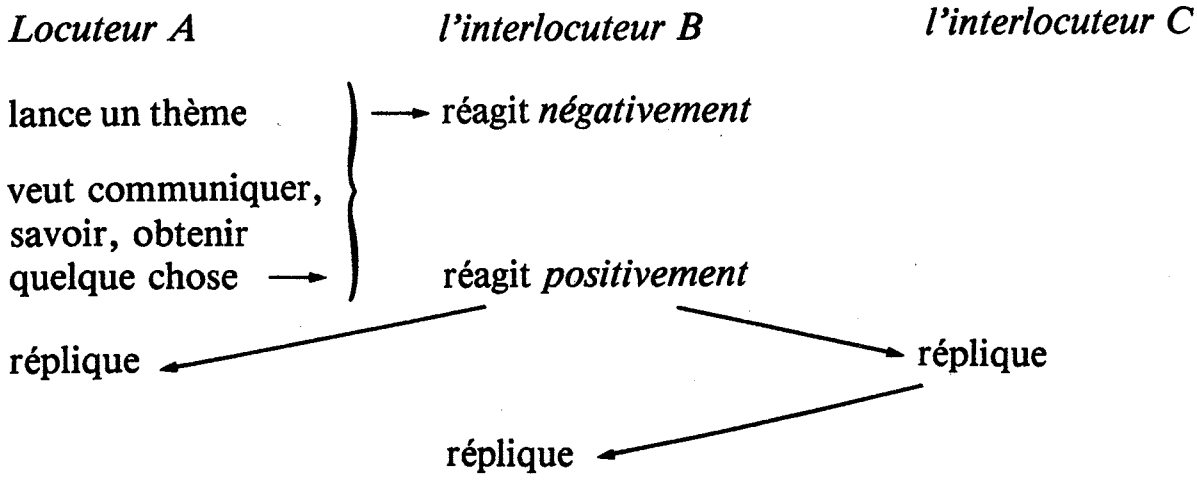

La cohérence entre les répliques, indiquée par les flèches dans le dessin esquissé ci-dessus, est d'abord *thématique* parce qu'elle se base sur *la conti-*

nuation du thème introduit par A. Or, la cohérence des dialogues s'étudie selon trois optiques supplémentaires.

— **Acte de discours :** que *fait*-on en prononçant une phrase ?
— **Cohérence logico-sémantique :** la *réaction* de l'interlocuteur.
— **Forme syntaxique de la réplique.**

2.2.3.1. Acte de discours

Par acte de discours nous avons désigné (1.5) ce que l'on *fait* en énonçant une phrase ; c'est-à-dire *l'acte* accompli par l'énonciation d'une réplique.

Pour les dialogues il est pratique de distinguer les quatre actes de discours majeurs :

Assertion :
Le locuteur asserte que le contenu de la phrase qu'il énonce est vrai (ou faux), dans le seul but de *communiquer ce contenu* à l'interlocuteur :
« J'ai fermé la porte ».

Directive :
Le locuteur énonce une phrase afin de provoquer un comportement spécifique de la part de l'interlocuteur :
« Ferme la porte ! »

Interrogation :
Le locuteur énonce une phrase dont le contenu lui est incertain, afin que l'interlocuteur lui apporte une réponse, une certitude :
« La porte est ouverte ? »

Réponse :
Le locuteur apporte une information requise par la réplique prononcée antérieurement par l'interlocuteur :
« Oui ».

Il est important de souligner que l'acte de discours ne coïncide pas forcément avec la *forme de phrase* employée : une phrase interrogative, par exemple, ne constitue pas obligatoirement l'acte d'interrogation, mais par exemple, l'acte de directive :

« Tu ne pourrais pas fermer la porte ? »

En énonçant une phrase quelconque, on accomplit un *acte* spécifique ;

celui-ci se déduit de l'interrelation des interlocuteurs, de la situation, de l'intonation (la ponctuation), plutôt que du contenu sémantique et de la forme syntaxique des phrases.

Pour déterminer l'acte de langage mis en jeu par une réplique particulière, l'on peut poser les deux « questions-tests » :

Que *fait* le locuteur ?
Pourquoi ?

Évidemment, cette classification des actes de langage en actes *majeurs :* assertion, directive, interrogation, réponse, se laisse affiner et c'est ce que nous ferons sous le point suivant.

2.2.3.2. Cohérence logico-sémantique entre les répliques

Par ce terme nous tenons à désigner la cohérence spécifique qu'établit une réplique par rapport à la réplique précédente. Il s'agit de déterminer la *réaction (psycho)logique* particulière dont est signe la réplique de l'interlocuteur.

Nous indiquerons ci-dessous certaines réactions psychologiques, que l'on peut considérer comme des *actes de discours mineurs.*

Réaction de : Assentiment
Accord
Écho
Refus
Objection
Contre-question

Hésitation
Incertitude

Explication
Commentaire
Développement d'une idée
Exemples

Justification
Défense

Excuse
Argument

Erreur
Méprise
Malentendu

Surprise
Colère
Envie

Menace
Exhortation
Prière
Conseil
etc.
Réaction sans cohérence, absurde, de non-sens

Sur la base d'une étude de la *cohérence logico-sémantique* entre les répliques émises par les différentes personnes qui participent à une conversation, l'on peut tirer certaines conclusions quant aux *relations qui existent entre ces interlocuteurs.*

Acceptent-ils de communiquer, et y réussissent-ils ?
Apportent-ils des informations utiles, des renseignements nouveaux ?
S'écoutent-ils mutuellement, et se répondent-ils, l'un à l'autre ?

Ou bien, ne parlent-ils que pour eux-mêmes, sans établir une véritable communication ? La conversation, tourne-t-elle à vide, sur des clichés dénués de sens ?

Une telle étude nous semble importante dans la mesure où elle permet, *premièrement* de déterminer la *signification* de textes dialogués : pensez par exemple aux pièces de théâtre de Beckett dont le manque de cohérence thématique montre l'impuissance des personnages à établir une communication dans un monde absurde. Ou bien pensez à certaines interviews politiques, où l'homme politique s'applique à esquiver les questions posées.

Deuxièmement, une étude des actes de langage — majeurs et mineurs — nous permet d'interpréter correctement un dialogue non fictif (par exemple une interview) et de le traduire en termes appropriés.

2.2.3.3. La syntaxe de la réplique

Nous définissons la syntaxe des répliques sous deux aspects :
— La construction
— La forme

2.2.3.3.1. La construction

Il convient ici de distinguer :
— les propositions *complètes*
et
— les propositons *fragmentaires.*

Les propositions *complètes* contiennent un noyau syntaxique qui comprend un *sujet grammatical* et un *verbe fini :*

Je suis fâchée.

Dans les propositions *fragmentaires*, un de ces deux éléments (ou les deux) est omis. Ces *fragments* de phrases peuvent se composer :
— d'interjections (Oui ! Non ! Hélas !),
— d'apostrophes (Marie-Louise !),
— d'éléments non reliés par un verbe fini (Moi, fâchée ?).

Le dernier exemple est aussi appelé phrase *elliptique*, et pour ces types de phrases, il convient surtout, afin d'éclairer la cohérence thématique, de commenter les *éléments qui ont été omis,* c'est-à-dire les éléments *présupposés connus.* Il faut que le destinataire soit en mesure de suppléer les éléments omis, sans quoi il ne saisirait pas proprement le message.

Deux moyens s'offrent au destinataire pour intercaler les éléments omis :

1) le texte précédent, le « co-texte », qui a déjà fourni les informations nécessaires ;

2) la situation, le « con-texte ». Dans un milieu bien déterminé avec ses centres d'intérêts spécifiques et son *code* connu par les participants, la conversation se base, pour une large part, sur des éléments implicites et sous-entendus.

   En outre la situation *proche* de la conversation : l'espace, les objets et les individus présents, leurs gestes et mimiques, permet d'exprimer beaucoup sans se servir de la langue.

L'on constate en effet que la plupart des répliques échangées dans un dialo-

gue normal sont des phrases elliptiques. Ce trait, qui est caractéristique de la langue parlée, n'est pas à considérer comme une incorrection grammaticale, mais plutôt comme le résultat d'un souci d'économie : pourquoi répéter ce qui est déjà connu ?

2.2.3.3.2. La forme

Les propositions se présentent sous quatre formes différentes :
— la forme assertive,
— la forme interrogative,
— la forme impérative,
— la forme exclamative.

Ces quatre formes seront étudiées au **Niveau syntaxique,** chapitre 4 ; ici, il convient seulement de rappeler que la *forme syntaxique* d'une phrase ne se confond pas forcément avec l'*acte de langage* mis en jeu (voir **1.5**)

(Voir « Communications » 30, *La Conversation,* Paris, 1979, Seuil.
F. Vanoye et al. : *Pratiques de l'Oral,* A. Colin, Paris, 1981. (Surtout p. 34 ss. pour les actes de parole, attitudes, stratégies argumentatives, etc.).

EXERCICE 2 C

Cohérence, dialogue

QUESTIONS

1.

Décrivez *chaque réplique* et *l'enchaînement* entre les répliques, à l'aide des notions d'*actes de langage* et de *réactions psychologiques.*

2.

Relevez les phrases *fragmentaires* et les phrases *elliptiques* (c.-à-d. des constructions qui, par l'adjonction de certains thèmes, formeraient des phrases complètes), et montrez comment la situation : co-texte et con-texte, permet de les interpréter correctement.

3.

Rendez compte de l'interaction entre *signes para-linguistiques* (dessin : gestes, mimiques, vêtements, etc.) et interprétez le *message* de Claire Bretécher.

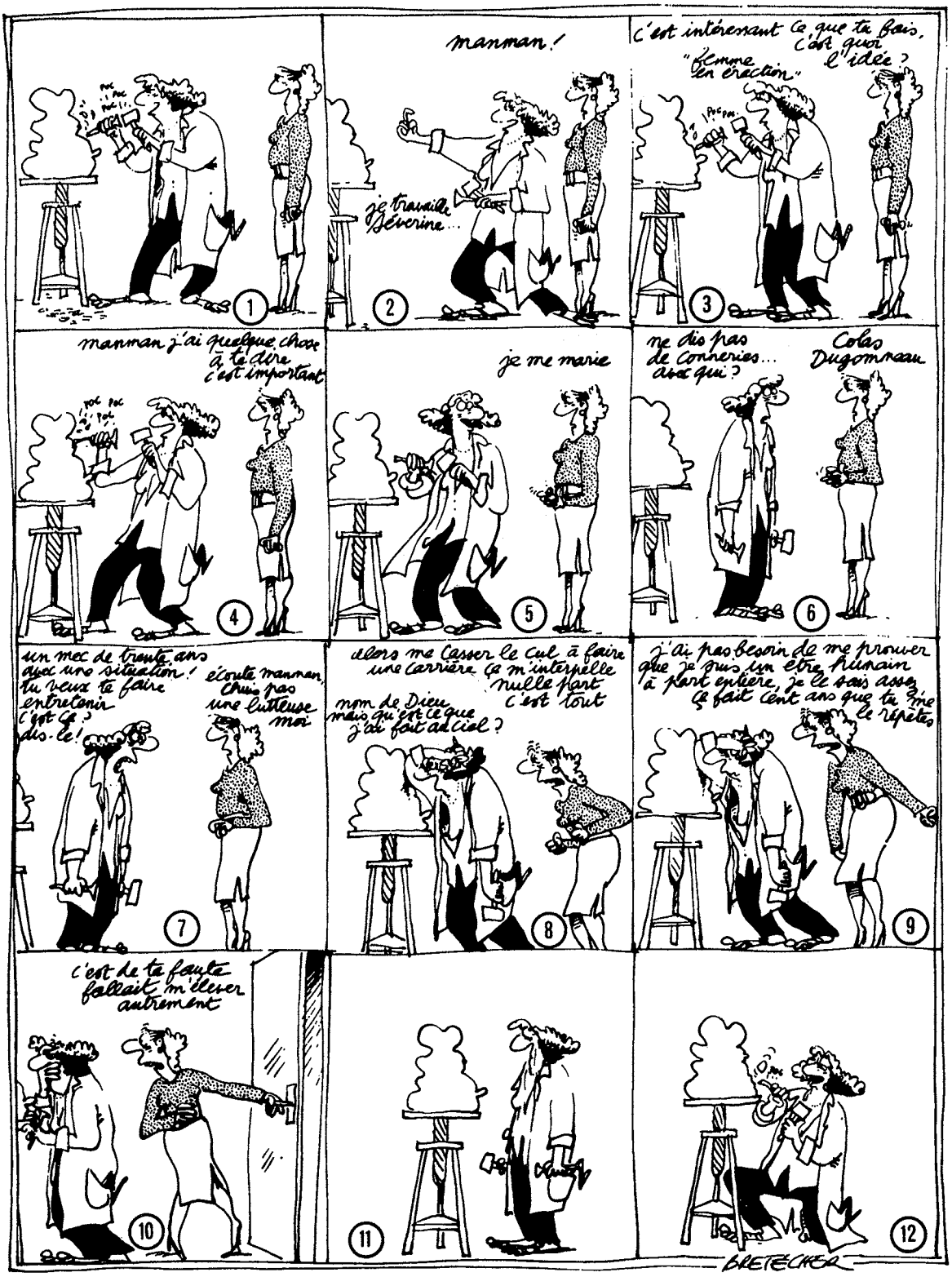
LE COMBAT D'UNE MÈRE
1
manman !
je travaille Séverine...
2
c'est intéressant ce que tu fais, c'est quoi l'idée ?
"femme en érection"
3
manman j'ai quelque chose à te dire c'est important
4
je me marie
5
ne dis pas de conneries... avec qui ?
Colas Dugommeau
6
un mec de trente ans avec une situation ! tu veux te faire entretenir c'est ça ? dis-le !
écoute manman, je suis pas une lutteuse moi
7
alors me casser le cul à faire une carrière ça m'interpelle nulle part c'est tout
mon dieu mais qu'est ce que j'ai fait au ciel ?
8
j'ai pas besoin de me prouver que je suis un être humain à part entière, je le sais assez, ça fait cent ans que tu me le répètes
9
c'est de ta faute fallait m'élever autrement
10
11
12
BRETECHER

RÉPONSES

1.

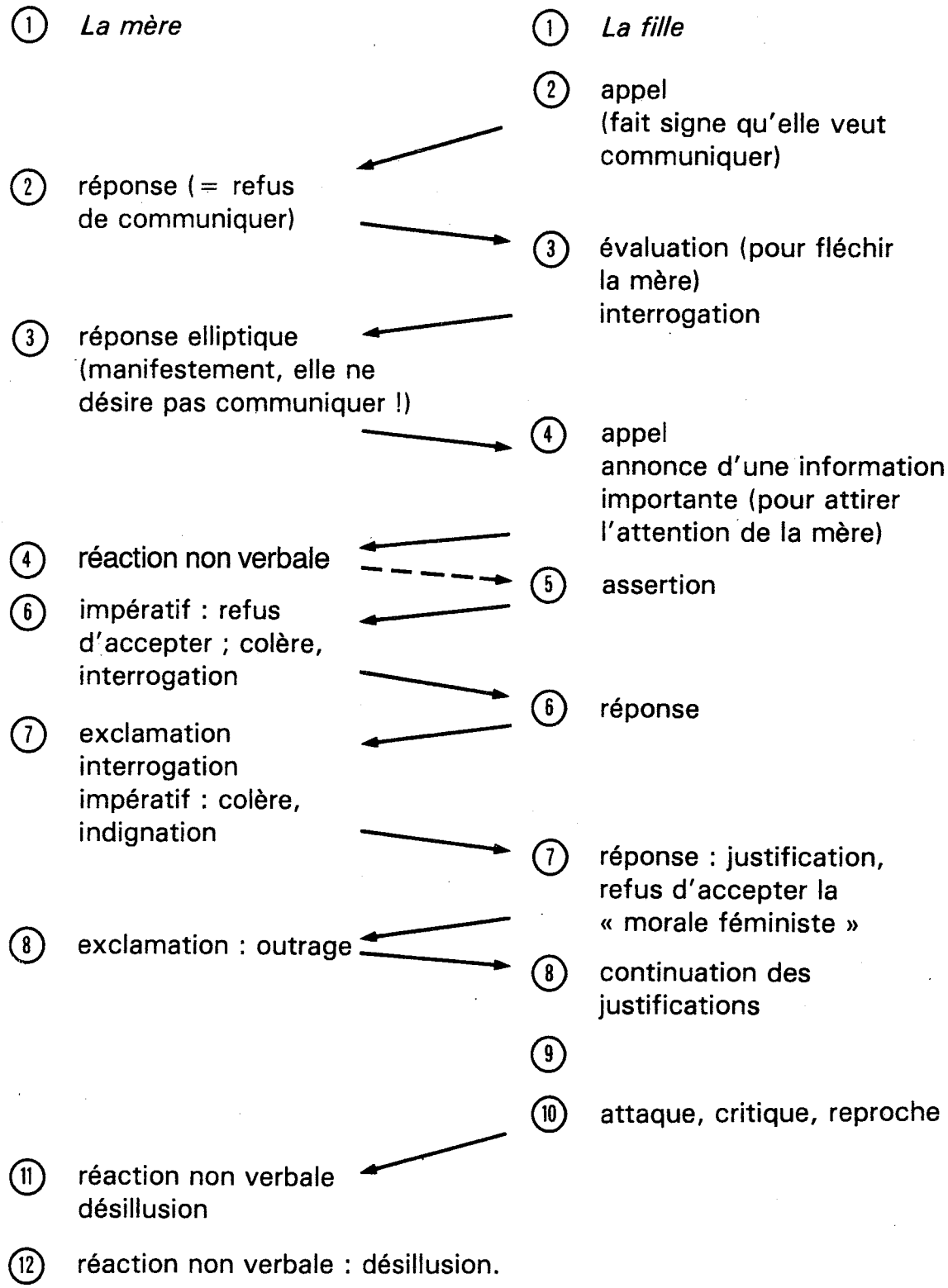
① *La mère*
① *La fille*
② appel
(fait signe qu'elle veut
communiquer)
② réponse (= refus
de communiquer)
③ évaluation (pour fléchir
la mère)
interrogation
③ réponse elliptique
(manifestement, elle ne
désire pas communiquer !)
④ appel
annonce d'une information
importante (pour attirer
l'attention de la mère)
④ réaction non verbale
⑤ assertion
⑥ impératif : refus
d'accepter ; colère,
interrogation
⑥ réponse
⑦ exclamation
interrogation
impératif : colère,
indignation
⑦ réponse : justification,
refus d'accepter la
« morale féministe »
⑧ exclamation : outrage
⑧ continuation des
justifications
⑨
⑩ attaque, critique, reproche
⑪ réaction non verbale
désillusion
⑫ réaction non verbale : désillusion.

2.

On trouve dans le dialogue, les *constructions elliptiques* suivantes qui s'interprètent ainsi :

(3) *femme en érection,* ellipse de « c'est » qui est donné à la fois par la question précédente —
c'est (quoi comme idée) —
et par la situation.

(6) *avec qui,* ellipse de « tu te maries », présent dans le renseignement précédent.

(6) *Colas Dugommeau,* ellipse de « je me marie avec ».

(7) *un mec de...* ellipse de « tu te maries avec » ou de « c'est ».

« Manman ! » (2) et « Nom de Dieu ! » (8) sont des fragments de phrase, le premier une apostrophe, le second une interjection.

Pour l'omission de « ne » dans « J'ai pas besoin... » (9) et de « il » dans « Fallait m'élever autrement » (10), il s'agit de constructions syntaxiques qui sont empruntées à la langue parlée.

3.

La révolte féministe (la statue : femme en érection) de la mère, première génération MLF (active, créatrice, agressive, bohème) s'écroule (est coupée à la racine, concrètement figure 12 !) devant le refus de la fille, deuxième génération, de se plier aux slogans *féministes*, et devant son désir de retourner aux stéréotypes *féminins* (vêtements, souliers) et à la soumission à l'homme (mariage).

3
Le niveau sémantique

3.1. Le mot
3.2. La phrase
3.3. Le texte

Étant donné que « sémantique » signifie « la relation du *signe* à ce qu'il désigne », il faudrait délimiter, pour pouvoir parler de niveau sémantique, ce que l'on entend par « signe ».

Pour notre but, qui est l'analyse stylistique de *textes,* nous concevons comme « signes » trois unités différentes :

— **le mot**
— **la phrase**
— **le texte,**

unités qui seront étudiées par la suite aux rubriques 3.1, 3.2 et 3.3.

3.1. Le mot

Comme un texte se compose de mots, il est évident que l'analyse du mot est indispensable pour l'analyse du texte ; nous étudierons le mot par deux biais, celui du **signe** et celui du **vocabulaire.**

3.1.1. Le signe

Dans cette section, nous mettons brièvement en place quelques notions qui sont fondamentales du signe et qui sont indispensables aussi bien pour l'analyse de texte, que pour la traduction de textes.

3.1.1.1. Le signe : signifiant, signifié et référent

Le signe se compose, de deux « faces », **le signifiant** et **le signifié.** Le signifiant est la manifestation perceptible (graphique, sonore) : pour « table » les sons [tabl] et les lettres t : a : b : l : e.

Le signifié est le concept auquel renvoie le signifiant : pour « table », c'est le concept de « objet formé d'une surface plane, horizontale, supportée par un ou plusieurs pieds ».

A ces deux faces du signe, il faudra ajouter **le référent** qui est l'objet réel dans le monde extérieur auquel renvoie le signe dès qu'il est employé dans un énoncé particulier. « Mets l'assiette sur la table » ; « table » = « cette table-là dans la salle à manger ».

Le signe se conçoit donc ainsi :

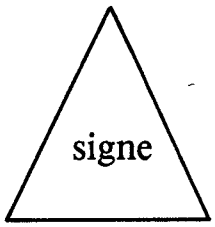

signifié
(concept)

signifiant
(manifestation sonore, graphique)

référent (élément du monde extérieur)

Les trois notions sont indispensables pour comprendre le fonctionnement d'un texte, étant donné qu'elles contribuent, chacune à sa manière, à la constitution textuelle ; les signifiés pourvoient par la répétition d'éléments de sens à la cohérence sémantique, les signifiants à la cohérence formelle par la répétition de formes et les référents à la cohérence référentielle.

En plus, la distinction en signifiant et signifié est nécessaire pour comprendre les phénomènes d'« *homonymie* », de « *polysémie* » et de *synonymie* (voir plus loin).

3.1.1.2. Traits sémantiques

Le signe n'est pas l'unité minimale de la signification ; il se compose, à son tour, de « traits sémantiques » appelés « sèmes ». Le signe « cheval », par exemple, contient les sèmes suivants : + animé, ÷ personne, + mammifère, + quadripède, + ongulé, etc.

3.1.1.3. Champs sémantiques

Si deux ou plusieurs signes ont des traits sémantiques en commun, on peut les grouper en « champs sémantiques », c'est-à-dire dans un domaine particulier de signification.

Comme « cheval » et « vache » ont les traits [+ animé], [+ mammifère], [÷ personne] en commun, ils appartiennent tous les deux au champ sémantique des « *animaux mammifères* », qui est le *concept superordonné* ou *générique* par rapport au concept *subordonné.*

Le fait que différents mots d'un texte puissent avoir des sèmes en commun, est extrêmement important pour la cohérence d'un texte. En effet, c'est ce

phénomène de « contiguïté sémantique » qui permet d'établir le « fil conducteur », les isotopies du texte.

3.1.1.4. Polysémie, homonymie et synonymie

Pour une étude sémantique, il convient de mentionner les notions de **polysémie,** d'**homonymie** et de **synonymie** qui jouent un rôle important pour la constitution de la signification d'un texte.

La **polysémie** est la propriété d'un *signe linguistique qui a plusieurs sens :*

Recette[1] = total des sommes d'argent reçues.

Recette[2] = procédé particulier pour réussir une opération domestique.

La polysémie est souvent exploitée dans la poésie et la publicité où l'auteur joue sur les différents sens des mots.

L'**homonymie** désigne le fait *que deux mots* (ou morphèmes) présentent une identité phonique ou graphique tout en ayant des sens complètement différents. Exemples : cent, sang, sans ; faire, fer ; non, nom ; aller, allez, allé.

Les phénomènes de polysémie et d'homonymie semblent, à première vue, présenter un grand danger pour le bon fonctionnement du langage : comment, en effet, déterminer le sens d'un mot ?

C'est l'emploi d'un mot dans un *contexte* spécifique qui nous permet d'en saisir le sens précis :

Allez le voir : impératif
Je suis allé le voir : le passé composé
Je ne peux aller le voir : infinitif

Le contexte sert ainsi à désambiguïser un mot.

La synonymie est le fait que des mots ou des expressions ont le même sens ou une signification voisine. La synonymie complète est très rare ; il s'agit dans la plupart des cas de *synonymie partielle,* où seul le sens dénoté de différents signes est équivalent, et non pas le sens connoté.

L'étude des mots synonymes d'un texte importe pour l'établissement de sa cohérence et de son degré de *variation stylistique.*

3.1.1.5. Dénotation, connotation

Jusqu'ici nous nous sommes concentrés sur la **dénotation** des mots, c'est-à-dire sur la simple désignation de l'objet auquel renvoie le signe. Or, un signe véhicule souvent toute une série de **connotations.** La dénotation étant la désignation neutre, objective, la connotation est tout ce qu'un mot peut évoquer et suggérer, clairement ou vaguement. Ce sont les éléments subjectifs et émotifs qui sont variables selon les contextes personnels et culturels.

Exemples : « nuit ».
— Dénotation : l'opposé de « jour », intervalle entre le coucher et le lever du soleil.
— Connotations :
• tristesse, deuil, mort pour certains
• joie, défoulement, loisirs — pour d'autres
• sommeil, plaisir — pour d'autres encore.

Tandis que la plupart des textes référentiels, informatifs (par exemple : des descriptions techniques, des traités scientifiques) sont caractérisés par des signes purement dénotatifs et univoques, les auteurs littéraires, les concepteurs-rédacteurs de publicité et les orateurs ont souvent recours à des expressions connotées.

C'est dans ces connotations que résident d'une part les multiples interprétations possibles, d'autre part, l'appel à l'expérience subjective du destinataire.

3.1.1.6. Sens littéral, sens figuré

Normalement un signe *A* est utilisé pour désigner son signifié habituel *a ;* c'est ce que l'on appelle le sens littéral ou le sens propre. Mais parfois un signe *A* est employé comme une *image* pour dénoter le signifié *b.* À ce moment là, il s'agit d'un *transfert de sens,* appelé sens figuré ou sens imagé. C'est là une figure rhétorique que nous traiterons plus loin, voir « **Métaphore** » (5.2).

3.1.1.7. Signe et contexte

Le signe se trouve rarement, sauf dans les dictionnaires, à l'état pur et isolé. Le plus souvent, le signe se trouve en contexte, et c'est ce contexte qui

confère un sens au signe. Par contexte, il faut comprendre à la fois « *contexte textuel* », c'est-à-dire le texte environnant, et *contexte situationnel,* c'est-à-dire la situation dans laquelle est produit le texte.

3.1.1.8. Signe et traduction

Pour la traduction, il importe d'observer ces différents phénomènes de sens ; en effet, pour traduire un texte, il s'agit de trouver des *équivalents de sens* entre la langue[1] et la langue[2], équivalents à la fois de dénotation et, si possible, de connotation, entre des unités qui sont souvent plus étendues que le mot-signe, tels que les syntagmes, les expressions idiomatiques ou métaphoriques. Par une traduction, il faudra réadapter le sens d'un texte à un nouveau contexte situationnel, celui des destinataires de la langue[2] qui se trouvent dans la culture[2].

3.1.2. Le vocabulaire

Le vocabulaire est le fonds de mots utilisé par un auteur pour composer un texte particulier. En général, l'on peut caractériser le vocabulaire d'un texte selon les couples suivants, dont certains se recoupent sans pour autant être totalement identiques.

3.1.2.1. Vocabulaire objectif et subjectif, impersonnel et personnel

Ces deux couples concernent la présence — ou l'absence — de l'émetteur dans le texte. En encodant un texte, l'encodeur peut viser un style objectif en choisissant un vocabulaire neutre, référentiel qui présente les phénomènes à l'état brut, sans que l'on perçoive la présence d'un auteur.

C'est là souvent le cas pour des textes émis par de grands organismes officiels et des institutions juridiques qui recherchent un style qui fasse autorité.

Un style objectif est souvent relié à un style impersonnel, qui est caractérisé par l'*absence de marques de personne.* La place du sujet est fréquemment occupée par des désignations de choses, de phénomènes et d'actions sans mention d'une personne, et les tournures impersonnelles (« il faut que »)

ainsi que les constructions indéfinies (« on doit ») prévalent contre les expressions personnelles (« je veux... »). Aussi l'emploi du *passif* avec omission de l'agent est-il fréquent pour le style objectif.

A un tel vocabulaire neutre et aux constructions impersonnelles, s'opposent un vocabulaire évaluatif, coloré, expressif, émotif et des expressions personnelles qui manifestent l'attitude adoptée par l'auteur vis-à-vis des faits narrés.

Objectivité et subjectivité, style impersonnel et style personnel dépendent de la fonction dominante du texte, le style objectif, impersonnel étant souvent lié à la fonction référentielle, et le style subjectif, personnel aux fonctions émotive et persuasive.

3.1.2.2. Vocabulaire abstrait ou concret, vague ou précis, général ou spécifique

Ces trois couples se ressemblent en ce qu'ils concernent le nombre et le caractère des traits sémantiques du signe et sa fréquence d'emploi.

Concret/abstrait

On appelle **noms concrets** la catégorie de noms qui réfèrent à des objets matériels et palpables du monde physique (table, chaise, bière), tandis que les **noms abstraits** dénotent des notions, des idées, des valeurs et des relations, telles que « paix », « liberté », « amour », « courage ».

C'est le thème, dont traite le texte, qui détermine si le vocabulaire sera abstrait ou concret : une description de la construction technique de Concorde serait probablement caractérisée par un vocabulaire concret, tandis qu'un exposé sur la coopération anglo-française pour la construction de Concorde, où seraient expliqués les bases du projet, les perspectives et les résultats de l'expérience, abonderait en mots abstraits.

Vague/précis

Les concepts de *vague* et de *précis* concernent le champ d'applications (l'extension) et le nombre de traits sémantiques, la compréhension (« l'intension ») du signe.

Un mot vague contient peu de traits sémantiques et surtout des traits d'un caractère général, ce qui revient à dire que *sa compréhension est restreinte ;* il dénote un ensemble large d'entités : *son extension est grande.*

Femme XXX

Chaque fois que l'on inclut de nouveaux éléments de sens dans une unité linguistique, *sa compréhension s'intensifie,* tandis que *l'extension se rétrécit :* le mot recouvre un ensemble plus restreint

Française

Le mot « Française » est plus précis que « femme », parce qu'il ajoute aux traits

+ mammifère
+ être pensant
+ sexe féminin

le trait

+ de nationalité française

La compréhension est donc plus dense, tandis que *l'extension est plus limitée.* L'énoncé :

> « Françaises, unissez-vous » vise un groupe destinataire *plus restreint* que :
> « Femmes, unissez-vous ».

Afin de déterminer si un texte est vague ou précis, il convient d'analyser les *syntagmes* plutôt que les mots isolés, parce que ceux-là peuvent ajouter à ceux-ci des précisions de sens, sous formes d'épithètes, d'appositions, de complément de noms, etc. : « liberté *de presse* » est plus précis que « liberté », « étudiant *en médecine* » plus précis que « étudiant ».

Le caractère vague ou précis du vocabulaire d'un texte dépend d'une part du thème (voir ci-dessus pour concret/abstrait), d'autre part de l'intention de l'émetteur : si celui-ci veut, par exemple, manipuler un grand public hétérogène et politiquement indécis, les mots « liberté », « droits de l'homme » et « participation » sont sans doute plus adéquats que « liberté *de réunion* », « droit *de grève* » et « participation *des ouvriers aux bénéfices de la société* » qui risquent d'effrayer bon nombre de gens.

L'étude du vocabulaire du point de vue de qualités telles que *vague/précis* permet de caractériser un texte en général : plus un texte est précis, plus son taux d'information sera élevé ; plus un texte est vague, plus il est flou et — parfois — démagogique.

Général/spécialisé

La distinction en vocabulaire *général* et vocabulaire *spécialisé* a trait à l'étendue d'application et à la fréquence d'emploi d'un mot.

Si un mot est utilisé fréquemment par un nombre élevé de gens dans des contextes différents, il est *d'un usage général* et commun.

Si, par contre, l'emploi d'un mot est limité à un domaine restreint de l'expérience et du savoir humain, ce mot possède un sens *technique* qui est spécifique pour le domaine de spécialisation en question : droit, économie, médecine, physique, électronique, etc.

Souvent, le sens du mot est, à l'origine, réservé aux spécialistes et inaccessible aux profanes ; mais il se peut que son sens « se généralise » progressivement, s'employant dans des contextes variés.

La spécificité du vocabulaire, c'est-à-dire son degré de « technicité », dépend évidemment du *sujet traité,* mais il est aussi déterminé par *le public* auquel l'auteur adresse son texte. Un traité scientifique destiné à des lecteurs spécialistes peut employer un vocabulaire d'une technicité plus élevée qu'une œuvre dont l'objectif est de banaliser et vulgariser le même sujet afin de le faire comprendre par un public de non-spécialistes.

Plus le vocabulaire est spécifique, plus le texte est d'un accès difficile et plus le groupe destinataire restreint, et inversement :

vocabulaire spécifique $\gtrless$ groupe destinataire

La détermination de la technicité du vocabulaire importe donc pour la caractérisation de la *lisibilité* du texte. Celle-ci se conçoit comme le rapport entre la spécificité du sujet traité, l'intention de l'auteur et les connaissances présupposées du destinataire.

Il reste à dire que — sans un outil statistique sûr pour déterminer la fréquence d'emploi d'un mot — la discussion sur le degré de technicité d'un mot, et par là d'un texte, prêtera souvent à des divergences d'opinions subjectives : qui connaissait déjà le mot ? sur la base de quelle expérience professionnelle ? etc.

EXERCICE 3 A

Étude sémantique de vocabulaire

QUESTIONS

1.

Décrivez les *facteurs communicatifs* et formulez une hypothèse concernant l'*influence* que ceux-ci auront exercée sur la *forme* du texte.

2.

Décrivez *le vocabulaire* en trouvant des exemples de :

a) expressions *concrètes* (à référents *matériels*)
expressions *abstraites* (à référents *immatériels*)
b) expressions précises (à *intension dense,* et extension restreinte)
expressions *vagues (*à *extension grande,* et intension restreinte)
c) expressions *spécifiques du domaine boursier*
d) expressions *employées au sens figuré*
e) synonymes

3.

Donnez une caractéristique *générale* des traits *sémantiques* du texte, et reliez ces données aux facteurs communicatifs décrits à la question 1.

« Le Matin », 18 mars 1980

ÉCONOMIE-FINANCES

Hausse du Dollar,
effondrement de l'or

L'escalade des taux d'intérêt provoque une chute libre du métal fin

Chute de l'or, hausse du Dollar. Quelques semaines à peine après avoir crevé tous les records, le métal précieux est en chute libre. Et la devise américaine fait preuve d'une fermeté qu'on ne lui connaissait plus.

L'or a dégringolé de 56 dollars hier à Londres dès l'ouverture du marché à la suite du plan anti-inflation américain rendu

public vendredi par le président Carter. Au cours des premières transactions, l'or s'est traité à 474 dollars l'once (31,1 g), soit le niveau le plus bas depuis le 21 décembre dernier. Depuis son record de hausse du 21 janvier, le métal fin a ainsi reperdu 386 dollars. Même dégringolade à Zurich où l'once a cédé à l'ouverture 45 dollars en début de séance, à 480 contre 525 à la clôture de vendredi.

Ce mouvement n'est d'ailleurs pas spécifique à ces deux places. A New York, par exemple, l'or a cédé 36 dollars à 490 dollars tandis qu'à Paris le kilo d'or était coté à 69 200 (contre 71 000, vendredi dernier) et le « nap » 650 F (contre 694 il y a une semaine). Parallèlement, en vertu d'un mouvement de balancier quasi immuable, le Dollar s'est redressé un peu partout. A Paris, par exemple, la devise américaine s'échangeait hier à 4,37 F contre 4,29 F vendredi (+ 2 %). Ce qui ne manque pas d'embarrasser les pouvoirs publics déjà inquiets du déficit croissant de nos échanges commerciaux. Il y a de quoi : quand le Dollar s'apprécie de 10 centimes par rapport au Franc, cela signifie un renchérissement de 3 milliards de francs de notre facture énergétique.

La raison de cette chute momentanée du métal fin ? Elle tient essentiellement à l'escalade des taux d'intérêt. Les opérateurs ou les spéculateurs qui ont acheté à terme en s'endettant très fortement sont quasiment étranglés par des taux de plus en plus élevés. Les voilà donc contraints de « solder leur position » pour honorer leurs échéances. Le relèvement des taux joue un rôle d'aimant sur les capitaux flottants naguère investis en or. Du coup, voilà l'or en chute libre. Ce qui ne manque pas de susciter de nouveaux commentaires sur son « vrai » prix, estimé désormais entre 600 et 650 dollars l'once... après avoir frôlé les 850 dollars. Ce recul est-il pour autant irréversible ? Probablement pas. Le groupe Louis-Dreyfus prévoit ainsi que l'or devrait se maintenir, au cours des prochaines semaines, à des niveaux proches de 700 dollars. D'abord parce que la progression, très sensible des dividendes des mine d'or devrait maintenir l'intérêt pour ce type d'investissement. Ensuite, parce que les tensions inflationnistes que l'on constate un peu partout dans le monde ne sont pas près de s'estomper.

Du coup, on devrait assister tôt ou tard à une « nouvelle impulsion » du métal jaune. J.-G.F.

RÉPONSES

1.

Une description des *facteurs communicatifs* et une hypothèse concernant l'*empreinte* que ceux-ci donneront au texte permet de mieux repérer et de mieux caractériser par la suite certaines *données sémantiques* du texte.

Situation : Mars 1980, gouvernement de droite
Canal : Le Matin, journal de gauche, relativement sérieux
Contexte : un article d'actualité, fortement ancré dans le présent (déictiques : hier, mercredi, janvier dernier)
Destinataire : Rubrique spéciale Économie-Finances, attire certains lecteurs intéressés par la matière, donc sélection au préalable de destinataires qui sont, sinon spécialisés, au moins initiés
Destinateur : marqué par des initiales, probablement peu présent
Référent : les mouvements des valeurs, déterminera le vocabulaire
Fonctions : informer (dates, chiffres)
expliquer (cela signifie, la raison de, les voilà donc, parce que)
prédire (le groupe L-D prévoit ainsi que...)

2.

Quelques exemples de : (la liste n'est pas exhaustive)

a) Expressions *concrètes* :

Zürich, New York, Londres, Paris, le groupe L-D, le président Carter, opérateurs, spéculateurs } noms propres

Expressions *abstraites* :
devise, ouverture, plan anti-inflation, niveau, mouvement, déficit, échanges commerciaux, pouvoirs publics, raison, échéance, capitaux, dividende, tension, impulsion, etc.

b) Expressions *précises*

hausse
effondrement
taux d'intérêt
devise américaine
474 dollars
l'or
31,1 g
10 centimes
3 milliards de francs
dividendes
vendredi
etc.

Expressions *vagues*

mouvement
nouvelle impulsion

c) Expressions *spécifiques* du domaine boursier :
hausse, l'once, le « nap », coter, acheter à terme, solder leur position, capitaux flottants, la devise américaine, etc.

d) Sens figuré :
hausse, effondrement, escalade, dégringolé, crever tous les records, la devise américaine fait preuve de..., l'once a cédé, un mouvement de balancier quasi immuable, le dollar s'est redressé, joue un rôle d'aimant, etc.

e) Synonymes :
le thème principal : chute, hausse, l'or, est désigné par des synonymes ou des périphrases variés :

chute	*hausse*	*or*
effondrement	escalade	le métal précieux
dégringolade	hausse	le métal fin
chute	relèvement	le métal jaune
recul		

3.

Le texte contient un nombre très élevé de termes *abstraits* et très peu de termes *concrets*, ce qui est à mettre directement en relation avec le *thème* du texte : les transactions à la bourse, qui constituent une *activité* purement *abstraite.*

Par contre, le vocabulaire est *précis*, puisqu'il désigne des faits spécifiques et bien délimités : la hausse du dollar et la chute de l'or. Il contient quelques expressions d'une certaine *technicité*, mais en général le texte est accessible et transparent même à un public de non-spécialistes.

Le texte est assez coloré et vivant, à cause des multiples expressions ayant un *sens figuré* (bien qu'il s'agisse, il est vrai, de métaphores rebattues du langage boursier) et à cause des variations par synonymes.

3.2. La phrase

Avec les notions-outils que nous avons données plus haut pour les unités-mots, il est possible de caractériser les unités plus larges que sont les phrases, conçues comme des suites syntaxiques délimitées par un point, deux points, le point d'interrogation ou le point d'exclamation.

Si les phrases révèlent une certaine répétition du vocabulaire qui remplit les mêmes fonctions syntaxiques, l'on peut considérer *ces répétitions* comme des *traits stylistiques* caractéristiques du texte.

3.2.1. Syntaxe et vocabulaire

Une phrase se compose de « membres », dits syntagmes tels que groupe nominal, groupe verbal et divers compléments (d'objet, de temps, de lieu, etc.)

Cette étape de l'analyse textuelle, qui combine syntaxe et sémantique, consiste à caractériser le vocabulaire qui occupe la place de ces divers membres. L'on peut examiner, par exemple, si la place du sujet est occupée par un mot à référence personnelle/impersonnelle, concrète/abstraite, etc.

Et pour les verbes, il convient de déterminer si ceux-ci sont des verbes copules, des verbes d'action, des verbes de déclaration, des verbes de sentiments, etc.

3.2.2. Vocabulaire et formes de représentation Style statique, style dynamique

Sur la base d'une telle étude de traits récurrents du vocabulaire des phrases, l'on peut caractériser la forme de représentation du texte (voir 3.2.3.)

L'*Information* est souvent dominée par des *Noms,* qui réfèrent à des objets ou phénomènes dans le monde réel ; la *Description* contient d'habitude beaucoup d'*Adjectifs* dont le rôle est de *décrire* un nom, c'est-à-dire d'exprimer une qualité ou un rapport propres à l'objet désigné par le nom.

Tandis que l'*Information* et la *Description* donnent souvent un style *statique,* la *Narration* est caractérisée par un nombre élevé de *verbes* d'*action* ou de *mouvement* qui donnent au texte un style *dynamique.*

3.2.3. L'analyse de la phrase en rôles

Sous une autre optique, l'on peut considérer une phrase comme la mise en scène d'un « drame », où le verbe instaure l'*action* et où les syntagmes

nominaux jouent certains *rôles*. Dans les phrases suivantes, les syntagmes nominaux jouent les rôles suivants par rapport au verbe :

à l'école	à trois heures	Pierre	a donné	une pomme	à Marie	pour la calmer
LIEU	TEMPS	AGENT	VERBE	OBJET	PATIENT	BUT

La pompe	est mue	par un moteur
OBJET	VERBE	INSTRUMENT

La liste ci-dessous énumère les rôles principaux que peuvent jouer dans une phrase les différents syntagmes nominaux par rapport au verbe :

Agent : être animé qui est l'instigateur conscient de l'action

Patient : être animé qui subit l'action

Objet : (abstrait ou concret) entité non-animée qui subit l'action

Instrument : l'objet dont se sert l'AGENT pour exécuter l'action

Source : la condition de l'action, son point de départ

But : l'objectif de l'action

Temps : le moment ou la durée de l'action

Lieu : le lieu ou la direction de l'action

Prédicat : rôle non dynamique, statique, de prédication

Les acteurs que met en scène la phrase à l'aide de son verbe, participent à l'action ainsi :

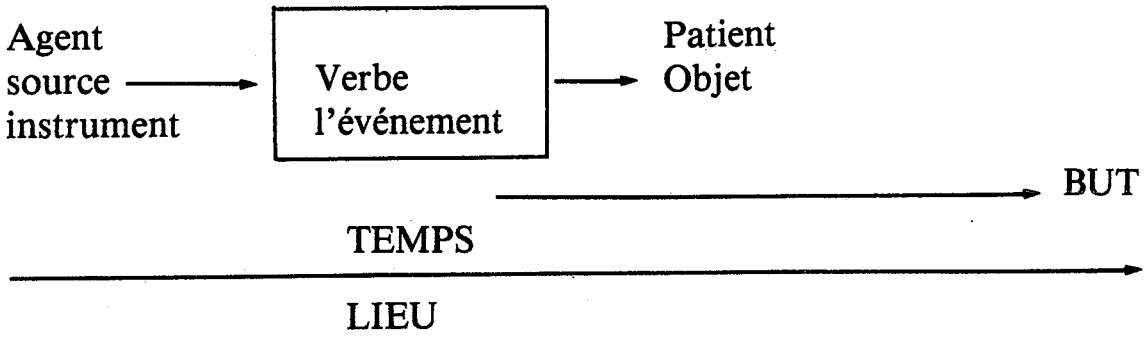

Si l'analyse en rôles des phrases successives d'un texte révèle une certaine répétition dans la distribution des rôles, cette cohérence sert à caractériser le texte : quel « drame » l'auteur veut-il nous présenter ? En d'autres termes, sur quelle sorte de relations entre quel type de référents l'auteur veut-il insister ?

Un texte narratif se caractériserait sans doute par une fréquence élevée des rôles AGENT, TEMPS et LIEU ; un texte technologique par les rôles INSTRUMENT et OBJET, et un texte législatif par le rôle SOURCE qui désignerait les conditions pour l'entrée en vigueur de la loi.

3.2.4. Relations entre phrases : ordonnance et connecteurs

Nous venons de voir que le sens d'un texte dépend des *mots* et des *relations* entre les mots telles qu'elles s'expriment par l'organisation syntaxique à l'intérieur des *phrases.*

Or, la signification d'un texte dépend en même temps des *relations* qu'il y a *entre les phrases,* relations qui se manifestent par l'ordre dans lequel se succèdent les phrases.

Cette ordonnance — suite, succession, enchaînement des phrases — détermine l'ordre même dans lequel le lecteur est obligé de lire les différents éléments de sens dont se constitue le texte. Ainsi l'ordonnance délimite les relations à établir de phrase à phrase.

Un texte peut, par exemple, présenter les événements dans un ordre *temporel* (chronologique, bonds-en-avant, retours en arrière), dans un ordre *logique* (de cause à effet), dans un raisonnement *argumentatif* avec prémisses et conclusion, dans un ordre *énumératif,* etc.

Parfois, les relations entre deux phrases successives — ou d'autres parties du texte — sont exprimées *explicitement* par des « connecteurs » qui sont des particules de liaison dont la fonction est de spécifier le mode de liaison. Ces connecteurs, qui comprennent à la fois des conjonctions, les adverbes dits « de phrases » et des expressions toutes faites peuvent se diviser de la manière suivante.

CONNECTEURS

1. Additif :
Et, de nouveau, encore, également, de plus, aussi, de même, or, voire

2. Énumératif :
D'abord — ensuite — enfin, finalement, premièrement-deuxièmement, a) b) c)
3. Transitif :
D'ailleurs, d'autre part, du reste, en outre
4. Explicatif :
Car, c'est que, c'est-à-dire, en d'autres termes, à savoir
5. Illustratif :
Par exemple, entre autres, notamment, en particulier, à savoir
6. Comparatif :
Ainsi, aussi, plus..., moins..., plutôt, ou mieux
7. Adversatif :
Or, mais, en revanche, au contraire, par contre, d'un côté — d'un autre côté
8. Concessif :
Toutefois, néanmoins, cependant
9. Causatif/consécutif/conclusif :
C'est pourquoi, donc, ainsi, en effet, aussi, en conséquence, alors
10. Résumatif :
Bref, en somme, enfin
11. Temporel :
D'abord, ensuite, puis, en même temps, plus tard, alors
12. Métatextuel :
Voir p., cf. p., comme il a été signalé plus haut

A l'aide de connecteurs, un auteur peut *expliquer* qu'il y a des relations — additive, adversative, causale, temporelle — entre le contenu de parties différentes du texte ; mais il faut noter aussi que l'auteur peut *postuler* un enchaînement entre des événements qui sont, *dans la réalité*, sans rapport.

L'ordonnance textuelle — explicitée ou non — ne correspond donc pas forcément à la réalité des choses. C'est là un phénomène qu'utilisent intentionnellement pas mal d'auteurs soucieux de (dé)former la réalité de leurs lecteurs : voir par exemple les propagandes politique, publicitaire et religieuse.

Tandis que les propagandes utilisent ainsi, de propos délibéré, la cohérence textuelle pour postuler un certain ordre et logique dans le monde environnant, les auteurs du Nouveau Roman et du Nouveau Théâtre (Nathalie Sarraute, Michel Butor, Robbe-Grillet, Pinget, Beckett, Ionesco, par exemple)

sont conscients de ce pouvoir mensonger et mystificateur du langage. C'est pourquoi ils renversent tout ordre langagier, communicatif et textuel dans le but de montrer l'incohérence, le manque de logique et la multiplicité de l'existence humaine.

(O. Ducrot et al. : *Les mots du discours,* Paris, 1980 ; L. Lundquist : *La Cohérence textuelle, Syntaxe, Sémantique, Pragmatique,* Copenhague. 1980
ARK 16. I, II : Tekstlinguistik : Teori, Analyser. L. Lundquist (éd.). (Copenhague, 1983).

EXERCICE 3 B

Structure sémantique, de la phrase au texte

QUESTIONS

1.

Déterminez le *type de texte.*

2.

Divisez les *phrases* (l. 1 à l. 12) en *membres de phrase primaires* et déterminez les *rôles* que jouent ces différents syntagmes.

Faites un inventaire en plaçant les syntagmes dans le schéma ci-joint.

3.

Déterminez la *structure sémantique* du texte en général en relevant les *rôles* qui sont les plus fréquents et mettez cette structure sémantique en rapport avec la *structure thématique.*

4.

Rendez compte, sur la base du schéma, de la *cohérence textuelle* et déterminez si le texte est narratif et dynamique, ou bien descriptif et statique.

Verbe	Phrase n°	Agent	Patient	Objet	Instrument	Source	But	Temps	Lieu	Prédicat
	1									
	2									
	3									
	4									
	5									
	6a									
	6b									
	7									
	8									
	9									
	10a									
	10b									
	11									
	12									

« Le Monde », 8.12.1977.

Union soviétique

Mort du maréchal Vassilevsky, ancien ministre des forces armées.

1) Le maréchal Alexandre Vassilevsky, qui fut ministre des forces armées de l'U.R.S.S. de mars 1949 à mars 1953 (date de la mort de Staline) est décédé lundi 5 décembre à Moscou. 2) Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.
3) Né en 1895 dans la famille d'un prêtre orthodoxe, Alexandre Vassilevsky combattit, à partir de 1915, dans les rangs de l'armée tsariste. 4) Après la révolution, il prit part à la lutte contre les Blancs à la tête d'un régiment d'infanterie de l'Armée rouge. 5) Il entra à l'état-major en 1937. 6 a) Dès le début de la guerre, il est chargé du contrôle des opérations militaires et, 6 b) en 1942, devient chef de l'état-major général et premier vice-ministre de la défense. 7) Il contribue alors à l'élaboration des plans de nombreuses batailles, dont celle de Moscou, de Stalingrad et de Koursk. 8) Durant l'automne 1944, Staline le chargea des opérations en Extrême-Orient.
9) Lorsque l'U.R.S.S. entra en guerre contre le Japon, le maréchal Vassilevsky commandait les armées soviétiques en Mandchourie et en Corée. 10 a) En 1949, il fut nommé ministre de la défense 10 b) et conserva ce poste jusqu'à la mort de Staline. 11) Il fut ensuite vice-ministre de la défense. 12) Il quitta le service actif en 1957. Ses Mémoires, publiés en 1973, rendaient hommage aux qualités militaires de Staline, mais accusaient l'ancien dictateur d'avoir été trop dur avec les officiers qui avaient subi des échecs.

RÉPONSES

1.

Le texte est une *nécrologie*, c'est-à-dire une notice biographique, parue dans « Le Monde » et consacrée à un maréchal soviétique. L'auteur n'a pas signé, on peut donc s'attendre à une nécrologie peu personnelle.

2.

Les syntagmes de phrase primaires se distribuent ainsi : (voir le tableau).

3.

Le schéma montre qu'il y a deux rôles qui dominent nettement :

Agent et *Temps*

et, à un moindre degré, *Lieu.*

Cette prédominance d'une structure sémantique : *Agent-Temps*, reflète fidèlement la *structure thématique* d'une nécrologie qui est de raconter *les actions* importantes du défunt (qui en devient l'AGENT), et les étapes décisives de sa *vie* (qui donnent les indications de TEMPS).

4.

L'enchaînement de phrase à phrase se fait tout d'abord par les répétitions de « il » qui sont *coréférentiels* parce qu'ils renvoient au même référent : le Maréchal V.

Ensuite, il y a une forte *cohérence temporelle* assurée par les multiples indications de temps, qui sont tantôt *absolues*, tantôt *relatives*, tantôt des *paraphrases* :

	Indications absolues	Paraphrases temporelles	Indications relatives
Ph. 1	le 5 mars (1977)		
Ph. 3	en 1895 à partir de 1915		
Ph. 4		après la révolution	
Ph. 5	en 1937		
Ph. 6		Dès le début de la guerre	
Ph. 7			alors
Ph. 8	Durant l'automne 1944		
Ph. 9		Lorsque l'U.R.S.S. entra en guerre contre le Japon	
Ph. 10	En 1949	jusqu'à la mort de Staline	
Ph. 11			ensuite
Ph. 12	en 1957		

Cette progression rapide dans le temps et les nombreuses activités du personnage principal font que le texte est narratif et dynamique.

Verbe	Phrase n°	Agent	Patient	Objet	Instrument	Source	But	Temps	Lieu	Prédicat
est décédé	1		Le Maréchal					lundi	à Moscou	
était	2	Il								agé de 82 ans
combattit	3	A.V.						à partir de 1915	dans les rangs...	
prit part	4	il		à la lutte				Après la révolution	à la tête	
entra	5	Il						en 1937	à l'état-major	
est chargé	6a		Il	du contrôle				Dès le début de la guerre		
devient	6b	(il)					chef			
contribue	7	il		à l'élaboration de				alors		
chargea	8	Staline	le	des opérations				durant l'automne	en E-O	
commandait	9	le m.V.	les armées soviétiques					Lorsque... le Japon	en Mandchuvie et en C.	
fut nommé	10a		Il				ministre	en 1949		
conserva	10b	(il)		ce poste				jusqu'à		
fut	11		il				vice-ministre	ensuite		
quitta	12	il		le service en chef				en 1957		

3.3. Le texte

La sémantique du texte, c'est-à-dire la signification globale du texte conçu comme macro-signe, s'étudie selon trois aspects :
— texte, **drame d'actants,**
— texte, **interprétations multiples,**
— texte, **acte de discours.**

Le troisième aspect : texte en tant qu'*acte* qui modifie les rapports entre émetteur, récepteur et monde a trait à la *pragmatique* et a été étudié à la rubrique 1.2.

Comme les deux premiers aspects concernent tout d'abord l'organisation interne de textes narratifs et la spécificité poétique de textes littéraires, nous n'en ferons que brièvement mention dans cette introduction qui vise avant tout l'analyse de textes non littéraires et non fictifs.

3.3.1. Texte narratif : drame d'actants

Un texte narratif constitue son univers propre dans lequel il y a des personnes qui participent à l'action. Bien que ces personnes jouent des rôles individuels et particuliers dans le drame, et qu'elles soient mues par des motifs personnels, l'on peut grouper les relations entre les personnes en **six rôles d'actants** qui permettent de caractériser la fonction des personnages dans l'action.

Ces six rôles, que nous avons empruntés au modèle actanciel de Greimas *(Sémantique structurale,* Paris, Larousse, 1966) se définissent ainsi :

Le **sujet** (le prince par exemple) est orienté par une force (amour) vers un **objet,** qui est le bien souhaité (la princesse).
Le **destinateur** est celui qui est à l'origine de ou de qui dépend l'action (le roi, père de la princesse), et
le **destinataire** représente celui qui aura le bien et profitera de l'action (le prince).

A l'action peuvent participer des **adjuvants** qui aident le héros dans l'obtention de son bien (la bonne fée) et des **opposants** qui essaient d'entraver les projets du héros (la fée méchante).

Les six fonctions s'illustrent ainsi :

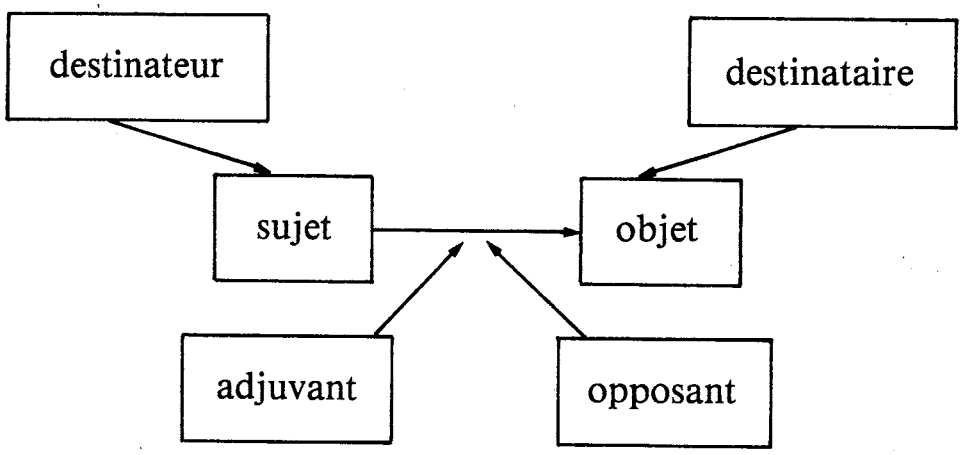

Ce modèle à été élaboré pour des textes de fiction, mais il nous semble également approprié pour dégager la structure fondamentale et la signification globale de textes non fictifs, pourvu que ceux-ci soient d'un caractère narratif ; c'est là le cas pour certains textes journalistiques de faits divers, où quelqu'un (a) fait quelque chose contre quelqu'un, avec l'aide de quelqu'un afin d'obtenir quelque chose. (L. Lundquist : Les modalités de l'énonciation : de l'analyse structurale vers une analyse pragmatique. CEBAL 4, Copenhague 1978).

3.3.2. **Texte poétique,** interprétations multiples

Aucun texte n'est univoque, au sens où il ne se prêterait qu'à une seule interprétation, commune à tout lecteur. Cependant, la plupart des textes non-littéraires — tels que les textes économiques et techniques — sont assez clairs par le fait qu'ils réfèrent directement à des objets et états de choses identifiables, qu'ils leur attribuent des qualités et propriétés vérifiables et par le fait qu'ils ordonnent références et prédications dans une syntaxe cohérente et logique. Ils sont donc quasi-univoques parce que la subjectivité du lecteur ne joue qu'un rôle mineur pour la compréhension du texte.

Les textes poétiques s'opposent à ces textes techniques par trois faits :

1) Ils suspendent la référence directe : le référent d'un poème est souvent vague et rarement explicitement désigné.

2) Ils mettent en jeu des prédications surprenantes, par une combinaison nouvelle et originale d'un objet et des propriétés. (C'est là l'effet propre à la métaphore.)

3) Ils rompent la syntaxe habituelle qui agence les mots de manière claire et logique, de sorte que la combinaison des éléments textuels devienne incertaine et floue.

Par la suspension de ces trois cohérences textuelles : référence, prédication et syntaxe (textuelle), le texte poétique s'ouvre à de multiples interprétations, régies par l'expérience subjective du lecteur qui est forcé d'y mettre « sa cohérence personnelle » :

— La cohérence directe suspendue l'oblige à établir, lui-même, une nouvelle référence (de quoi parle le poème ? de la nuit ou de la mort ?)
— La prédication inhabituelle l'oblige à réorganiser sa conception du monde (la nuit peut-elle venir à « pas de vent » ? Qu'est-ce que cela signifie ?)
— La syntaxe le contraint à combiner des éléments de la phrase et du texte qui flottent en l'air.

Or, tout en rompant les cohérences textuelles normales, le poème crée, par sa structuration interne, d'autres cohérences, à savoir par des combinaisons régulières, telles que

de *sons* (rimes, allitérations, assonances)
de *rythmes* (versification)
de *mots-clés* et *métaphores*

Ces nouvelles correspondances internes nous aident à nous orienter à l'intérieur du texte, et à établir de nouvelles cohérences, et par là, de nouvelles significations.

Il est évident que de tels textes poétiques (dont la spécificité poétique se répand d'ailleurs à tout texte littéraire) exigent une autre « lecture » que des textes non-littéraires : ils nous contraignent à *lire* autrement, mais c'est précisément par cette apparente contrainte qu'ils nous libèrent et nous permettent de *penser* autrement.

Les textes poétiques participent à l'expérience *esthétique* qui permet aux hommes, en bouleversant leur catégorisation figée de la réalité, de se transcender, d'apercevoir un monde virtuel et — par delà — de recréer une réalité autre.

(Lire, par exemple, Paul Ricœur, *La Métaphore vive,* Paris, 1975, Gallimard ;
Herbert Marcuse, *The aesthetic dimension,* London, 1978)

EXERCICE 3 C

Significations poétiques

QUESTIONS

1.

Divisez la première strophe en syntagmes et montrez des exemples d'une syntaxe floue et incohérente.

2.

Établissez, à l'intérieur du poème, d'*autres* sortes de *cohérence* (rythmique, sonore, métaphorique...) et évaluez les *significations* et/ou les effets *esthétiques* que vous y percevez.

Claude Roy : *La nuit* (« Nocturnes », Éditions Gallimard)

Elle est venue la nuit de plus loin que la nuit
à pas de vent de loup de fougère et de menthe
voleuse de parfum impure fausse nuit
fille aux cheveux d'écume issue de l'eau dormante

Après l'aube la nuit tisseuse de chansons
s'endort d'un songe lourd d'astres et de méduses
et les jambes mêlées aux fuseaux des saisons
veille sur le repos des étoiles confuses

Sa main laisse glisser les constellations
le sable fabuleux des mondes solitaires
la poussière de Dieu et de sa création
la semence de feu qui féconde les terres

Mais elle vient la nuit de plus loin que la nuit
à pas de vent de mer de feu de loup de piège
bergère sans troupeaux glaneuse sans épis
aveugle aux lèvres d'or qui marche sur la neige.

RÉPONSES

1.

Par l'analyse syntaxique, nous pouvons montrer d'une part que l'appartenance des syntagmes divers à la structure syntaxique est difficile à établir ; d'autre part que cette phrase montre, par rapport à une syntaxe « normale », de longues *expansions*, à cause des multiples adverbes et attributs.

Syntagmes	*Fonctions syntaxiques*
Elle	sujet
est venue	verbe
la nuit	*reprise du sujet* ou *adverbe de temps* ?
de plus loin que la nuit	adverbe de lieu
à pas de vent	adverbe de manière
de loup	"
de fougère	"
et de menthe	"
voleuse de parfum	attribut à « elle » et à « nuit »
impure fausse nuit	(si ce membre est une reprise du sujet)
fille aux cheveux d'écume	du sujet)
issue de l'eau dormante	attribut à « fille »

2.

Ce poème a un rythme très calme et harmonieux, qui est celui de l'*alexandrin*, lequel comporte 12 syllabes avec césure (pause) après la 6e syllabe accentuée :

Elle est venue la nuit // de plus loin que la nuit
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Cette impression mélodieuse est soulignée par les *rimes* de chaque strophe qui sont de la figure

A — chansons
B — méduses
A — saisons
B — confuses (strophe 2)

Ces *procédés rythmiques* et *sonores* assurent une *cohérence interne* qui compense l'incertitude de la cohérence syntaxique, tout en signalant de nouvelles cohérences à établir entre des éléments de sens qui occupent des places identiques dans l'ordonnance rythmique.

A ces places, on trouve p.ex. à la fois des répétitions et des variantes qui pourraient, éventuellement, nous aider à saisir des significations.

Le parallélisme entre les strophes 1 et 4 nous permet de rapprocher ces deux strophes, qui décrivent la venue de la *nuit*, et de les opposer aux strophes 2 et 3, qui décrivent les « actions » de la nuit après l'aube, c'est-à-dire pendant le *jour*.

D'autre part, ce même parallélisme permet de mieux saisir les *contrastes* de sens. D'abord, la conjonction « mais » qui oppose la (re)venue de la nuit aux lignes par lesquelles vient de se terminer la strophe 3 :

> la poussière de Dieu et de sa création
> la semence de feu qui féconde les terres.

Ensuite, il y aura à la fois identité et variation entre les éléments juxtaposés des deux vers 2 :

vers 2 : *strophe 1*	*strophe 4*
vent	vent
loup	loup
fougère	feu (allitération)
menthe	mer (allitération)
	piège

Par ce procédé le mot « piège » est mis en relief ; il reçoit un supplément de sens, « fausseté », lequel fait ressortir la signification de certaines métaphores :

> *voleuse* de parfum
> *impure, fausse* nuit
> bergère *sans* troupeaux
> glaneuse *sans* épis
> *aveugle* aux lèvres d'or

En effet, il y a dans ces descriptions de la nuit une constante sémantique de traîtrise, de mensonge, de non-présence, voire de sorcellerie... La nuit attire, tout en effrayant, elle s'oppose au jour, comme le vide au plein, comme la mort à la vie, mais en même temps elle *est* vie (« la semence de feu qui féconde les terres ») puisqu'elle prête à des activités rêveuses et fabuleuses — paradoxe que le poète, lui, essaie de contourner par sa création poétique.

4
Le niveau syntaxique

4.1. Syntaxe et texte
4.2. Syntaxe et outils d'analyse
4.3. Syntaxe et facteurs extra-textuels

Au niveau pragmatique, nous avons traité certains rapports existant entre le texte et « l'extra-texte », au niveau thématique la progression du thème et du rhème, et au niveau sémantique, les différents éléments de sens.

Au niveau syntaxique, il s'agit d'étudier comment les éléments significatifs sont ordonnés dans les limites de *la phrase*. Mais, puisque c'est *le texte* qui est l'objet de notre analyse ici, nous allons nous concentrer sur les faits syntaxiques qui concernent l'assemblage des éléments du texte.

Afin de dégager les traits syntaxiques qui sont importants pour une analyse de textes, il convient :

1) de mettre au clair les points où il existe des rapports étroits entre **syntaxe et texte,**
2) d'élaborer des **outils d'analyse** qui permettent de décrire et de caractériser la forme syntaxique d'un texte particulier,
3) de commenter les **facteurs extra-linguistiques** qui ont pu influencer le choix syntaxique.

4.1. Syntaxe et texte

La syntaxe, c'est-à-dire la combinaison des mots en phrases, importe pour la composition et le fonctionnement du texte sur six points :

— le point de vue,
— la cohérence,
— le degré d'information et de redondance,
— la lisibilité,
— la situation de l'énonciation,
— l'acte de discours.

4.1.1. Syntaxe et point de vue

Tout d'abord, l'on peut considérer l'ordonnance syntaxique des mots en phrase, comme un déroulement (chrono) logique avec un point de départ et un point d'arrivée.

L'emplacement d'un référent à la première place de la phrase représente, en le désignant comme thème, le bout par lequel l'acteur veut saisir et raconter le monde.

L'ordre suivant des mots signale les relations que l'auteur veut communiquer entre certains faits, tout comme l'ordre des mots indique la direction qu'il veut donner aux pensées du destinataire.

La linéarisation des mots en phrase se conçoit comme une mise en scène où l'auteur-metteur en scène choisit, selon son **point de vue,** les acteurs principaux qui occupent le devant de la scène, c'est-à-dire la place initiale de la phrase.

Le choix entre les deux phrases suivantes — dont la variante passive est traditionnellement considérée comme une transformation innocemment syntaxique de la forme active — reflète au fond des visions différentes du même événement raconté :

> Jeune voleur de voiture a été tué par la police. (Le Figaro)
> La police tue jeune voleur de voiture.

Dans l'exemple suivant, le choix entre deux termes d'opposition, ici les verbes *acheter/vendre,* permet de varier les constructions syntaxiques, tout en variant le point de vue : insister sur le rôle actif de certains acteurs, diminuer le rôle (coupable/innocent ?) d'autres acteurs :

> La France vend des armes à l'Afrique du Sud.
> L'Afrique du Sud achète des armes à la France.
> Des armes ont été achetées par l'Afrique du Sud à la France.
> Des armes ont été vendues par la France à l'Afrique du Sud.

L'exemple aura montré que choix sémantique et choix syntaxique dépendent étroitement de l'intention, choix pragmatique.

4.1.2. Syntaxe et cohérence

Nous avons vu que la cohérence textuelle est fonction de l'enchaînement thématique (chap. 2) ; l'organisation syntaxique peut faire ressortir cette cohérence thématique de différentes manières.

D'abord l'ordre des mots régulier :
Sujet - Verbe (- Compléments)

souligne la cohérence parce qu'il situe le thème en tête de la phrase et le rhème à la fin, tout en correspondant au processus psychologique de com-

préhension qui consiste à repérer d'abord le *sujet* dont on va parler, et ensuite d'attribuer à ce sujet certaines *prédications,* sous forme de qualités, de propriétés, de relations, d'actions, etc.

Une telle syntaxe régulière

Ph. 1 : S_1 – V (– Comp.)
Ph. 2 : S_1 – V (– Comp.)
Ph. 3 : S_1 – V (– Comp.)

où les Sujets sont coréférentiels (= réfèrent à la même entité dans le monde environnant) conférerait au texte une progression à thème constant, qui serait extrêmement facile à repérer :

Ph. 1 : Th_1 – Rh_1
Ph. 2 : Th_1 – Rh_2
Ph. 3 : Th_1 – Rh_3

Exemple

« J'ai une stature moyenne,/ je ne suis pas un athlète,/ j'ai fait beaucoup de sport,/ je suis relativement musclé,/ je n'ai pas les épaules très larges,/ mais, enfin, je passe pour un type qui aime les sports,/ en tout cas j'ai passé,/ j'en ai pratiqué beaucoup/... »

Aussi serait-ce un cas *idéalisé* et plutôt abstrait, parce que dans la plupart des textes concrètement réalisés, l'ordonnance syntaxique des membres de la phrase varie d'une phrase à l'autre, ce qui brouille la cohérence textuelle.

Ainsi les constructions suivantes troublent-elles le repérage du thème :

L'Antéposition de Compléments :
Ph. 1 : S_1 – V_2 – $Comp._1$
Ph. 2 : $Comp._2$ – $Comp._3$ – $Comp._4$ – S_1 – V_2

L'Inversion :
Ph. 1 : S_1 – V_1
Ph. 2 : V_2 – S_1

Le changement de l'Identité du Sujet :
Ph. 1 : S_1 – V_1
Ph. 2 : S_2 – V_2
Ph. 3 : S_3 – V_2

La langue nous offre certains moyens pour indiquer la cohérence coréférentielle, tels que les pronoms personnels et les articles définis et démonstratifs :

A) *Picasso* a quitté Paris. *Il* a rejoint sa femme sur la Côte d'Azur.
B) *Picasso* a quitté Paris. *Le* peintre a rejoint sa femme sur la Côte d'Azur.

S'il y a variation lexicale comme dans l'exemple B (Picasso → le peintre), l'établissement de la cohérence exige un certain *savoir* lexical et encyclopédique de la part du destinataire pour qu'il soit en mesure d'identifier «Picasso » et « le peintre ».

Autre moyen d'assurer la cohérence textuelle, les *connecteurs*. Sous ce nom, nous avons regroupé (voir 3.2.4.) les conjonctions, les adverbes de phrases et des locutions toutes faites qui indiquent la relation logique qu'il faut établir entre deux phrases ou deux parties du texte.

4.1.3. Syntaxe et degré d'information et de redondance

Une phrase contient, dans sa forme *la plus simplifiée,* trois informations ; soit la phrase

la pomme est rouge
1. 3. 2.

qui contient

1. le référent : la pomme
2. l'attribut : rouge
3. la relation : être

Or, différentes variations syntaxiques permettent de condenser, dans une phrase, un taux très élevé d'informations. Prenons la phrase :

L'achat de la maison par M. Dupont, P.-D.-G. des usines Renault, s'est effectué hier.

Cette phrase contient plusieurs informations, manifestées par des constructions syntaxiques diverses que nous allons noter à gauche (texte A), et que nous allons décomposer à droite et récrire (« texte » B) par des proposi-

tions *simples,* afin de montrer comment le même contenu se présente en des « textes » à syntaxe totalement différente.

Texte A	*Texte B*
L'achat de la maison nominalisation — complément de génitif	Il existe une maison. La maison a été achetée.
par M. Dupont agent	Il existe un M. Dupont Il a acheté la maison.
PDG des usines Renault apposition + complément de génitif + nom propre	M. Dupont est PDG. Il y a des usines. Ces usines s'appellent Renault. Elles ont un PDG. Ce PDG est M. Dupont.
(l'achat) s'est effectué verbe	Quelqu'un a acheté quelque chose.
hier adverbe, déictique.	L'action a eu lieu la veille du jour de l'énonciation de cette phrase.

La décomposition d'une phrase complexe en propositions simples (ici 11 propositions simples) illustre que l'encodeur a plusieurs possibilités syntaxiques à sa disposition. S'il choisit le texte A plutôt que le « texte » B, il le fait — consciemment ou inconsciemment — en fonction des connaissances que posséderait le destinaire sur la matière traitée : plus celui-ci est versé dans la matière, plus l'encodeur peut se permettre de réductions, de transformations et d'expansions de la syntaxe simple (voir 4.2.).

Si, par contre, un auteur veut initier le lecteur à un nouveau domaine totalement inconnu, il s'efforcera d'une part de couler les nouveaux concepts et relations dans une syntaxe régulière et simple, d'autre part de contrebalancer la somme d'informations par une certaine *redondance.*

Par ce mot, on entend la représentation ou la répétition d'une information déjà donnée sous une autre forme ; la redondance sert à compenser une perte éventuelle d'information par un surplus d'information.

Un texte contient à la fois du *donné* et du *nouveau.* La syntaxe permet à l'encodeur d'ajuster l'équilibre entre donné et nouveau en fonction du savoir du destinataire ; si un texte est trop redondant, il ne saura retenir l'attention du lecteur ; si, par contre, le texte est trop informatif, le lecteur risque de s'y perdre.

4.1.4. Syntaxe et lisibilité

Nous venons de voir que la compréhension d'un texte, sa lisibilité, est étroitement liée aux notions de cohérence et de degré d'information, et que la syntaxe peut clarifier, ou bien brouiller la cohérence, qu'elle peut condenser ou bien espacer les informations données.

Bien que la lisibilité d'un texte dépende en fin de compte des lecteurs et de leur savoir lexical et encyclopédique, et qu'elle soit ainsi individuelle et subjective, nous allons présenter une méthode « objective » pour mesurer la lisibilité d'un texte.

Cette méthode, élaborée par les linguistes suédois à des fins pédagogiques, a été présentée sous le nom de LIX. Elle consiste à
a) compter les mots
b) compter les phrases
c) compter les mots qui ont plus de 6 lettres, et
d) à faire le calcul :

$$\frac{\text{nombre de mots}}{\text{nombre de phrases}} + \frac{\text{nombre de mots de plus de 6 lettres} \times 100}{\text{nombre de mots}}$$

Cette méthode doit être utilisée avec certaines réserves, car la longueur des phrases et des mots ne saurait seule rendre compte de la lisibilité d'un texte. Il faudra y ajouter des facteurs tels que le degré d'abstraction et de spécificité technique du vocabulaire. Plus le vocabulaire est *abstrait* et *spécifique,* plus limité est le nombre de lecteurs qui accèdent facilement au texte.

Pour la lisibilité importent également des facteurs tels que la *cohérence thématique, le taux d'information* et le degré de *subordination.* La cohérence thématique se saisit plus aisément dans des phrases brèves, donc à LIX faible, qui se succèdent rapidement ; des phrases longues, dans lesquelles les informations se mutiplient par des rajouts subordonnés, contiendraient à

la fois un LIX élevé et trop de rhèmes qui brouilleraient le repérage du thème.

4.1.5. Syntaxe et énonciation

Tout texte est le produit d'un acte d'énonciation qui s'inscrit dans le texte par certaines marques syntaxiques. L'acte d'énonciation comprend l'énonciateur, les destinataires, l'espace et le temps, facteurs environnant le texte qui peuvent faire trace dans le texte par les *déictiques.*

Ces déictiques, c'est-à-dire références syntaxiques à la situation dans laquelle a été produit l'énoncé, comprennent :

— les références aux *interlocuteurs :* *pronoms, 1re et 2e personnes :*
je — tu
nous — vous

— les références au *moment :* adverbes, temps et aspect du verbe :
je le *vois maintenant*
je l'*ai vu hier*
je le verr*ai demain*

— les références à *l'espace :* des articles et pronoms démonstratifs :
cet homme-ci
ici
là-bas

Les déictiques n'ont pas de sens virtuel en et par eux-mêmes proprement dit ; ils actualisent des référents qui sont identifiés ou identifiables par le texte environnant, ou par la situation de l'énonciation.

4.1.6. Syntaxe et acte de discours

Une langue dispose de certains moyens syntaxiques pour indiquer l'acte de discours que constitue l'énoncé (2.2.3.1.).

Premièrement la forme des phrases peut signaler l'acte de discours sans pourtant s'y confondre nécessairement.

Comme nous l'avons dit, les propositions se présentent sous quatre formes différentes :

— la forme *assertive :*

le destinateur porte à la connaissance du destinataire certains faits ou relations de choses.

— la forme *interrogative :*

le destinateur manifeste ses doutes, ignorance et incertitudes concernant un sujet précis à propos duquel il demande une information.

— la forme *exclamative :*

phrase ou interjection qui exprime une émotion vive ou un jugement affectif.

— la forme *impérative :*

l'émetteur tend à imposer au destinataire un comportement déterminé.

Pour l'analyse textuelle il importe de voir si le texte est dominé par une forme particulière de phrases, et de déterminer l'acte de discours que véhiculent les différentes phrases.

S'il n'y a pas corrélation entre forme et acte, on parle d'*acte indirect :* la phrase « Pourrais-tu fermer la porte ? » constitue *un ordre* bien qu'elle se présente sous la *forme d'une interrogation.*

(Pour les déictiques, voir E. Benveniste, *L'appareil formel de l'énonciation,* in « Langages » 17, Paris, 1970, Larousse, repris dans *Problèmes de Linguistique générale,* 2, Tel-Gallimard, 1974, p. 79.
Voir aussi Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage,* A. Colin, Paris, 1980.
Pour les actes de discours indirects, voir Searle, « Indirect Speech Acts » in Cole and Morgan, *Syntax and semantics : Speech Acts,* N.Y., 1975.)

EXERCICE 4 A

Syntaxe, cohérence thématique et structure informative

QUESTIONS

1.

Divisez les phrases 1 à 9 en *membres principaux*, et distribuez ces syntagmes dans un « schéma syntaxique » :

	Complément	Sujet	Verbe	Complément	Complément
Ph. 1					
Ph. 2					
etc					

2.

Caractérisez, à partir de ce schéma, la manière syntaxique dont est assurée la *cohérence thématique.*

3.

Commentez les informations qu'apporte le texte au thème principal, et mettez cette *structure informative* en rapport avec la (les) fonction(s) prédominante(s) du texte.

Camille Bauer (éd.) : *Panorama de la France moderne.* New York, 1968, p. 39-40. « La France » (Extrait d'un manuel de géographie utilisé dans les lycées français.)

« La France occupe une position remarquable au cœur de l'Europe Occidentale. L'harmonie de ses formes, la variété de son sol et l'heureuse disposition de ses reliefs, tout dans la nature la prédisposait à devenir le pays de la mesure.

LA SITUATION DE LA FRANCE

1) I. — Sur le globe, elle apparaît comme un pays équilibré et d'importance moyenne.

2) Elle est au cœur de l'hémisphère continental. 3) Elle s'avance, en longitude, dans l'Océan Atlantique, à la pointe

occidentale de l'Europe. 4) Travesée en latitude par le 45e parallèle, elle se situe à égale distance des chaleurs équatoriales et des glaces polaires. 5) Elle appartient à la zone Nord, celle où l'activité humaine se déploie le plus aisément.

6) Elle se classe honorablement parmi les grandes puissances ; 7) en superficie (551 000 km²), elle vient au 42e rang dans le monde, mais au second en Europe, après la Russie ; 8) sa population, 47,5 millions d'habitants, inférieure à celle de la Russie, de l'Allemangne, de la Grande Bretagne et de l'Italie, est une des plus évoluées du globe ; 9) son économie, dont les grandes productions s'échelonnent du 1er au 6e rang mondial, réalise un remarquable équilibre entre les activités agricoles et industrielles.

II. — En Europe, elle occupe une situation privilégiée.

Par ses limites, presque toutes naturelles, elle est un pays de contact entre la Terre et l'Océan. Ses frontières maritimes s'allongent sur 3 200 kilomètres, le long de la Mer du Nord, de la Manche, de l'Océan Atlantique et la Méditerranée. Ses frontières terrestres (2 100 km) s'appuient sur des obstacles naturels : Rhin, Jura, Alpes et Pyrénées. Seule la frontière Nord-Est, entre la Mer du Nord et le Rhin, route traditionnelle des invasions, demeure conventionnelle et fragile. La France est ainsi sollicitée par une double vocation, continentale et maritime ; elle a toujours hésité entre l'une et l'autre.

RÉPONSES

1.

Les syntagmes principaux se distribuent dans le schéma syntaxique, ainsi :

Compl.	Sujet	Verbe	Compl.	Compl.
Ph. 1. Sur le globe (lieu)	elle	apparaît	comme un pays (attibut)	
Ph. 2.	Elle	est	au cœur (lieu)	
Ph. 3.	Elle	s'avance	en longitude (lieu) dans l'Océan (lieu) à la pointe (lieu)	

Compl.	Sujet	Verbe	Compl.	Compl.
Ph. 4. Traversée (attribut)	elle	se situe	à égale distance... (lieu)	
Ph. 5.	Elle	appartient	à la zone... (lieu)	
Ph. 6.	Elle	se classe	honorablement (manière)	parmi (lieu)
Ph. 7. En superficie (lieu)	elle	vient	au 42e rang (lieu)	
Ph. 8.	Sa population (+ apposition)	est	une des plus évoluées (attribut)	
Ph. 9.	Son économie	réalise	un remarquable équilibre (objet)	

2.

Dans ce texte, il est extrêmement facile de saisir la cohérence thématique, parce que le thème principal « La France » occupe, sous la forme du *pronom* « elle », la place *sujet* de chaque phrase.

En outre, l'ordre des mots dans les phrases est régulier, et presque rythmique, avec des syntagmes verbaux *courts* et des compléments assez *longs*.

« La France » est partout le *point de départ* sur lequel sont apportées certaines informations.

3.

Tout comme dans la structure thématique, l'on constate dans la *structure informative* une cohérence très marquée, étant donné que presque tous les compléments sont des compléments de *lieu.* (cf. rôles 3.2.3)

Cette structure : *thème constant* et sa *localisation*, est évidemment typique d'un manuel de *géographie* ; mais à cette structure informative et innocente vient s'ajouter une légère manipulation, par le rythme incantatoire et par le fait que « la France » est *personnalisée,* d'abord par la répétition de « elle », ensuite par des verbes :

elle s'avance
elle se classe honorablement
elle réalise

Donc, ce manuel de géographie, traitant de la France à un public de jeunes Français, n'est pas purement informatif et innocent, il exprime, de façon légèrement manipulatrice, un point de vue particulier sur le pays.

4.2. Syntaxe et outils d'analyse

Afin de pouvoir caractériser le choix qu'a fait un encodeur entre plusieurs possibilités syntaxiques, il est pratique de partir d'une **phrase-noyau** qui se conçoit comme la forme syntaxique « neutre ». Si un texte contient de considérables variations syntaxiques, reprises et répétées, par rapport à cette forme neutre, celles-ci sont à considérer comme des *traits caractéristiques* qu'il faudra mettre en relation avec les facteurs extra-textuels.

4.2.1. Phrase-noyau

Une phrase-noyau contient les membres élémentaires :
Sujet — Verbe
et éventuellement des compléments :
Sujet — Verbe — Compléments d'objet,
d'attribut,
circonstanciels.

Pierre parle	S — V
Pierre parle de ses projets	S — V — Comp.
Pierre parle toujours de ses projets devant tout le monde	S — V — Comp. — Comp. — Comp.

Une telle phrase-noyau peut subir certaines modifications, à savoir :
Expansion,
Réduction,
et Transformation.

4.2.2. Expansion de la phrase-noyau

L'expansion de la phrase peut se faire, soit pas l'*adjonction* de nouveaux

membres élémentaires comme l'a illustré l'exemple cité ci-dessus, soit par la *coordination* de membres :

Les hommes et *les femmes* sont mortels. S + S - V
Les hommes *désirent* et *réclament* la paix. S - V + V

soit pas la *subordination* d'éléments

Les affameurs, *qui ruinent le pays,* gagnent de l'argent.
S — (S — V — C) — V — Comp.

Parfois la coordination est exploitée pour obtenir un certain effet de rythme et d'insistance ; dans ce cas, la coordination à deux termes reçoit le nom de *construction binaire,* celle à trois termes le nom de *construction ternaire,* et les coordinations à plus de quatre termes sont des énumérations.

Le slogan électoral suivant contient des coordinations à des niveaux différents. Rendez-en compte !

Pour votre emploi,
votre vie,
pour l'Europe des travailleurs
et de la paix
POUR LA FRANCE
VOTEZ
COMMUNISTE

4.2.3. Réduction de la phrase-noyau

La phrase-noyau, c'est-à-dire la combinaison syntaxique
S — V — (C)
peut être *réduite ;* une réduction de la phrase donne une *phrase elliptique :*

1) Moi !
2) Pierre ?
3) Ce soir ?
4) Il boit. Du vin. Chaque matin.

Dans les exemples 1, 2 et 3, l'interprétation des phrases réduites dépend du *contexte* dans lequel elles ont été prononcées, par exemple :

1) (Qui l'a fait ?) — *Moi !* (Je l'ai fait)
2) Pierre ? (Il s'est marié ?)
3) (Tu veux venir ?) *Ce soir ?*

Dans l'exemple 4, discours continu, où il s'agit d'adjonction de membres de phrase, l'interprétation dépend du *co-texte* environnant ; ces propositions se conçoivent comme des phrases *adjonctives* plutôt que comme des phrases réduites.

A l'intérieur de la phrase, certains syntagmes peuvent se concevoir comme des réductions de propositions :

Sujet + épithète :
Des *livres magnifiques* ⇒ des livres *qui sont magnifiques*

Attribut indirect :
Déchirant, impérieux, pleur et soupir à la fois, le cri a réveillé toute la maisonnée. ⇒ le cri *était* déchirant, impérieux, pleur et soupir... et il a réveillé

Apposition :
M. Dupont, PDG, a acheté la maison. ⇒ M. Dupont, *qui est PDG,* ...

Construction absolue :
Le chat parti, les souris dansent ⇒ Quand le chat est parti, ...

Objet + infinitif :
Je *le vois venir.* ⇒ *Il vient,* je le vois.

Prenons la phrase (authentique, du MATIN) :

> Les travailleurs étrangers, exposés à un harcèlement administratif que les avocats ont fréquemment à connaître, et à d'humiliants contrôles dans les lieux et transports publics, se résignent à vivre dans une atmosphère de suspicion policière.

Elle se conçoit comme une *expansion* de la phrase-noyau :

> Les travailleurs se résignent (à vivre...)
> Sujet Verbe (Comp.)

de la manière suivante :

Phrase-noyau	**Expansion. Ajout d'informations**
Les travailleurs	
Sujet	étrangers (épithète)
	exposés (apposition)
	à un harcèlement (comp. d'adv. : 1)
	administratif (épithète)
	que les avocats... (épithète = relative)
	et à des contrôles (comp. d'adv. : 2, coordonné à 1)
	humiliants (épithète)
	dans les lieux et transports (adv.)
	publics (épithète)
se résignent	
Verbe	
à vivre	
Complément	dans une atmosphère (adv.)
	de suspicion (comp. de nom)
	policière (épithète)

Une telle syntaxe complexe et qui condense beaucoup d'informations, est fréquente dans la langue écrite où l'encodeur a eu le temps de réfléchir à la rédaction, et où le décodeur a la possibilité de relire, et au rythme qui lui convient, les passages difficiles.

Par contre, la langue parlée, dont la production se fait spontanément, se caractérise par une syntaxe relativement simple, par des coordinations plutôt que par des subordinations, et par des adjonctions sous forme elliptique.

4.2.4. Transformations de la phrase-noyau

La phrase peut subir certaines modifications dont nous ne traiterons ici que celles qui importent pour la composition et la signification du texte pris en général.

La thématisation ou la focalisation.

On peut souligner la mise en position thématique d'un mot par les constructions suivantes :

c'est... qui C'est Pierre qui l'a fait
ce qui... c'est Ce que je voulais, c'était aller à Paris.

L'extraposition.

La mise en relief peut s'effectuer par la *dislocatoin* d'un membre qui est posé *à l'extérieur* de la proposition (avant ou après) et repris *à l'intérieur* de celle-ci par un pronon.

L'école, on n'y pense jamais.

Le passif.

On présente l'objet de la forme active comme le sujet grammatical de la forme passive :

Marie embrasse Léon.
Léon est embrassé (par Marie).

La transformation passive est directement liée au problème de la cohérence textuelle ; elle place *l'objet direct* en position initiale en en faisant le thème. L'agent est ou bien situé à la fin comme rhème, ou bien effacé.

La négation.

Au lieu d'affirmer un état de choses, le destinateur présente l'état opposé, par exemple dans le but de réfuter cet état de choses.

La nominalisation.

Permet de changer une phrase en un syntagme nominal.

1) Ceci a été retardé.
2) Les ouvriers construisent le pont. ⇒ La *construction du pont* par les ouvriers a été retardée.

Un texte où dominent les syntagmes nominalisés revêt souvent un caractère condensé, statique et inanimé parce que les aspects de temps, de mode et de personne du verbe ont été effacés.

L'ordre des mots habituel : S — V — Comp. peut être transformé, par exemple par

L'antéposition d'éléments :

Adv. — Adv. — S — V — O :

Tous les jours, à cinq heures, il prenait son café.

Ou par

L'inversion du sujet et du verbe :

C — V — S : Au bout de l'allée brillait une lumière.

De même, la construction syntaxique peut être coupée d'**insertions** et de **parenthèses** qui ralentissent et compliquent la lecture.

La phrase suivante contient des exemples d'antépositions, d'inversions et d'insertions. Trouvez et expliquez ces exemples !

> A l'heure même où l'exemple négatif qu'offre l'Union soviétique dans le domaine des libertés soulève l'émotion et la consternation du monde, il y a lieu de réfléchir profondément aux conséquences — jusqu'alors réservées aux seuls pays totalitaires — qu'auraient, en France même, les textes en préparation et à l'outrage qu'ils porteraient à la notion sacrée des droits de l'homme.

4.3. Syntaxe et facteurs extra-textuels

A l'aide des concepts proposés ci-dessus, l'on peut caractériser la syntaxe d'un texte en déterminant si un phénomène syntaxique particulier y est fréquent ; cependant le problème reste de savoir *pourquoi* l'encodeur a choisi de couler les mots dans cette forme syntaxique particulière plutôt que dans une autre.

L'explication des choix syntaxiques se trouve d'une part dans des relations *internes* au texte, par exemple la cohérence et la lisibilité, qui peuvent dicter certaines transformations syntaxiques telles que le passif et la thématisation.

D'autre part il faut chercher les motifs de l'encodage syntaxique dans des facteurs *externes* au texte. Nous ferons brièvement mention de quelques-uns, tout en concluant qu'une analyse *syntaxique* d'un texte n'est en fin de compte, intéressante que si elle s'articule sur ces *facteurs extra-textuels.*

L'intention : (se) faire comprendre par une syntaxe simple ou bien (se) faire impression par une syntaxe recherchée et variée.

La mode : « faire » intellectuel de gauche en adoptant certains traits de la syntaxe populaire.

Le type de texte : la syntaxe dense du style journalistique.

Le style individuel : syntaxe sèche ou syntaxe fleurie.

Le code : la syntaxe à subordinations de la langue écrite ou la syntaxe à coordinations de la langue parlée.

Le canal : le style télégraphique à syntaxe elliptique.

Le destinataire : syntaxe aérée et simple dans les manuels scolaires pour enfants.

Norme et sphère sociale : les constructions stéréotypées de certains écrits administratifs et officiels.

En conclusion nous tenons à souligner que nous avons traité ces aspects syntaxiques à un niveau très abstrait et théorique afin de simplifier les outils de l'analyse syntaxique et de montrer le rapport entre syntaxe et assemblage des éléments du texte. Or, ce niveau théorique n'est que difficilement conciliable avec la pratique, où l'accès au texte dépend de facteurs individuels et psychologiques plutôt que de facteurs purement syntaxiques.

En effet, la lisibilité d'un texte dépend tout d'abord des connaissances lexicales et encyclopédiques du lecteur : est-il accoutumé au vocabulaire employé, a-t-il l'habitude d'appréhender des termes abstraits, est-il versé dans la matière traitée ?

Deuxièmement, l'accès à un texte est lié à des facteurs psychologiques tels que le degré de concentration du lecteur, la fatigue, la distraction, etc.

Toujours est-il qu'un auteur peut faciliter l'accès à un texte particulier en choisissant une ordonnance syntaxique qui soit logique, régulière et claire.

(A consulter : D. Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours,* Paris, 1976, Hachette ;
J. Rasmussen : *La construction adjonctive ou la phrase amputée,* Cebal 3, Copenhague, 1975).

EXERCICE 4 B

Caractéristiques syntaxiques d'un texte juridique

QUESTIONS

1.

Réduisez la première phrase (Art. 7, 1.) à un *noyau*, et rendez compte des *expansions.*

2.

Trouvez des *épithètes* qui se composent d'un *participe passé* ou d'un *participe présent* et montrez comment on peut les considérer comme des *réductions* de *propositions relatives.*

3.

Soulignez des exemples de *nominalisations* qui pourraient se récrire comme des propositions subordonnées.

4.

Donnez une *caractéristique* de la *syntaxe* du texte en général, et mettez ces caractéristiques syntaxiques en rapport avec les *facteurs extra-textuels* qui vous semblent pertinents.

DÉCISION ET ACTE
SUR LES ÉLECTIONS
AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT
DU PARLEMENT EUROPÉEN

Texte des accords signés par les Membres du Conseil et publié au Journal Officiel des Communautés Européennes — (J.O.L 278 du 8 octobre 1976)

. . . . . .

Article 7

1. L'Assemblée élabore, conformément aux dispositions de l'article 21 paragraphe 3 du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, de l'article 138 paragraphe 3 du traité instituant la Communauté économique européenne et de l'article 108 paragraphe 3 du traité instituant la Commu-

nauté européenne de l'énergie atomique, un projet de procédure électorale uniforme.

2. Jusqu'à l'entrée en vigueur d'une procédure électorale uniforme, et sous réserve des autres dispositions du présent acte, la procédure électorale est régie, dans chaque État membre, par les dispositions nationales.

Article 8

Lors de l'élection des représentants à l'Assemblée, nul ne peut voter plus d'une fois.

Article 9

1. L'élection (à l'Assemblée) a lieu à la date fixée par chaque État membre, cette date se situant pour tous les États membres au cours d'une même période débutant le jeudi matin et s'achevant le dimanche immédiatement suivant.

2. Les opérations de dépouillement des bulletins de vote ne peuvent commencer qu'après la clôture du scrutin dans l'État membre où les électeurs voteront les derniers au cours de la période visée au paragraphe 1.

3. Dans l'hypothèse où un État membre retiendrait pour l'élection à l'Assemblée un scrutin à deux tours, le premier de ces tours devra se dérouler au cours de la période visée au paragraphe 1.

RÉPONSES

1.

La segmentation de la 1re phrase en *noyau* et *expansions* se présente ainsi :

Phrase-noyau	*Expansions*
L'Assemblée élabore	conformément aux dispositions (adv.)
	(1) de l'article 21 par. 3 (épithète à « les dispositions ») du traité (épithète à « l'article ») instituant la Communauté... (épithète à « le traité »)
	(2) et de l'article 138 (épithète...) ... du traité (épithète...) ... instituant la Communauté... (épithète...)

(3) et de l'article 108 (épithète...)
du traité (épithète...)
instituant... (épithète)

un projet de procédure électorale (épithète)
uniforme (épithète)

2.

Exemples d'*épithètes* qui se composent de *participes* ; et qui se conçoivent comme des réductions de propositions relatives.

Participe passé : accords *signés* par → accords (qui ont été) signés par
la date *fixée* par → la date (qui a été) fixée par
la période *visée* → la période (qui est) visée par...
Participe présent : (le) traité *instituant* → traité (qui) institue
période *débutant* le jeudi... → période (qui) débute...
et s'*achevant* le dimanche → et (qui) s'achève...

3.

Exemples de nominalisation

Les exemples les plus frappants de *nominalisation* qui pourraient se concevoir comme des *réductions* de propositions subordonnées sont les suivants :

Jusqu'à *l'entrée en vigueur* d'une procédure...
→ jusqu'à ce qu'une procédure *entre en vigueur...*
Lors de *l'élection* des représentants...
→ quand *on élit* les représentants...
Après *la clôture* du scrutin...
→ après que le scrutin sera (clos) terminé...

4.

Ce texte, juridique et officiel, est dominé par une syntaxe extrêmement *condensée* à cause :

1. des *expansions* qui ajoutent des informations à la phrase-noyau, sous forme de références à d'autres dispositions, articles, paragraphes et traités ;
2. des *réductions* qui condensent beaucoup d'informations dans chaque syntagme ;
3. des *nominalisations* qui rendent le texte très *statique.*

Cette syntaxe est déterminée par le *code écrit* et les *conventions* des textes juridiques, lesquels construisent, par les multiples références à d'autres lois, d'autres textes, tout un réseau d'*intertextualité.*

5
Le niveau rhétorique

5.1. Les cinq disciplines de la rhétorique
5.2. Quelques figures rhétoriques
5.3. Rhétorique et traduction
5.4. La rhétorique de nos jours

L'ancienne rhétorique, née en Grèce au V^e siècle avant J.-C. et représentée par Platon et Aristote, n'est pas à voir seulement comme « l'art de bien parler », mais plutôt comme un idéal philosophique humaniste, idéal à la fois de l'homme, de la démocratie et de la langue.

A l'aide de la langue, l'homme a la possibilité de chercher, de créer et de transmettre le vrai, le beau et le bien. La rhétorique classique visait tout particulièrement des fins politiques, juridiques et morales propres à la démocratie, à savoir la démocratie athénienne où tout homme (d'Athènes et non esclave...) pouvait prendre la parole sur la place publique pour exprimer ses idées d'une façon claire, cohérente, et convaincante ; cela en faisant appel à la fois à la raison et aux sentiments humains, afin d'amener les citoyens d'Athène à prendre la décision visée.

Ainsi conçue, la langue constitue pour les individus un moyen de connaissances et de prise de conscience ; elle est un instrument de débat et d'argumentation, indispensable au bon fonctionnement de la démocratie.

Aux temps modernes, la conception de l'homme et l'organisation politique des sociétés et de leurs sphères publiques ayant changé, la rhétorique a été refoulée ou, en tout cas, rendue suspecte : la rhétorique, dégradée en une théorie des belles figures, n'est plus censée servir le bel idéal humaniste de vérité, de bonté et de beauté, mais, bien au contraire, servir des fins mensongères de manipulation et de démagogie.

Il nous semble que les principes originaux de l'ancienne rhétorique reviennent à l'actualité dans l'intérêt montré pour la théorie de la communication, de l'argumentation et des actes de paroles, théorie centrée sur la langue comme moyen d'interaction humaine, d'activité sociale et de participation démocratique.

Nous allons présenter les principes rhétoriques sous quatre rubriques, à savoir :

- **Les cinq disciplines.**
- **Quelques figures importantes.**
- **Rhétorique et traduction.**
- **La rhétorique de nos jours.**

5.1. Les cinq disciplines de la rhétorique

L'ancienne rhétorique comprenait les cinq disciplines suivantes pour la composition de discours politiques, juridiques et moraux :

L'invention : trouver quoi dire
La disposition : mettre en ordre ce qu'on a trouvé
L'élocution : mettre en mots ce qu'on a trouvé
La mémoire : retenir par la mémoire ce qu'on a à dire
L'action : présenter ce qu'on a trouvé par une diction et des gestes appropriés.

Étant donné que l'importance de la Mémoire et de l'Action est limitée aux discours exécutés oralement : drame, cours professoral, conférence, examen, par exemple, nous ne traiterons ici que les trois premières disciplines et seulement dans la mesure où elles sont directement à rapprocher de l'analyse de textes et de la production (écrite) de textes.

L'**invention** est la découverte du « quoi dire ». On cerne tous les « lieux » du domaine à traiter pour y chercher les matériaux du discours : les faits et les éléments du dossier à rapporter, les témoignages, les pièces à conviction, les citations, les points qu'il est utile d'avancer dans le débat, etc.

Ce matériau servira, dans le texte, d'exemples, d'arguments, de raisons probantes, de preuves, de prémisses et de conclusion ; il est, en d'autres mots, tranformé en une force persuasive et convaincante.

Ainsi l'**invention** est-elle la préparation des matériaux du discours, matériaux qu'il faut ensuite mettre en texte par la **disposition,** la discipline qui traite des contraintes de la *succession* des parties du discours.

La **disposition** recommande d'ordonner le texte en quatre parties, dont les deux parties encadrantes : l'exorde (ou l'introduction ou le prologue) et l'épilogue, constituent le « bloc passionnel », et les deux parties intermédiaires le « bloc démonstratif ».

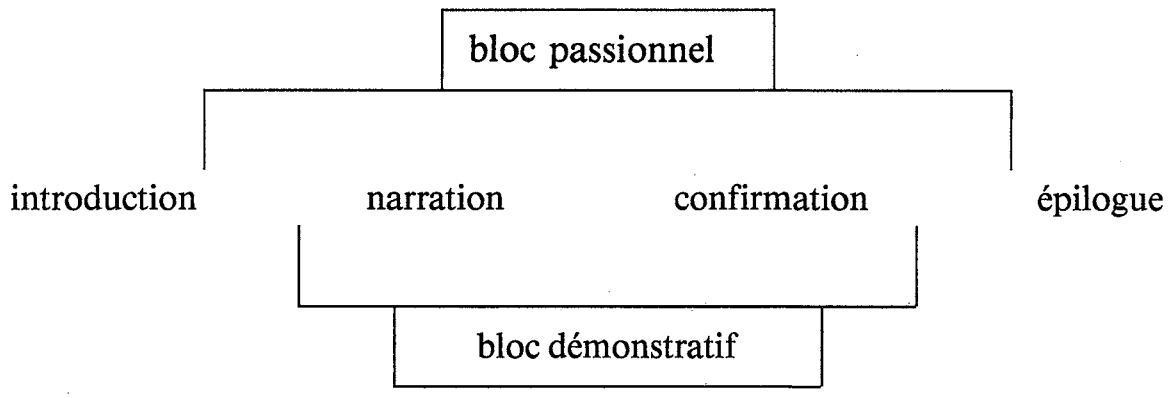

Dans l'introduction, il faut capter l'intérêt et l'attention des auditeurs, par « la captatio benevolentiae » il faut les séduire, les conduire à approuver les opinions de l'orateur.

Dans l'introduction, il convient également d'annoncer le plan que l'on va suivre.

Le bloc démonstratif comprend premièrement la *narration* qui est l'exposition persuasive des choses faites ou prétendues faites, et ensuite la *confirmation* qui comprend l'établissement des preuves.

Dans la partie finale, l'épilogue, l'orateur reprend et résume les points exposés, et en conclusion, il fait appel aux émotions du public, afin de les émouvoir dans « le bon sens » c'est-à-dire dans la direction souhaitée.

Une fois les arguments trouvés et répartis par grosses masses dans les parties du texte, il reste à les « mettre en mots » : c'est la fonction de la troisième partie de la rhétorique : l'**élocution.**

L'élocution est un choix, une sélection de mots et de figures : parmi les multiples variables linguistiques qui recouvrent plus ou moins la même « réalité », il faut choisir les expressions que l'on destine à véhiculer un message particulier : mots au sens propre ou au sens figuré, tournures simples ou recherchées, style dépouillé ou à figures rhétoriques.

Les trois principes rhétoriques, mentionnés sommairement ci-dessus, étaient mis en œuvre premièrement dans des discours juridiques, didactiques et politiques, discours dans lesquels ils sont d'ailleurs toujours actifs. Mais, en fait, l'utilisation des mêmes principes serait appropriée pour la production de textes en général : trouver « quoi dire », le disposer logiquement et le mettre en mots, trois choix qui dépendent étroitement de la fonction qu'est censé exercer le texte auprès d'un public particulier dans une situation donnée.

(Pour l'histoire et les grands principes de l'ancienne rhétorique, voir : Roland Barthes, *L'Ancienne Rhétorique,* « Communication » 16, Paris, 1970, Seuil).

5.2. Quelques figures rhétoriques

Les figures rhétoriques, dont vous allez trouver un inventaire non-exhaustif ci-dessous, ne constituent pas un « supplément » langagier qui se

rajoute aux niveaux thématique, sémantique et syntaxique ; bien au contraire, les figures rhétoriques sont à considérer comme des combinaisons particulières des éléments mentionnés, par exemple reprise d'éléments thématiques, répétition — ou contraste — de traits sémantiques, reprise des mêmes tournures syntaxiques ou de combinaisons de sons identiques.

Les quatre figures suivantes : **répétition, parallélisme, accumulation** et **gradation** reposent sur la **répétition** d'éléments de sens, et sur la **coordination syntaxique** d'unités lexicales (voir 4.2.2.).

La répétition est une figure qui consiste à répéter un mot ou une expression dans plusieurs phrases ou parties du texte. La répétition est justifiée par toute espèce d'insistance, celle de la volonté, de la persévérance, de l'indignation, etc. (cf. les *constructions binaires* et *ternaires,* 4.2.2.)

> *Et de leur* âme à ces enfants, *qui* en parle ?
> *Et de leur* joie de vivre, *qui* s'en soucie ?
>
> (Courier, « Le Nouvel Observateur »)

Le **parallélisme** assure une symétrie entre deux (ou plusieurs) constructions ou parties du texte. Dans l'exemple cité ci-dessus, il y a parallélisme entre :

— la forme : deux phrases interrogatives
— la construction : deux fois antéposition du complément d'objet indirect.

L'accumulation est une énumération de détails, une addition de faits, d'objets ou de qualificatifs, destinée à frapper le lecteur :

> Il s'agit d'esquisser le devenir possible de la France. Et notamment de cerner les menaces : vieillissement démographique, déséquilibre villes — campagne, chômage, immobilisme politique, etc.
>
> (L'Expansion)

La gradation, ou l'amplification, est une figure par laquelle on dispose les termes d'une énumération dans un ordre progressif, le terme le plus fort situé vers la fin :

> Le poids des mots,
> le choc des photos.
>
> (slogan pour « Paris-Match »)

Les quatre figures suivantes ont pour base commune, *le contraste* entre des éléments de sens, ou entre des constructions syntaxiques :

L'antithèse est une figure qui permet d'établir un contraste entre deux idées (deux syntagmes, deux mots), afin que l'une mette l'autre en évidence dans le but d'agir sur le lecteur :

> Joyeux, j'ai vingt-cinq ans ; triste, j'en ai cinquante. (Victor Hugo)
> Guerre à la rhétorique, paix à la syntaxe. (Victor Hugo)

L'ironie consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Morier dit de l'ironie :

> L'ironie est l'expression d'une âme qui, éprise d'ordre et de justice, s'irrite de l'inversion d'un rapport qu'elle estime naturel, normal, intelligent, moral, et qui, éprouvant une envie de rire dédaigneusement à cette manifestation d'erreur ou d'impuissance, la stigmatise d'une manière vengeresse en renversant à son tour le sens des mots ou en décrivant une situation diamétralement opposée à la situation réelle. Ce qui est une manière de remettre les choses à l'endroit.
>
> (Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, p. 555)

Exemples :

« Ce n'est rien : c'est une femme qui se noie. » (La Fontaine)

A un paresseux :

«Tu n'aurais pas — par hasard — péché par excès de zèle ? »

Le paradoxe est l'énonciation d'une opinion contraire au bon sens ; c'est une affirmation qui, au premier abord, paraît choquante ou absurde, une atteinte à la logique, mais qui, à la réflexion, peut contenir une vérité. Le paradoxe réveille l'attention en heurtant l'intelligence, il brusque le lecteur pour qu'il ouvre les yeux et s'affranchisse des idées reçues.

Exemple :

Les derniers seront les premiers,
les premiers seront les derniers.

Le chiasme consiste en un croisement des termes, en un chassé-croisé de la manière suivante : A B B A

Exemple : Voir l'exemple ci-dessus

Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger

A B B A

La comparaison, la métaphore et **l'allégorie** sont trois procédés rhétoriques dont le fonctionnement consiste à *rapprocher* deux domaines différents de l'expérience humaine afin que l'un éclaire l'autre et afin que le rapprochement des deux domaines ouvre de nouvelles perspectives au lecteur.

La comparaison se compose *d'un comparé :* l'objet que l'on compare, *d'un comparant :* l'objet auquel on compare le comparé, d'un *terme comparatif :* tel, aussi, comme etc. et finalement d'un *point de comparaison :* le point d'intersection entre le comparé et le comparant, là où il y a ressemblance, identité.

Mon amour est *comme* une *flamme.*
comparé terme comparatif comparant

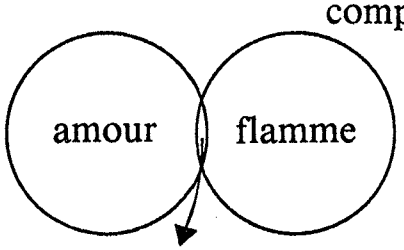

chaleur
point de comparaison

La métaphore est considérée comme une comparaison elliptique, le terme comparatif (comme, tel, ainsi etc.) étant omis :

Mon amour est une flamme.

Parfois, même le comparé peut être effacé, de sorte que ne reste que le seul terme comparant :

Ma flamme,

exemple où le lecteur doit chercher lui-même à la fois le comparé et le point de comparaison.

Comme nous l'avons dit, le propre des comparaisons et des métaphores est de rapprocher deux termes venant de deux domaines différents de l'expé-

rience humaine, sollicitant ainsi l'imagination, l'intelligence et la créativité du lecteur. La valeur esthétique et rhétorique dépend de l'originalité de la figure et de l'effet qu'elle exerce sur la conscience du lecteur. Une image qui a été reprise et rebattue maintes fois, dans des contextes divers, perd de son effet de surprise et de choc, se pétrifie en *métaphore figée,* pour mourir ensuite, comme cliché et lieu commun, d'où a disparu toute évocation d'image.

Dans la liste suivante, la valeur évocatrice d'image va en décroissant :

— métaphore originale : si le travailleurs immigrés n'étaient pas là, *le couvercle de la marmite sociale* aurait sauté
— métaphore commune : l'ardente flamme
— métaphore figée : faire tache d'huile
— métaphore morte = expression idiomatique : être bien en selle

Parfois, un récit entier est à considérer comme une vaste métaphore : c'est le cas de **l'allégorie** qui met en scène des événements, des personnages (êtres humains, animaux et abstractions personnifiées), dont les attributs, les faits et les gestes signifient *autre chose.* Une allégorie présente donc toujours deux aspects, l'un qui est l'aspect immédiat et littéral du texte, l'autre qui en est la signification morale, psychologique ou sociale. Prenons l'allégorie de la grenouille qui, jalouse de la taille du bœuf, veut s'égaler à lui, s'enfle et finit par éclater ; Morier a expliqué cette fable par le dessin suivant :

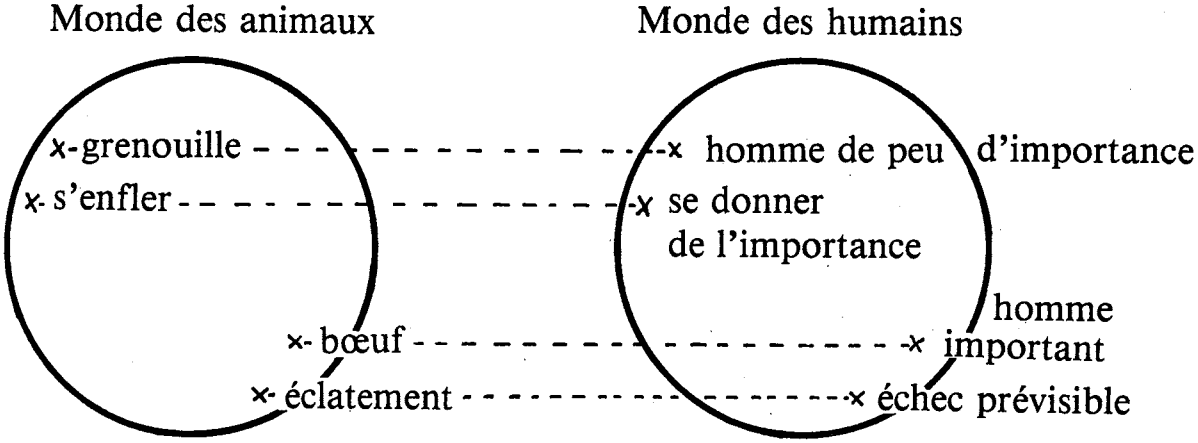

La personnification est une métaphore particulière qui consiste à faire d'un être inanimé, insensible, ou d'un être abstrait et purement idéal, une espèce

d'être réel et physique, doué de sentiments et de vie, de volonté et d'intelligence :

> « La Renault 5, inéffable séductrice... élégante, un peu snob, mais elle n'a pas perdu la tête. D'un clin d'œil, elle redevient l'espiègle, la fûtée. »
> (Publicité, dans « Elle », 1977)

La litote et **l'hyperbole** constituent deux manières de dévier de la réalité ; par la *litote,* on *atténue* l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins :

> il n'est pas peu insolent = il est d'une grande insolence

L'hyperbole est une *exagération* des termes. Rien n'est plus courant que l'hyperbole :

> Il a une mémoire effroyable.
> Elle l'aime à la fureur, à la folie, à la rage.

L'interrogation rhétorique est, dans le discours écrit ou dans le discours oral, une *interrogation fictive* dans la mesure où l'interlocuteur ne pourra pas y répondre.

L'interrogation rhétorique peut, il nous semble, revêtir trois fonctions différentes dans le texte : premièrement l'auteur peut, par une interrogation, suggérer que la réponse est évidente, qu'elle va de soi : « Ne vous avais-je pas averti ? ».

Deuxièmement, l'auteur peut lui-même fournir une réponse. Dans ce cas, l'interrogation servira introduction d'un thème, et la réponse établit la cohérence thématique : « La crise ? Elle nous menace en effet ». (Deux alinéas extraits d'un discours de V. Giscard d'Estaing).

Troisièmement, l'interrogation peut ne pas appeler de réponse du tout, mais exprimer des doutes, hésitations et incertitudes réelles quant à un sujet particulier : « Et de leur âme à ces enfants, qui en parle ? Et de leur joie de vivre, qui s'en soucie ? » (Courrier, « Le Nouvel Observateur »).

Les effets sonores

Un auteur peut créer des effets sonores par la répétition de sons et la répétition de groupes rythmiques.

La rime désigne l'identité des sons finaux des syllabes accentuées :

> Je sens comme aux vertèbres
> s'éployer des ténèbres
> toutes dans un frisson
> à l'unisson.
>
> (Mallarmé)

Selon la rhétorique classique les rimes étaient déconseillées dans la prose. Pourtant, on les rencontre assez souvent dans les slogans et les textes publicitaires.

L'allitération est la répétition des consonnes initiales des mots sur lesquels on veut attirer l'attention.

> *V*olvo, c'est une *v*oiture *v*olontaire. (Publicité)
> *m*onts et *m*erveilles
> *s*ain et *s*auf (dictons)
> *Dr*ôle de *dr*ame (titre de film)

Le rythme se base sur le retour périodique d'un temps fort :

Mais tout dórt, et l'armée, et les vents, et Neptune (Racine)
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Ce vers produit une impression de régularité agréable, qui s'explique par le retour d'un temps fort toutes les trois syllabes.

Le rythme peut, par une régularité balancée évoquer l'harmonie :

La seule musique que l'on entend est celle des vagues
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

la seule conversation celle du vent. (Publicité pour l'Aquitaine)

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Tout comme il peut, s'il est saccadé, à intervalle bref évoquer la virilité, la fermeté, etc. (voir ci-dessus pour Volvo). Les effets sonores sont fréquemment mis en œuvre dans les annonces publicitaires afin d'évoquer le bien-être à assimiler au produit vanté, ou le caractère inné de celui-ci, caractère qui en teintera le possesseur virtuel.

5.3. Rhétorique et traduction

La connaissance des principes et figures rhétoriques importe également pour l'analyse d'un texte qui doit être traduit.

Si un texte comporte des figures rhétoriques, il faut, d'abord, les déterminer, ensuite, relever leurs fonctions dans le texte par rapport aux intentions et points de vue de l'auteur, et par rapport aux effets à exercer auprès du groupe destinataire.

La traduction des figures dépend étroitement du *contexte nouveau* dans lequel fonctionnera le texte traduit : faudra-t-il maintenir les mêmes fonctions, intentions et points de vue ? Quel est le nouveau groupe destinataire et comment obtenir les effets visés auprès de ce groupe, dont l'attachement à une autre culture, à une autre langue et à une autre tradition rhétorique, exigera vraisemblablement non pas une traduction « littérale » des figures rhétoriques, mais plutôt une adaptation de celles-ci au nouveau contexte communicatif, langagier et culturel.

Comme les littératures romanes ont une tradition rhétorique autre que celles des littératures scandinaves, il faut souvent atténuer les grands ornements rhétoriques de celles-là, en les transposant au contexte nouveau.

5.4. La rhétorique de nos jours

De nos jours, la rhétorique se déploie, comme dans l'Antiquité, dans la politique, le droit et la morale, mais aussi dans les discours publicitaires, qui créent à l'aide de procédés poétiques et rhétoriques un style de la tentation.

Dans le domaine de la publicité, comme dans celui de la politique, les procédés rhétoriques doivent inciter à une *attitude critique,* pour que nous puissions déjouer les pièges du langage et mettre au clair les intentions réelles du destinateur.

Or, la connaissance rhétorique doit inciter aussi à une attitude positive envers le langage, dont les dimensions cognitives, sociales et esthétiques s'exploitent également à la transmission de savoir, à l'interaction humaine et à la prise de conscience individuelle.

L'étude rhétorique de la **disposition** et de **l'élocution** servirait de même un *but constructif* et didactique, dans la mesure où elle pourra améliorer la compétence de *production* de textes, qui se doivent d'être logiques, cohérents et clairs, véridiques et appropriés aux situations de communication.

(Voir : Henri Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique,* Paris, 1975 (2e édit.),
Pierre Fontanier, *Les figures du discours,* Paris, 1968,
Marcel Cressot, *Le style et ses techniques,* Paris, 1969,
J. Marouzeau, *Précis de Stylistique Française,* Paris, 1959,
B. Dupriez, *Gradus,* U.G.E. 10/18, 1980.)

EXERCICE 5 A

Caractéristiques rhétoriques d'un texte économique

QUESTIONS

1.

Pour la *disposition*, rendez compte de l'*enchaînement thématique* et relevez les *mots-clés* et la *fonction* de chaque alinéa. Déterminez la *fonction* des *interrogations.*

2.

Pour *l'élocution*, commentez les *métaphores* et leur *originalité* :
métaphores spécifiques du domaine boursier
métaphores originales
métaphores ordinaires
métaphores figées

3.

Trouvez les *modalités d'énonciation* et des exemples de connecteurs, et déterminez les *intentions de l'auteur.*

« Le Monde » — Dimanche 6-Lundi 7 avril 1980 — Page 15

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 31 MARS AU 3 AVRIL

Une bouffée de printemps

Le printemps se serait-il enfin décidé à faire son apparition en Bourse ? En tout cas, ces jours derniers et pour la première fois depuis six semaines, le ciel s'est un peu dégagé sur la corbeille.

Rien pourtant ne laissait augurer ce réveil. Marquée par un nouvel effritement des cours, avec peu d'affaires il est vrai, la première séance de la semaine avait été assez maussade. Les premiers signes précurseurs de la reprise ne devaient apparaître que le lendemain, et encore si timidement que nul ne les avait interprétés comme annonciateurs d'un véritable changement de cap. Ils allaient cependant se préciser mercredi, et, jeudi à la veille du long week-end pascal — la Bourse est traditionnellement fermée le vendredi saint et le lundi de Pâques, — une hausse moyenne de 1,3 % est intervenue, à l'étonnement général, si bien que, en l'espace de quatre jours, les différents indices ont remonté d'un peu plus de 2 %.

Le plus remarquable, sans doute, est que cette reprise, sur laquelle personne ne comptait vraiment, se soit précisément produite en pleine période de désœuvrement pour s'amplifier, qui plus est, juste avant un chômage de quatre jours, alors que, habituellement, la prudence est de règle.

A quoi attribuer ce réveil ? A dire vrai, les opérateurs, les professionnels et les habitués, bref tout le petit monde boursier, se perdaient un peu en conjectures. Certes, quelques valeurs se sont mises en évidence et ont pu jouer le rôle de « locomotive ». Michelin, par exemple, dont l'action, par ricochet, a profité de la décision des pouvoirs publics de donner gain de cause à sa filiale Kléber-Colombes dans l'affaire des pneus V-10 et V-12 qui l'opposait à l'Union fédérale des consommateurs, ou Rhône-Poulenc, qui s'est distingué dans l'attente des résultats du groupe, résultats qui, au demeurant, devaient se révéler encore meilleurs que prévu avec une majoration de 28,6 % du dividende global à la clé. Mais l'explication paraît un peu courte.

La détente du loyer de l'argent à très court terme ? Bien que l'on en ait parlé, elle n'apparaît guère significative, d'autant qu'aux États-Unis les taux de base bancaires ont continué de monter pour atteindre le niveau historico-psychologique de 20 %. De plus, si les Allemands décidaient, à leur tour, de relever leur taux pour arrêter la dérive du deutschemark par rapport au dollar, les spécialistes n'excluent pas, par contagion, un brusque retour de la tension.

Alors faut-il donc imputer à la baisse de l'or, voire à celle de l'argent métal, avec les liquidités rendues disponibles, le regain d'attention porté cette semaine aux valeurs françaises ? Cela parait douteux, et les professionnels donnaient une autre explication. « Notre place, affirmaient plusieurs d'entre eux, n'avait pas suivi Wall Street dans sa récente ascension par peur, probablement, d'une rechute. L'excellente consolidation observée outre-Atlantique a rassuré, et des opérateurs ont repris position. »

Mais faut-il vraiment s'efforcer à tout prix de trouver un motif à la hausse ? La Bourse de Paris est peut-être promise à devenir un grand marché international en raison des encouragements et des stimulations qu'elle reçoit des autorités officielles, comme l'assure le Midland Bank de Londres. Mais on ne peut vraiment pas dire qu'elle se soit comportée comme telle cette semaine tant la maigreur des affaires fut grande. En réalité, les ordres de vente étaient si peu nombreux qu'il a fallu peu de chose pour déclencher le mouvement de reprise, et il n'est pas impossible que les gendarmes (Caisse des dépôts et autres) aient voulu saisir l'occasion qui leur était offerte pour faire remonter les cours à des niveaux un peu plus décents. Un rayon de soleil, chacun le sait, ne fait pas le printemps.

André Dessot.

RÉPONSES

1.

La disposition

Le corps du texte est précédé de quatre en-tête qui en délimitent le domaine thématique :
La rubrique est celle des « *Valeurs* », le « lieu » La Bourse de Paris, le moment la semaine du 31 mars au 3 avril et le thème est celui signalé par la métaphore « Une bouffée de printemps », qui évoque un changement vers le mieux.

Le premier alinéa s'ouvre et se termine par des métaphores qui « filent » la métaphore du printemps ; le thème de l'attente et du changement est donc toujours plutôt évoqué que précisé. L'attitude d'étonnement de l'auteur se révèle par la forme interrogative, qui est ici *affective*, et le mode verbal (le conditionnel passé) marque l'incertitude de la perspective.

L'alinéa 2 constitue un *retour en arrière* pour tracer les mouvements des valeurs, au cours de la semaine précédente. L'alinéa est jalonné par les *indications temporelles* :
— la première séance de la semaine
— le lendemain
— mercredi
— jeudi,
lesquelles mènent vers les mots-clés qui *précisent* de quoi il s'agit :
— une hausse moyenne de 1,3 % est intervenue
— les différents indices ont remonté un peu plus de 2 %.

L'alinéa 3 contient un *commentaire* de la part de l'auteur qui révèle son étonnement devant cette reprise, qui s'est produite
— en pleine période de désœuvrement
— avant un chômage de quatre jours.

Les alinéas 4, 5, 6 et 7 s'ouvrent tous par une interrogation à laquelle l'auteur essaie d'apporter une (bribe de) réponse par des explications diverses : il s'agit donc d'*interrogations thématiques.*

A l'alinéa 4, l'auteur avance une *explication*, qu'il appuie par deux exemples :
— quelques valeurs se sont mises en évidence
(p.ex. Michelin et Rhône-Poulenc).
Or, à la fin, il rejette cette explication par les mots :
— Mais l'explication paraît un peu courte.

L'interrogation par laquelle s'ouvre l'alinéa 5 propose une nouvelle explication de la reprise :
— La détente du loyer de l'argent à très court terme ; explication que l'auteur écarte par deux arguments :
1) — les taux de base bancaires aux États-Unis
2) — les Allemands relèvent le taux du deutschemark.

A l'alinéa 6, l'auteur introduit, toujours par la forme interrogative, une troisième cause possible :
— la baisse de l'or, (et) celle de l'argent métal
cause qu'il considère comme « douteuse », pour citer ensuite une autre explication donnée par les professionnels.

Dans l'alinéa 7, qui clôt le texte, l'auteur s'interroge sur le bien-fondé de son propre projet :
— Faut-il... s'efforcer à tout prix de trouver un motif à la hausse ?
tout en apportant deux explications supplémentaires avec, il est vrai, toutes les réserves possibles :
— La Bourse de Paris est *peut-être* promise à...
— il *n'*est *pas impossible* que les gendarmes... aient voulu saisir l'occasion...

La phrase finale renoue avec les métaphores initiales, par un adage légèrement modifié, pour permettre à la métaphore printanière de revenir

Une hirondelle
un rayon de soleil } ne fait le printemps

Par cette conclusion, l'auteur met en garde les lecteurs contre trop d'*optimisme*, suscité par l'amélioration évoquée au commencement.

2.

L'élocution

Métaphores

Le texte contient un nombre élevé de *métaphores*, dont certaines sont spécifiques du domaine *boursier* et *économique*, et n'ont, par conséquent, gardé que peu d'effet d'image :
— la corbeille
— l'effritement des cours, la baisse, la rechute
— la hausse, remonter, la reprise, monter, l'ascension
— la détente du loyer de l'argent
— la tension
— la maigreur des affaires
— relever le taux
— la dérive du DM

D'autres semblent plus *originales* pour cette sphère d'activité, ayant, en conséquence, plus de pouvoir d'évocation :
— une bouffée de printemps
— le printemps se serait-il enfin décidé à faire son apparition (Remarquez la *personnification*)
— le ciel s'est un peu dégagé
— un rayon de soleil... ne fait pas le printemps

D'autres encore sont plus *ordinaires* et par conséquent moins suggestives :
— augurer ce réveil
— première séance, maussade
— changement de cap

— par ricochet
— par contagion
— jouer le rôle de « locomotive » (l'auteur signale par l'emploi des guillemets qu'il faut mettre de la distance au sens littéral de ce mot).

Et finalement, l'auteur emploie des *métaphores figées* (proches d'expressions idiomatiques) d'où est évacué tout effet d'image évocatrice :
— se perdre en conjectures
— se mettre en évidence
— déclencher
— saisir l'occasion
— à la clé
etc.
A ces expressions figées appartiennent les nombreuses *formes réflexives* qui, avec un sujet inanimé, constituent originellement, mais à des degrés divers, des personnifications, par exemple :

(les signes) allaient... se préciser
(la) reprise se soit... produite
quelques valeurs se sont mises en évidence
Rhône-Poulenc... s'est distingué

L'effet rendu par ces formes réflexives est de *dépersonnifier* les actions et événements du texte, justement parce qu'une entité inanimée occupe la place du sujet.

Or, en général, cette fréquence élevée de métaphores confère au texte, un style coloré et léger, personnel et animé.

3. Modalités et connecteurs

La présence de l'auteur dans le texte est fortement marquée par le très grand nombre de *modalités* et de *connecteurs* qui témoignent de son souci d'intervenir, d'expliquer et d'orienter le lecteur.

Les modalités se distribuent, grosso modo, dans les catégories suivantes :
Temps, mode, forme de phrase :

Le printemps se serait-il enfin décidé à faire son apparition en Bourse ?
(le conditionnel passé de l'*hypothèse*, lié à la forme interrogative de l'*incertitude* et du *doute*)
ait pu jouer (le verbe modal : pouvoir)

Locutions adverbiales :

enfin
en tout cas
il est vrai

sans doute
qui plus est
à dire vrai
certes
vraiment
peut-être
en réalité
il n'est pas impossible que
chacun le sait

A ces locutions adverbiales, s'apparentent les *connecteurs* par lesquels l'auteur veut souligner la cohérence logique (de conclusion, d'opposition, etc.) qu'il faut voir entre différentes séquences du texte, par exemple :

pourtant
cependant
alors que
bref
au demeurant
mais (plusieurs fois)
d'autant que
de plus
alors... donc
voire

Expressions évaluatives objectivisées desquelles semblent être effacée la marque de la *première personne*, p.ex. : je trouve que..., pour moi...

— Le plus remarquable... est que...
— l'explication paraît un peu courte
— elle n'apparaît guère significative
— cela paraît douteux

Notez que l'auteur ne se manifeste jamais *directement* par un « je ».

Des modalités et des connecteurs se déduisent les intentions de l'auteur et les fonctions de son texte, qui sont tantôt :

— *expressives :*
l'auteur exprime ses incertitudes, ses doutes et ses étonnements.
— *conjecturales et explicatives :*
l'auteur émet des hypothèses quant aux relations de cause à effet, pour expliquer la reprise.
— *prédictives :*
l'auteur veut permettre aux lecteurs de spéculer correctement sur des investissements à faire dans l'avenir.

6
Le niveau idéologique

6.1. Idéologie et pragmatique
6.2. Idéologie et thématique
6.3. Idéologie et sémantique
6.4. Idéologie et syntaxe
6.5. Idéologie et rhétorique

Par ce dernier aspect de l'analyse textuelle : **l'aspect idéologique,** nous renouons avec le premier niveau d'analyse : le **niveau pragmatique,** afin de voir comment l'idéologie d'une société donnée imprègne les textes qui y sont produits.

L'idéologie, c'est le système de valeurs et de connaissances qui domine les esprits des individus d'un groupe social déterminé ; ce sont les illusions et les idées qu'ils se font de leur existence réelle, car entre cette existence réelle, entre le monde matériel et les individus, il y a tout un voile de conceptions et d'interprétations qui sont incrustées dans la langue, et que les individus se transmettent en utilisant la langue.

Ainsi la langue est-elle déjà « habitée », déjà imprégnée par l'idéologie, parce qu'elle véhicule des significations déjà acceptées, des valeurs déjà instituées, et des connotations déjà bien répandues dans la communauté langagière. La langue n'est pas un instrument pur, transparent et innocent par lequel nous signifions des sens nouveaux. Elle se présente bien plutôt comme un tout déjà valorisé qui nous empêche souvent de voir d'autres sens et d'autres « vérités » (pensez aux clichés langagiers et aux expressions stéréotypées qui figent les gens dans des idées rebattues et préconçues).

Tout comme la langue structure, par son bagage idéologique, la conscience que se fait chaque individu de la réalité, parce qu'il y a pour chaque être humain une espèce de *préassignation idéologique* du fait qu'il naît, fille ou garçon, dans une famille qui l'attend avec ses configurations matérielles et idéologiques, tout individu qui devient usager de la langue, c'est-à-dire « producteur de textes », transmet, à son tour, les valeurs et idées qui sont empreintes dans la langue.

C'est de cette dialectique entre idéologie et langue (la langue est imprégnée d'idéologie, l'idéologie se transmet par la langue) que naît la nécessité d'introduire dans l'analyse des textes une perspective idéologique, et cela aux cinq niveaux : pragmatique, thématique, sémantique, syntaxique et rhétorique, car s'y répercutent l'intention et le choix de l'auteur, qui, lui, est déterminé par sa situation sociale : âge, sexe, profession, sphère d'action, etc. C'est pourquoi, nous essayons par les observations suivantes de relier ce qui vient d'être dit concernant langue, idéologie, et individu, aux dimensions plus proprement textuelles, en reprenant bièvement les cinq niveaux d'analyse mentionnés ci-dessus.

6.1. Idéologie et pragmatique

Comme nous n'avons traité à ce niveau que les facteurs tout proches de la situation communicative, il convient d'élargir ici la perspective en situant ces facteurs dans un contexte plus large.

Tout d'abord, il est utile de déterminer la *sphère sociale* dans laquelle a été produit le texte.

Pour ce faire, l'on peut se servir de la distinction dans les cinq sphères de productions de textes, proposée plus haut : la sphère privée, la sphère culturelle, la sphère sociale, la sphère politique et la sphère d'État.

A l'intérieur de ces grandes sphères d'activité sociale, il convient, évidemment, de préciser le lieu de production (p. ex. un quotidien particulier), le destinateur (un journaliste) et le destinataire (les lecteurs du quotidien, venus de certaines couches sociales). Une fois déterminée cette appartenance d'un texte à une sphère particulière, et une fois définis les facteurs communicatifs, l'on pourra plus facilement déterminer *la forme* de communication verbale, *le type de texte :* essai, discours, courrier, fait divers, nécrologie, loi, etc. Et à partir du type de texte et de sa fonction, l'on saisit mieux les traces de la *subjectivité* du *destinateur*, et les *intentions* que celui-ci a nourries à l'égard du *destinataire* au moment de l'encodage linguistique.

Les relations qui existent entre le « je », le « tu » et le « il » — relations de force, d'égalité, de domination, d'intimité, etc. — déterminent l'encodage linguistique, et tout d'abord *le choix d'actes de parole :* l'émetteur se trouve-t-il dans une position hiérarchique où il lui est permis de donner des ordres, de conseiller, de demander une information ?

Ensuite par la *sélection lexicale et syntaxique :* dans quelle mesure l'émetteur est-il influencé par le langage de son milieu social, et comment adapte-t-il son vocabulaire en fonction des connaissances du groupe destinataire ?

Les principales dimensions pragmatiques qui influencent directement la forme du message se résument à celles-ci :
— la *sphère sociale* de la communication verbale,
— la *position sociale* des destinateur et destinataire dans une société donnée,
— leurs relations *interpersonnelles,*
— leurs *intérêts, motivations, intentions* et *connaissances.*

6.2. Idéologie et thématique

Au niveau thématique, il importe d'observer *ce qui devient thème* dans une société donnée, à une époque donnée, et de voir quels sont les groupes de personnes, d'objets, d'événements et de notions qui acquièrent statut de thèmes.

On peut, en effet, s'attendre à ce que ces objets, personnes et événements devenus thèmes, aient attiré l'attention de la société et soient entrés dans son « horizon social », parce qu'ils reflètent ses préoccupations matérielles et idéologiques.

Un inventaire de thèmes traités par des textes issus à un moment précis, présenterait ainsi tous les « objets » de la réalité qui peuvent devenir langue, et donnerait un signalement de l'état idéologique de la communauté en question.

Un bref aperçu de quelques-uns des grands thèmes débattus dans les années 70-80 dans la presse occidentale ferait ressortir certaines des préoccupations du monde occidental : terrorisme, énergie et armes nucléaires, écologie, participation, détente, course aux armements, tiers monde, chômage, crise économique, télécommunication... thèmes qui seraient à comparer aux « thèmes » d'autres époques, d'autres civilisations...

(Pour Langue et idéologie, société et individu, pragmatique et thématique, voir T.Todorov, *Mikhail Bakhtine, le principe dialogique,* suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine,* Paris, 1981, Seuil,
Mikhail Bakhtine, *Le marxisme et la philosophie du langage,* Paris, 1977)

6.3. Idéologie et sémantique

Les mots sont porteurs d'idéologie non seulement par leur désignation, par leur *dénotation*, mais aussi, et encore plus, par leurs *connotations,* c'est-à-dire par leur charge valorisante. Le sens connoté de certains mots, tels que « capitalisme » et « communisme » varie totalement d'un contexte idéologique à un autre, d'autres comme « liberté », et « démocratie » véhiculent toujours des connotations positives, tout en dénotant des « réalités » différentes.

D'autres encore sont utilisés pour évoquer les aspects positifs d'une réalité : « pays en voie de développement » au lieu de « pays sous-développés », « demandeur d'emploi » pour « chômeur », etc.

Parfois il s'agit de camoufler, sous des termes apparemment simples et sécurisants, des réalités complexes et conflictuelles ; p. ex. les expressions neutres « action militaire », « prisonnier politique » et les « événements de mai 68 » couvrent des faits bien plus difficiles et plus troubles qu'elles ne le laissent paraître.

En effet, « action militaire », serait-ce l'emploi de la force militaire ? par qui, envers qui, pour quelle raison ?

« Prisonnier politique », serait-ce quelqu'un qui aurait été jugé en dehors des pratiques juridiques normales ? Et les « événements de mai », est-ce que cela signifie provocation des étudiants, brutalité des policiers, révolte des ouvriers, ou bien ébranlement du régime de de Gaulle !

Pour toute interprétation du sens d'un texte, il faut toujours chercher ces significations valorisantes qui s'ajoutent à la dénotation d'un mot, et comme, en plus, la dénotation et les connotations d'un mot ne sont pas stables, mais, au contraire mobiles et changeantes — en fonction du moment historique, de la civilisation, de la sphère sociale, et du couple destinateur-destinataire, il est indispensable de voir le *mot* par rapport au *texte*, et le texte par rapport au *contexte* — historique, social et idéologique — d'où il est issu et dans lequel il s'intègre.

6.4. Idéologie et syntaxe

Bien que la syntaxe soit généralement conçue comme une structure immuable, inhérente à la langue et sans rapport avec l'extra-linguistique, nous tenterons par la suite de montrer que **idéologie et syntaxe** se recoupent en plusieurs points dont nous mentionnerons trois, à savoir :
— la norme,
— les conventions,
— la hiérarchie sociale.

Dans toute société, il y a une *langue standard,* ayant ses règles et lois syntaxiques, qui sont considérées comme étant **la norme.** Le *code normatif* est décrit et réglé par des organismes officiels et semi-officiels, tels que, en

France, l'Académie française, le Haut-Comité de la langue française, La Défense de la langue française, etc., organismes qui sont soucieux de sauvegarder *les niveaux de langues* convenables, et de maintenir des règles, qui sont souvent difficiles à manier et peu motivées par leur fonction grammaticale (comme p. ex. la règle de l'accord du participe passé).

Toute déviation par rapport à cette norme syntaxique, qui est celle du *code écrit* des classes sociales supérieures, est jugée comme une faute, une incorrection, qui révèle l'appartenance sociale de l'émetteur. Or, il s'avère que le parler du commun des Français diffère considérablement de cette norme imposée, sans pour autant perdre de sa clarté, de sa précision, et de son efficacité communicative. Bien au contraire, le code du langage parlé témoigne d'un souci d'*économie*, p.ex. par le choix généralisé de « on » au lieu de « nous », par l'ommission d'éléments grammaticaux *redondants* (omission de « ne », et de « il » sujet impersonnel), et par l'ellipse d'éléments déjà connus et reconnaissables par le contexte.

Mais, d'autre part, pour assurer que la *communication passe*, le langage parlé est souvent *redondant :* il a recours aux extrapositions, aux thématisations, et aux reprises et éléments phatiques (« bon ben », « quoi », « enfin »), qui sont considérés moins « corrects » pour la langue soignée.

Outre ces quelques phénomènes syntaxiques, propres à la langue parlée en général, il en existe d'autres qui caractérisent certains sous-codes, p. ex. les *dialectes* (le parler d'une région géographique) et les *sociolectes* (le parler d'un groupe social délimité).

Si la syntaxe est ainsi codifiée à un niveau national, elle l'est également à des niveaux plus particuliers de l'organisation sociale. Les diverses sphères de production de textes ont des préférences pour les constructions syntaxiques particulières. Pour les textes juridiques et formels, sortant d'organismes officiels, il y a p. ex. certaines **conventions** qui imposent des constructions syntaxiques, telles que tournures impersonnelles, constructions participiales et constructions passives.

Le choix syntaxique est également déterminé par des facteurs tout proches de la situation communicative, facteurs qui sont eux aussi régis par l'idéologie. Prenez l'exemple du choix entre le « tu » et le « vous », qui est fonction de la **hiérarchie sociale** et des rapports d'âge qui existent entre destinateur et destinataire. Un employé français tutoierait facilement un travailleur immigré tandis que celui-ci choisirait sans aucun doute la formule de

politesse « vous ». Que ce fait soit idéologique et non « universel » est prouvé par l'absence de cette distinction en anglais, par exemple.

(Voir C. Bachmann, J. Lindenfeld, J. Simonin, *Langage et communications sociales,* Crédif/Hatier, 1981)

6.5. Idéologie et rhétorique

L'idéologie d'une société influe fortement sur la rhétorique des textes qui y sont produits, qu'il s'agisse de l'invention, de la disposition ou de l'élocution.
D'abord l'**invention** de thèmes et d'arguments qui « passent » et qui « portent » devant un groupe destinataire précis, dépend de l'idéologie des destinataires, c'est-à-dire des valeurs qui sont cotées haut dans le groupe.

Comme exemples d'arguments forts et efficaces, mentionnons, pour les discours politiques en général, les arguments fondés sur les sondages et les statistiques. Plus particulièrement, un discours politique venant de la droite et s'adressant à des destinataires aisés, s'appuierait sur un argument « sécurité », tandis qu'un discours de gauche, s'adressant à des couches sociales moins favorisées, avancerait un argument « solidarité ».

Pour les textes publicitaires, c'est, en général, l'argument « bonheur » qui est mis en avant ; auprès des jeunes sont censés opérer les arguments « idole » et « temps libre » (films publicitaires pour les boissons) ; auprès des femmes, c'est l'argument « beauté » et « séduction » (annonces publicitaires pour les produits de maquillage), tandis que les hommes sont assaillis par des arguments « expert », « force » et « technique » (publicités pour les automobiles).

Or, l'efficacité de ces arguments varie considérablement en fonction de l'appartenance sociale du destinataire, du moment de la production du message, et des mouvements d'idées en général. Ainsi, les publicités destinées aux femmes, accentuent plus souvent, maintenant, à la suite de l'influence des féministes et de la crise, les arguments « économie » et « utilité pratique ».

Ensuite, la **disposition** des thèmes et arguments dans un texte, dépend éga-

lement de conventions idéologiques, qui régissent la forme et la présentation de certains types de textes.

Ainsi, les plaidoyers juridiques, p. ex., suivent une ordonnance régulière, de même que les discours scientifiques (dissertations, mémoires, thèses de doctorat, etc.) sont composés selon certaines règles qui exigent des exposés de thèses, réfutations d'autres thèses, arguments et contre-arguments, preuves et contre-preuves, et une conclusion.

Finalement, en ce qui concerne l'**élocution** certaines figures rhétoriques fonctionnent mieux dans une idéologie particulière que dans une autre. La personnification, p. ex. est beaucoup plus efficace et courante en France que dans les pays nordiques. De même, les constructions d'insistance rythmique, telles que les constructions binaires et ternaires, sont-elles plus fréquentes dans les pays latins.

C'est aussi l'idéologie qui permet que certains types de texte abondent en métaphores (poésie), et en allégories et paraboles (sermons religieux), figures rhétoriques qui sont bannies d'autres discours, tels que discours techniques, lois et arrêtés ministériels.

Concluons que la rhétorique d'un texte, la sélection de thèmes, de mots et de mises en place, est fortement marquée par l'idéologie de la société, parce que la rhétorique est conçue pour agir sur et par les valeurs qui contrôlent les attitudes et les actions futures des membres de cette société.

Par sa rhétorique, un destinateur tend à agir sur le destinataire, en faisant appel au jugement de celui-ci, à son affectivité et à sa rationalité, pour qu'il détermine ce qui est positif ou négatif et pour qu'il agisse « correctement », c'est-à-dire selon ces valeurs. Or, les valeurs positives et négatives, le Bien et le Mal, ne sont pas des valeurs universelles, mais sont au contraire déterminées par l'idéologie, laquelle se transmet et se perpétue dans la communauté sociale justement par la rhétorique des textes qui y circulent.

EXERCICE 6 A

Idéologie et texte politique

QUESTIONS

1.

Rendez compte du contexte idéologique dans lequel se situe ce texte, en éclairant les points suivants :
a) sphère(s) de production,
b) situation politique,
c) destinataires visés,
d) mass-média, campagne électorale et opinion publique.

2.

Relevez *les thèmes* qu'a choisis François Mitterrand en fonction de *l'horizon social* des destinataires et montrez par quels *procédés rhétoriques* (exemples, parallélismes, etc.) F. Mitterrand concrétise et met en valeur ces thèmes.

3.

Donnez des exemples de *constructions syntaxiques* qui sont déterminées par le code parlé, et montrez en quoi ces tournures syntaxiques reflètent *l'intention* de F. Mitterrand.

4.

Trouvez des mots ou expressions qui sont :
a) sémantiquement positifs ou négatifs (par le sens des mots),
b) idéologiquement positifs ou négatifs (dépendant du contexte idéologique ou du camp politique).
Caractérisez la valorisation idéologique du discours en général, et mettez cette charge idéologique en rapport avec les destinataires visés.

« Le Monde », 7 mai 1981

Le débat radio-télévisé entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand.

Pour conclure

LE CANDIDAT SOCIALISTE : la politique du passé et celle du possible.

M. MITTERAND. — J'évoquerai d'abord les questions que j'aurais aimé traiter ce soir. Mais voilà, les conditions d'un

débat sont toujours incertaines. J'aurais aimé parler davantage du tiers-monde, j'aurais aimé parler de l'Amérique centrale, des drames qui se déroulent actuellement au Nicaragua, au Salvador ; du rôle de la France, force morale, pays d'incitation, pour comprendre qu'il n'y a plus désormais que des politiques planétaires, dans l'intérêt même de nos peuples. J'aurais aimé parler de problèmes touchant à la vie nationale en profondeur, parler des mutations technologiques. Au fond, si nous n'avons pas été en mesure de traiter le chômage comme il convenait, c'est parce que nous n'avons pas assez prévu — les reponsables de la France — le phénomène extraordinaire de la mutation technologique, de l'arrivée, comme cela, sur le marché du travail, de machines sophistiquées extraordinaires qui peuvent à tout moment remplacer la force de l'homme, remplacer son intelligence et remplacer sa mémoire. Et, pourtant, il faut bien que les hommes, que les femmes, trouvent du travail, agissent. C'est un type de civilisation, qui est une civilisation de liberté, qui n'a pas été entrepris comme il convenait par le septennat et par son président entre 1974 et 1981.

J'entends bien, naturellement, lorsque je parle du chômage, de la nécessité de lutter pour l'emploi, un certain nombre d'observations un peu grondeuses, mécontentes et, quelquefois, se voulant professorales. Je m'en amuse parfois un peu, qu'on me pardonne cette expression, en pensant que toute l'action de M. Giscard d'Estaing, c'est un peu — on me permettra de le dire — celle d'un conducteur qui vient de verser sa voiture dans le fossé et qui viendrait me demander, pour me surveiller, de repasser mon permis de conduire.

En vérité, il y a une politique du passé, c'est celle qui s'achève maintenant, en 1981. Il y a une autre politique possible : c'est celle que je développe depuis plusieurs années, et notamment au cours de ces deux derniers mois, pendant lesquels j'ai dit partout, comme je le pouvais, ce que j'entendais faire si j'étais élu président de la République.

Ce que j'entends faire surtout, c'est la défense de la liberté. Je sais bien qu'on peut débattre... Après tout, on ne peut pas toujours accuser les autres de vouloir attenter à nos libertés... La liberté, c'est un mot bien abstrait et il faut le traiter dans sa réalité quotidienne. Quelle est la liberté d'un chômeur ? Quelle est la liberté de quelqu'un qui, sans être chômeur, travaille à des cadences infernales ? La liberté sera sauvegardée si nous préser-

vons l'équilibre des pouvoirs. Le président de la République, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, a abusé : il s'est emparé du gouvernement de la République ; il s'est emparé, en réalité, de la vie parlementaire ; il a agi sur la justice ; il a agi sur l'information par les moyens audiovisuels. La liberté, elle tient à la décentralisation des pouvoirs, du fait que l'État cède une large part de son pouvoir aux régions, aux départements, aux communes, aux associations. C'est ça qui nous permettra de lutter utilement contre la bureaucratie.

La liberté, c'est la diffusion du savoir, c'est-à-dire le développement de l'école, la possibilité pour les enfants d'acquérir les chances, l'égalité des chances, dans la vie, leur intelligence, leur caractère, de ne pas être rejetés parce qu'ils sont des enfants pauvres de familles pauvres. Ils doivent avoir autant de chances que les autres. La liberté, c'est aussi la conquête des droits sociaux, des droits collectifs, des responsabilités. Moi, je pense à une société dans laquelle le socialisme permettra le développement de la responsabilité de chaque individu à l'intérieur de l'entreprise, dans la cité. La liberté supérieure, cela s'appelle la responsabilité. C'est comme cela que l'on aura une société plus harmonieuse où chacun sera plus libre.

La liberté, c'est encore la défense contre certains effets de la science et de la technique. On a parlé du nucléaire. On aurait pu parler de la biologie. Faut-il parler de l'informatique, de la menace qu'elle fait peser sur de nombreuses entreprises de presse écrite dans la mesure où un pouvoir central, un gouvernement, peut se substituer aux informations de la presse.

La liberté, c'est aussi la conquête du temps de vivre. Il faut bien vivre. La vie, ce n'est pas simplement une annexe du travail. Il faut organiser le temps de travail nécessaire, c'est pourquoi l'axe principal de mon action, c'est la lutte contre le chômage mais aussi le temps de vivre, faire qu'une femme, que les femmes — on n'a pas parlé des droits de la femme —, un enfant, un homme, faire que tous ceux qui participent à la vie de notre cité puissent apprendre à mieux vivre et à vivre autrement.

Enfin, il y a un problème de liberté sur le plan international. On en a parlé tout à l'heure. C'est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Pour cela, il faut un instrument. Cet instrument, cela commence par la présidence de la République, c'est-à-dire par le changement de président qui entraînera un changement politique avec un changement de majorité. Le changement, pour quoi faire ? Pour essayer de rassembler.

J'ai eu avec moi d'abord les socialistes. Je vois la gauche se rassembler aujourd'hui dans un puissant mouvement populaire. Je voudrais que cela aille plus loin, que la France se sente à l'aise avec elle-même. La grandeur de la France est quelque chose de fort qui doit être respecté. Je ne condamne pas tout ce qui a été fait. C'est l'histoire de la France, et j'en hériterai. Mais je voudrais pousser plus loin, peut-être réformer, corriger, et ce qui me permettra de réformer et de corriger, c'est de parvenir à établir dans un pays comme la France un peu plus d'égalité. Qu'on apprenne à vivre ensemble dans une société développée et harmonieuse. C'est tout ce que je veux faire.

RÉPONSES

1.

a) Un discours électoral télévisé appartient à plusieurs sphères de production à la fois ; en effet, il recoupe la *sphère politique* : un candidat politique expose ses idées et éventuellement celles de son parti ; la *sphère culturelle*, puisque le texte atteint, par sa diffusion de masse, la population en général, participant ainsi au débat public et culturel.
Dans la mesure où le chef de l'État se présente de nouveau comme candidat à l'élection présidentielle, la *sphère de l'État* est également en jeu (de là naissent souvent des problèmes concernant un éventuel abus par l'appareil de l'État des moyens audiovisuels).
Ce sont précisément des expériences vécues par F. Mitterrand de l'abus par Valéry Giscard d'Estaing des mass-média, lors d'élections antérieures qui ont amené Mitterrand à poser des conditions rigoureuses pour ce duel en public avec VGE, conditions portant sur le minutage, le choix des journalistes, la sélection des thèmes, etc.

b) Le discours de F. Mitterrand termine le duel avec V. Giscard d'Estaing, entre le premier et le second tour électoral. Il s'agit, pour les deux candidats, afin de remporter la victoire, de pêcher de nouveaux votes, tout en maintenant les voix déjà obtenues (28 % pour VGE, 26 % pour Mitterrand lors du premier tour).

c) C'est donc surtout, parmi le grand nombre de téléspectateurs (25 millions de Français), l'électorat indécis et flottant qui sera visé par les deux candidats ; c'est-à-dire les électeurs des autres grands partis politiques, écartés au premier tour. Les électeurs communistes étant assez sûrs pour F. Mitterrand, c'est tout d'abord *le RPR* – dont les adhérents n'ont reçu aucune consigne de vote par leur leader, J. Chirac – qu'il s'efforcera d'attirer. D'où peut-être le style quelque peu gaullien de F. Mitterrand, et l'apparition du mot « rassembler » vers la fin de son intervention ?

d) Les mass-médias jouent un rôle primordial — et inquiétant — pour la formation de l'opinion publique lors d'une campagne électorale ; inquiétant dans la mesure où, étant données les conditions d'une communication télévisée : influence unilatérale, communication auditive (intonation, rythme), communication visuelle (mimique, gestes séducteurs), c'est l'apparition et la performance du candidat qui risquent de l'emporter sur son crédo et sa crédibilité politiques.

2.

Ayant mentionné les sujets de politique internationale qu'il aurait voulu traiter, F. Mitterrand concentre son discours sur un thème majeur qui est probablement plus apte à toucher de près les Français : *la liberté*, ne serait-ce que pour sa place dans la devise de la République française.
Cette notion, extrêmement abstraite et vague, Mitterrand la délimite à des domaines plus circonscrits : l'équilibre des pouvoirs, la décentralisation, etc. Ces sous-thèmes, qui sont encore assez abstraits, F. Mitterrand les concrétise et les exemplifie, en les rattachant à la réalité quotidienne des Français. Ce procédé rhétorique qui exemplifie ou concrétise un thème abstrait, nous l'illustrons ainsi :

Thème :	*Sous-thèmes :*	*Concrétisations / Exemplifications*
Liberté	chômage	— d'un chômeur — de qui travaille à des cadences infernales
l. 43 la liberté (sera sauvegardée)	*— l'équilibre des pouvoirs*	VGE a abusé, *s'est emparé de* *il a agi sur...*
l. 48 *la liberté* *(elle tient)*	*— décentralisation des pouvoirs*	*(une large part du pouvoir aux) régions, départements,...*
l. 53 *la liberté* *(c'est)*	*— la diffusion du savoir*	*les chances des enfants pauvres de familles pauvres*

l. 58		
la liberté,	*— conquête des droits*	
(c'est aussi)	*sociaux, des droits collectifs de responsabilité*	
l. 62		
la liberté,	*— la responsabilité*	*l'entreprise, la cité*
(cela s'appelle)		
l. 65		
la liberté,	*— défense contre certains effets de la science et de la technique*	*le nucléaire, la biologie, l'informatique*
(c'est encore)		
l. 71		
la liberté	*la conquête du temps de vivre*	*femmes, enfants, hommes*
(c'est aussi)		
l. 80		
(la) liberté	*sur le plan international*	

Le schéma aura mis en lumière un autre trait rhétorique qui caractérise le discours de F. Mitterrand, à savoir la récurrence de la notion « liberté » en position initiale de la phrase, en tant que sujet grammatical, souvent thématisé par l'extraposition.

3.

La syntaxe dans laquelle F. Mitterrand coule les mots, est celle de la *langue parlée*, ce que nous montrent, entre autres, les traits suivants :

Extraposition :

« La liberté, c'est... » (l. 53, etc.)
« Moi, je... » (l. 59)
« La vie, ce n'est pas seulement... » (l. 72)

Clivage à l'aide de « c'est » :

« C'est ça qui nous permettra... » (l. 51)
« C'est comme cela que... » (l. 63)

Insertions :

« Qu'on me pardonne cette expression » (l. 26)
« — on me permettra de le dire — » (l. 27)

Phrases brèves :

« On en a parlé tout à l'heure » (l. 81)
« Pour cela il faut un instrument » (l. 82)
« C'est tout ce que je veux faire » (l. 97)

Anacoluthe (= rupture de construction syntaxique).

il semble qu'il y ait rupture ou discontinuité dans la phrase 1. 53-57, par l'insertion de la ligne 55 : « leur intelligence, leur caractère ».

A cette syntaxe simple et facilement saisissable pour l'oreille, s'ajoute un vocabulaire quotidien, dont plusieurs mots sont repris dans une même fonction syntaxique :

La liberté, c'est... (plusieurs fois)
2 × « il s'est emparé de... » (l. 46)
2 × « il a agi sur... » (l. 47)
2 × « réformer, corriger... » (l. 93)

Le niveau de la langue commune qu'adopte F. Mitterrand, correspond à son intention de se faire comprendre — condition pour se faire croire — par les nombreux spectateurs qui viennent de toutes les couches sociales de la société française.

4.

Le discours contient nombre de mots *sémantiquement* valorisés, qui ont une valeur positive ou négative indépendamment des convictions politiques du destinateur. Quelques exemples :

Valeur positive :

force morale
liberté
égalité
l'équilibre des pouvoirs
la diffusion du savoir
bien vivre
harmonieux
réformer
corriger

Valeur négative :

chômage
attenter à nos libertés
professoral
travailler à des cadences infernales
bureaucratie
menace

Par contre, F. Mitterrand n'utilise que très peu de mots ou d'expressions *idéologisés :*

— je vois la gauche se rassembler aujourd'hui dans un puissant mouvement populaire (l. 87)
— socialisme (l. 60)

La valorisation idéologique du discours dans le sens socialiste, est donc extrêmement faible et discrète ; de toute évidence, F. Mitterrand évite les clichés et formules socialistes pour ne pas effrayer l'électorat non socialisant : chiraquiens et écologistes.

Postface à la deuxième édition

Depuis la première édition de ce livre en 1983, la linguistique de textes a conçu des concepts nouveaux qui sont extrêmement utiles pour l'analyse des textes.

Il y a d'abord la théorie de **l'argumentation dans la langue,** qui montre qu'il existe des expressions linguistiques qui introduisent dans l'énoncé où ils apparaissent, une « orientation argumentative » qui dirige le lecteur vers une certaine conclusion. C'est le cas pour les exemples suivants où les dits « opérateurs argumentatifs », *presque, ne - que,* orientent vers le plus, et vers le moins respectivement:

> Jacques Doillon a obtenu presque 34.500 voix aux élections. Il pourra garder son siège.[1)]
> Jacques Doillon n'a obtenu que 34.500 voix aux élections. Il va certainement perdre son siège.

Il y a ensuite des études détaillées sur la **reprise anaphorique** d'un « référent textuel », reprise qui peut se faire soit par la pronominalisation, ou par l'ellipse soit, de manière plus subtile, par une variation lexicale où le même référent apparaît sous un autre nom, lequel pourra, éventuellement, ajouter au référent des **valorisations.**[2)]

Et enfin, nous tenons à mentionner la théorie des **scripts, scénarios** et « **frames** » , c'est-à-dire des suites stéréotypées d'événements et des cadres structurés de notions, qui, dans la plupart des cas, sous-tendent les textes. Un exemple typique serait le scénario de l'agression qui sous-tend par exemple les textes narratifs de type « fait divers ».[3)] Les scripts, scénarios et cadres peuvent structurer un texte à un point tel que le lecteur pourra, « par défaut », suppléer au texte les informations qui y manquent.

1. Pour plus de détails, voir par exemple J.C. Anscombre et O. Ducrot **L'Argumentation dans la Langue** (Mardaga, Bruxelles, 1983), L. Lundquist **Argumentation og polyfoni** (Cebal No 8, A. Busck, Copenhague, 1986), **Cohérence: Marqueurs d'Orientation Argumentative et Programme Argumentatif** (Semantikos vol. 9-no2, Paris, 1987), et H. Nølke **Polyfoni** (ARK no 48, Copenhague, 1989).

2. Voir G. Kleiber **Reprise(s), Travaux sur les processus référentiels anaphoriques** (Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1989) et P. Seriot **Langue russe et discours politique soviétique: analyse des nominalisations** (Langages 81, 1986).

3. Voir par exemple M. Minsky **Frame-system Theory** (R.C. Schank and R.B. Abelson **Scripts, Plans, Goals and Understanding.** New York, 1977). Et L. Lundquist **Tekststrukturer, læseprocesser og læsestrategier** (ARK 23, Copenhague, 1984).

BIBLIOGRAPHIE

Adam, J.-M. :
Ordre du texte, ordre du discours, in « Pratiques » 13, 1977, p. 103-111.
Althusser, Louis :
Idéologie et appareils idéologiques d'État, in *Positions,* Éditions Sociales, Paris, 1976.
Austin, J.L. :
Quand dire c'est faire, Seuil, Paris, 1970.
Bakhtine, Mikhail :
La marxisme et la philosophie du langage, Éd. de Minuit, Paris, 1977.
Barthes, Roland :
L'Ancienne Rhétorique. in « Communications » 16, Paris, Seuil, 1970.
Benveniste, E. :
L'appareil formel de l'énonciation, in *Problèmes de Linguistique générale,* 2, Tel-Gallimard.
Coulthard, M. :
Introduction to discourse analysis, Longman, London, 1977.
Cressot, Marcel :
Le style et ses techniques, Paris, P.U.F., 1969.
Danes :
Enseignement du récit et cohérence du texte, in « Langue Française » 38, 1978, Larousse.
Dubois J. et Al. :
Dictionnaire de Linguistique, Larousse, Paris, 1973.
Ducrot, Oswald :
Analyses pragmatiques, in « Communications » 32, 1980, Seuil « Les actes de discours ».
Ducrot, O. et al :
Les mots du discours, Éditions de Minuit, Paris, 1980.
Fontanier, Pierre :
Les figures du discours, Paris, 1968, Flammarion.
Groupe Mu :
Rhétorique générale, Larousse, Paris, 1970.
Habermas, Jürgen :
L'Espace Public, Payot, Paris, 1979.

Jakobson, Roman :
« Linguistique et poétique », in *Essais de Linguistique Générale,* Seuil, Paris, 1963.
Kerbrat-Orecchioni, Catherine :
L'énonciation, de la subjectivité dans le langage, Armand Colin, Paris, 1980.
Leech, G. :
Semantics, Penguin Books, Middlesex, 1974.
Lundquist, L. :
Les modalités de l'énonciation : d'une analyse structurale vers une analyse pragmatique in CEBAL 4, Copenhague, 1978.
Lundquist, L. :
La Cohérence textuelle
Syntaxe, Sémantique, Pragmatique, Nyt Nordisk Forlag, Copenhague, 1980.
Maingueneau, D. :
Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette, Paris, 1976.
Marouzeau, J. :
Précis de Stylistique Française, Massau et Cie, Paris, 1959.
Marcuse, Herbert :
The Aesthetic Dimension, Macmillan, London, 1978.
Milner, J.-C. :
Ordres et raisons de langue, Seuil, Paris, 1982.
Morier, Henri :
Dictionnaire de poétique et de rhétorique, P.U.F., Paris, 1975 (2e édit.)
Nef, Frédéric :
Note pour une pragmatique textuelle,
in « Communications » 32, 1980, Seuil, « Les actes de discours ».
Rasmussen, J. :
La construction adjonctive ou la phrase amputée.
in CEBAL 3, Copenhague, 1975.
Ricœur, Paul :
La Métaphore vive, Seuil, Paris, 1975.
Searle John, R. :
Les actes de Langage, Hermann, Paris, 1972.
Searle John, R. :
Indirect speech Acts,
in Cole and Morgan, *Syntax and semantics :* Speech acts, Academic Press, N.Y., 1975.

Todorov, T. :
Mikhail Bakhtine, *Le principe dialogique,* suivi de *Écrits du Cercle de Bakhtine,* Seuil, Paris, 1981.
Trudgill, Peter :
Sociolinguistics. An introduction. Middlesex, 1974.
Vanoye, F.
Expression Communication, A. Colin, Paris, 1973.
Vanoye, F. Mouchon J. et Sarrazac J.P. :
Pratiques de l'Oral, A. Colin, Paris, 1981.

Page 21, dessin de SEMPÉ reproduit avec l'aimable autorisation de Christiane Charillon, 4, rue du Moulin Vert, 75014 Paris.